

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Prix Courant

Page(s) manquante(s)

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XXI

MONTREAL, VENDREDI, 1ER OCTOBRE 1897

No 5

2381... ABONNÉS RÉGULIERS... 2381

MOYENNE DE 1896

Ça et là.

La Gazette officielle de Québec donne avis que la corporation de la cité des Trois-Rivières fera application à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour amender la charte de la cité et les actes qui l'amendent, dans les parties qui ont rapport à l'imposition et la collection, des taxes municipales, scolaires et autres charges, à l'amélioration et l'entretien des chemins, à la construction d'égoût, à l'émission de débetures et pour d'autres fins.

Les représentants des Associations des Voyageurs de Commerce et les représentants des compagnies de chemins de fer ont eu, mardi, une conférence à Montréal. L'objet principal de la réunion était pour les voyageurs de commerce d'obtenir une réduction d'au moins 40 p. c. sur le tarif des échantillons qu'ils transportent avec eux. Ils ont droit au transport gratuit de 300 lbs. mais au-delà de ce poids le tarif est excessivement élevé.

Après une longue entrevue, les voyageurs se sont retirés satisfaits et avec l'assurance que les compagnies de chemin de fer leur accorderaient un excellent traitement.

Montréal va avoir son recensement; il n'en a pas été fait depuis 1890.

Les hommes de police déposeront des feuilles imprimées dans chaque maison et les reprendront ensuite à domicile. Un comité composé du maire et de trois échevins est chargé des détails de l'organisation du recensement.

Nous sommes si peu habitués à voir les choses se faire si simplement et si économiquement au Conseil de Ville, que nous devons féliciter le maire Wilson Smith, de qui émane

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

Chambre 101, Bâtisse "New York Life."

Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an \$2 00
Canada et États-Unis, un an 1 50
France et Union Postale, un an (15 francs) 3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration. L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,
Montréal.

la proposition, d'avoir indiqué au Conseil la voie à suivre pour les recensements futurs.

Une dépêche de Washington annonce qu'au département du Trésor, on a adopté, au sujet de la clause 22, frappant d'un droit additionnel de 10 p. c. les articles et marchandises importés aux États-Unis par des pays étrangers non producteurs de ces mêmes articles ou marchandises, -ou a adopté l'interprétation donnée par le procureur général McKenna. Nous avons donné cette interprétation dans notre précédent numéro, il est donc inutile d'y revenir.

Le département du Trésor va adresser aux collecteurs de douane les instructions concernant l'interprétation à donner à la clause 22 du tarif Dingley.

L'Association des Voyageurs de Commerce d'Épiceries de gros a procédé à l'élection de son nouveau bureau, les membres élus sont :

Président honoraire, H. Laporte; président actif, E. Massicotte; 1er vice-président, J. N. Crépeau; 2me vice-président, W. F. Leclerc; trésorier, A. E. Cardinal; assist. trésorier, J. O. Mercier; secrétaire, P.

Gannon; assist. secrétaire, J. Charbonneau; médecin, Dr Plouffe; aviseur légal, M. Leonard; directeurs, MM. W. H. Dunn, W. E. Sullivan, A. Orsali, J. Lamoureux, J. A. Prud'homme, J. Hynsman, J. V. Archambault, V. Rabbi, A. Lagarde, J. E. Renaud, L. Larue, J. I. Mallette, J. Z. Goulet, P. Daoust, L. Archambault, E. Upton, J. O. Déziel, J. Latreille, J. O. Levesque, H. Poirier, P. Bruneau et A. Martin.

S'il faut en croire une dépêche de St-Jean, Terre-Neuve, c'est ailleurs que vers la Baie d'Hudson que les lanceurs de compagnies de chemins de fer ou de navigation devront désormais porter leurs vues.

L'expédition envoyée par le gouvernement à bord du "Diana" pour étudier la baie au point de vue de sa navigabilité revient de son exploration avec des renseignements tels que le rapport des envoyés conclut à l'impossibilité d'introduire la grande navigation dans ces parages.

Les brouillards, les icebergs et l'absence de phares rendent la navigation sinon impossible, du moins périlleuse. Il n'y a d'ailleurs sur les côtes du détroit et de la baie d'Hudson aucune civilisation et les voies de communication pour arriver à la baie manquent sur terre.

Il y a, sur notre immense territoire, de grandes étendues de terre plus habitables que celles qui bordent la baie et le détroit et qui réclament des habitants et des moyens de transport; commençons donc par là.

On nous annonce pour le courant de décembre ou de janvier, une nouvelle émission de timbres-poste canadiens. Le dessin qui vient d'être approuvé par le Ministre des Postes, l'honorable M. Mulock représente la reine à l'époque de son couronnement. Le portrait a été gravé d'après une photographie qui

porte la signature autographe de sa Majesté. La reine a la petite couronne des anciens timbres et aux quatre coins du timbre nouveau sont des feuilles d'érable qui ont été directement gravées d'après des feuilles tirées des arbres de la côte du Parlement à Ottawa.

M. Mulock semble avoir oublié que la Reine, comme les autres mortels d'ailleurs, a pu changer en soixante ans. Avant que les matrices soient gravées, il pourrait peut-être songer que nous sommes loin de l'époque du couronnement et demander au dessinateur de reproduire la reine sous ses traits actuels.

Les nouveaux timbres ne seront émis que quand ceux actuellement en usage seront épuisés.

Toujours rien de décidé relativement aux travaux d'amélioration à exécuter dans le port de Montréal.

Le ministre des Travaux Publics dont le temps est entièrement pris par le procès Tarte-Grenier, dès maintenant célèbre dans les annales judiciaires, n'a rencontré ni nos corps commerciaux, ni la commission du havre, ni le Conseil municipal.

En attendant, la Chambre de Commerce du District de Montréal appuie les plans du département des Travaux Publics et, par conséquent, laisse de côté le plan No 19 que les autres corps commerciaux semblent vouloir adopter de préférence à tout autre.

Au Conseil municipal, on commence à se fâcher et on parle un peu haut.

L'échevin Beausoleil n'est pas très tendre pour le ministre des Travaux Publics, qu'il accuse de retarder les travaux à plaisir. Il fait valoir d'excellentes raisons pour qu'on en termine au plus tôt et demande qu'on se mette à l'œuvre sans retard.

Ainsi soit-il.

La lutte dans la vitesse et dans le tonnage des navires à vapeur nous réserve des surprises. Les Allemands ont voulu faire mieux que les Anglais et les Anglais vont certainement à leur tour tenter mieux que les Anglais.

Un nouveau vapeur, le "Kaiser William der Grosse" vient d'être mis en service; il a fait le trajet de Southampton à New York avec une vitesse moyenne de 21.39 nœuds à l'heure; la traversée a duré cinq jours, 22 heures et 25 minutes. Nous approchons à grands pas de la traversée de cinq jours.

On prétend que le "Kaiser William der Grosse" battra son propre record dans de prochaines traversées.

Une chose eût été surtout intéressante pour ceux qui réclament un service de 22 nœuds entre le Canada et l'Angleterre: c'eût été de connaître les dépenses qu'entraînent la construction, l'entretien et la consommation des levriers de la mer tels que le "Kaiser William der Grosse." Ces renseignements seraient le meilleur criterium de la possibilité de maintenir un tel service entre la mère-patrie et sa colonie.

LA SITUATION DES BANQUES

Nous avons publié la semaine dernière le tableau des opérations des banques au 31 Août d'après la *Gazette du Canada*.

Plus loin, nous résumons ces chiffres que mettons en regard de ceux afférent au mois de juillet.

En comparant les deux mois, on constatera avec satisfaction une augmentation de \$ 1,750,000 dans la circulation, suivant déjà une précédente augmentation en juillet de \$ 340,000. L'an dernier la circulation avait diminué, en juillet, de \$ 760,000 et augmenté, en Août, de \$ 1,900,000. L'augmentation s'est fait sentir plus tôt cette année malgré le retard causé aux récoltes par une température inclemente dans provinces de l'Est du Dominion, y compris Québec. Il est à remarquer, en effet, que, sauf le Nouveau-Brunswick, toutes les provinces ont vu la circulation de leurs banques augmenter. La plus forte augmentation, nous sommes heureux de le dire, appartient à notre province.

Voici d'ailleurs comment elle se répartit :

Ontario.....	\$ 471,582
Québec.....	1,139,585
Nouvelle-Ecosse.....	80,664
Colombie Anglaise.....	76,880
Ile du Prince Edouard...	7,291
La diminution pour le Nouv.-Brunswick est de..	31,091

Il est évident que cette augmentation provient d'un mouvement plus fort à l'exportation et des prix plus élevés payés pour certains produits, tels que les grains et les produits de la laiterie, faits déjà constatés d'ailleurs dans nos revues hebdomadaires et que vient confirmer la situation des banques au 31 août.

Les dépôts du public portant intérêt n'ont cessé de croître dans les

caisses des banques, malgré l'annonce d'une diminution dans le taux de l'intérêt à partir du 1er septembre; ainsi en août l'augmentation a été de \$2,570,000.

Nous voyons le même fait se produire d'ailleurs dans les caisses d'épargne postales puisque les dépôts, pendant le même mois d'août, ont dépassé de \$113,000 les retraits de fonds.

Les prêts en compte-courant, c'est-à-dire ne portant pas intérêt, suivent, eux aussi, leur marche ascensionnelle avec une augmentation de \$2,340,000. Comme, d'autre part, les escomptes et les avances au commerce ont diminué de \$2,125,000, il paraît évident que les collections ont laissé entre les mains des commerçants des sommes assez rondes dont l'emploi n'est pas requis immédiatement et qui dénotent néanmoins des bénéfices acquis.

Nous signalerons toujours la même anomalie entre l'actif et le passif du compte de dépôts ou prêts garantis entre banques. Au passif figure une somme de \$100,000 et à l'actif une autre de \$29,677; il est cependant évident que l'actif et le passif devraient balancer, car s'il y a eu emprunteur pour \$100,000, il va de soi qu'il y a eu prêteur pour le même montant. Mais ceci n'est qu'une question de détail qui n'influe en rien sur la situation générale. Nous pourrions en dire autant des prêts garantis qui montrent un écart considérable, mais qui n'est qu'apparent, car les titres des comptes peuvent prêter matière à confusion. Il est bien certain que les comptes: dépôts et prêts entre banques, garantis ou non; balances dues entre banques et autres créances ou autres dettes sont interprétés différemment par les banques.

Mais où il ne saurait exister de confusion, c'est sur la balance due à nos banques par les banques étrangères. Ainsi celles des Etats-Unis ont augmenté de \$5,000,000 leur dette vis-à-vis de nos institutions financières; elles leur doivent maintenant tout près de \$28,000,000; les banques anglaises sont débitrices d'un peu plus de \$10,000,000. Ce sont des réserves assez faciles à rappler promptement en cas de nécessité.

Les prêts sur titres et valeurs sont en augmentation de \$900,000, ce qui a permis de donner à notre bourse plus d'animation.

Ci-dessous le résumé de la situation des banques au 31 juillet et au 31 août dernier :

PASSIF.	31 juillet 1897	31 août 1897
Capital versé.....	\$ 61,952,129	61,959,547
Réserves.....	27,070,799	27,070,799
Circulation.....	\$ 32,709,475	34,454,336
Dépôts des gouvernements.....	6,736,845	6,637,438
Dépôts du public remb. à demande.....	72,609,727	74,949,375
Dépôts du public remboursables après avis.....	132,498,458	135,068,821
Dépôts ou prêts d'autres banques garantis.....	132,642	100,000
Dépôts ou prêts d'autres banques non garantis.....	3,289,853	3,858,637
Balances dues à d'autres banques au Canada.....	247,703	126,619
Balances dues à d'autres banques à l'étranger.....	292,970	360,692
Balances dues à d'autres banques en Angleterre.....	1,981,347	2,116,546
Autres dettes.....	431,204	359,491
Totaux du Passif.....	\$250,930,301	\$258,032,070
Augmentation.....		7,101,769
ACTIF.		
Espèces.....	\$ 8,582,576	\$ 8,724,780
Billets du Dominion.....	16,639,798	17,613,363
Dépôts en garantie de la circulation.....	1,877,978	1,880,678
Billets et chèques d'autres banques.....	6,856,062	7,909,618
Prêts à d'autres banques au Canada, garantis.....	34,218	20,677
Dépôts faits à d'autres banques au Canada.....	4,311,954	4,598,522
Du par d'autres banq. sur échanges journaliers.....	23,970	165,951
Balances dues par banques étrangères.....	22,745,589	27,913,770
Balances dues par banques anglaises.....	11,906,864	12,249,663
Obligations fédérales.....	2,794,016	2,767,379
Valeurs mobilières.....	26,801,069	27,355,818
Prêts sur titres et valeurs Escomptes et avances en cours.....	204,580,844	202,457,187
Prêts aux gouvernements.....	1,066,746	1,297,002
Effets en souffrance.....	3,591,219	3,636,793
Immubles.....	2,043,535	2,047,917
Hypothèques.....	506,596	564,170
Immubles occupés par les banques.....	5,633,184	5,641,285
Autres créances.....	2,261,575	2,345,474
Totaux de l'Actif.....	\$338,244,938	\$345,805,354
Augmentation.....		\$7,560,416

NOTRE TARIF

JUGÉ CHEZ NOS VOISINS

Le *Temps* d'Ottawa donne la traduction d'un article du *New York Post* que nous reproduisons ci-dessous.

Le journal américain trouve très ingénieux le système canadien de réciprocité inauguré par notre nouveau tarif de douanes ; il s'applique, non à discuter les chiffres de droits imposés sur les divers articles du tarif, mais à passer en revue les clauses concernant la réciprocité et les combines. A propos de ces derniers, le confrère new-yorkais n'a que des éloges pour la clause qui les concerne. Evidemment, elle est une arme entre les mains du gouvernement contre les monopoleurs, mais une arme qui restera toujours dans son fourreau et pour cause. Il n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire de prime abord d'atteindre

les combines, par cette raison bien simple que leur existence ne se prouve pas aussi facilement que la lumière du jour.

Supposons même que l'existence d'un combine soit prouvée et que le gouvernement profitant de la clause qui l'y autorise, admette libres de droits les produits ou articles opérés par le combine qu'on veut frapper. Il est évident que le combine se désagrègerait séance tenante et que le gouvernement se verrait dans l'obligation de réimposer les droits. Le combine pourrait se reformer et ce serait un jeu continué entre ses membres et ceux du gouvernement.

Il y a plus, dans un même genre de commerce ou d'industrie, tous les membres ne sont pas syndiqués, il y en a toujours qui veulent conserver leur indépendance et leur liberté d'action. Va-t-on aussi frapper ceux qui se sont tenus en dehors des combines ?

Malgré ce qu'en pense notre confrère de New-York, nous avons la conviction que les combines peuvent être atteints plus sûrement au moyen de sanctions pénales.

Nous aurions encore d'autres réflexions à faire sur l'article du *Post* ; quelques unes ont déjà été faites ici même et d'autres le seront prochainement ; non pas que ayons en vue spécialement l'article du confrère américain. Notre tarif a tant fait couler d'encre qu'il est nécessaire d'en dépenser encore pour reprendre quelque-unes des remarques faites à son sujet à droite et à gauche.

Voici l'article du *New-York Post* :

" Nos voisins du Nord paraissent avoir enlevé un feuillet du tarif McKinley lorsqu'ils ont adopté leur nouvelle politique douanière, mais ils ont apporté quelques légères améliorations au modèle. On se rappelle que lorsque M. Blaine s'est rendu au comité des finances dans l'intérêt de la réciprocité, et a dénoncé le tarif McKinley en jetant son chapeau sur la table et déclarant qu'il n'ouvrirait pas de marché pour un seul minot de blé ou un seul baril de porc américain de plus, le rusé M. Aldrich préparait une clause de réciprocité commerciale qui a été insérée dans le bill.

" Cette clause donnait pouvoir au Président d'imposer des droits de douane différentiels sur les articles qu'il choisirait parmi ceux provenant des pays producteurs de thé, café, sucre et peaux vertes, articles admis en franchise aux Etats-Unis, lorsqu'ils se seraient convaincu que ces pays imposaient sur les produits américains des droits injustes violant le principe de la réciprocité. Nous admettions là dans notre loi, pour la première fois le principe de droits différentiels à être déterminés par l'exécutif. Nous avions eu des traités de réciprocité auparavant, mais les termes en avaient toujours été discutés et décidés par le congrès, et insérés dans une loi. Maintenant nous

avons le principe d'un tarif général avec des exemptions en faveur de certains pays, suivant que ces pays nous traiteront.

" Le nouveau système canadien est très ingénieux, et tout à fait en accord avec le précédent établi par le tarif McKinley. D'après l'explication qu'en donne le *Economic Journal*, de Londres, il contient d'abord une échelle générale de droits, et ensuite une offre de réduction d'un huitième en faveur de tout pays qui admettra les produits du Canada à des conditions aussi favorables que celles que le Canada fait. Cette offre est valable jusqu'au 30 juin 1898. Après cette date la réduction sera de un quart. L'offre n'est pas restreinte à l'Angleterre ou à ses colonies. Si l'Allemagne par exemple admettait les produits du Canada à des taux aussi bas que ceux auxquels le Canada admet ceux de l'Allemagne, cette dernière recevrait la même réduction que l'Angleterre, bien qu'elle admette libres de droits les produits du Canada.

" Une autre clause du tarif Canadien est très significative à l'époque présente et mérite que nous la copions. Elle stipule que chaque fois que l'exécutif sera convaincu qu'un syndicat monopolise un article quelconque, il aura le droit d'abolir tous droits de douane sur le dit article.

" Nous n'avons rien d'aussi avancé dans notre législation. Il y a là une protection réelle pour le peuple contre les monopoles, mais nos lois contre les syndicats ne sont qu'illusion. La valeur de la loi canadienne réside dans le fait qu'elle peut être appliquée instantanément, tandis que les nôtres ne peuvent l'être par tous les gouvernements réunis, Fédéral et d'Etat. Bien que le sénateur Sherman ait déclaré plus d'une fois que tout vestige de protection devrait être enlevé de tout article produit par un syndicat ou monopole, ni lui ni aucun autre sénateur républicain n'a jamais proposé de bill pour mettre ce plan à exécution. La vérité est que le parti républicain n'ose pas offenser les monopoles que son tarif a créés, et qu'il est poursuivi et dévoré par ses propres monstres.

" L'effet du nouveau tarif canadien sera de donner à l'Angleterre un avantage de douze et demi pour cent contre les Etats-Unis dans la vente de leurs produits manufacturés au Canada. Ce n'est peut-être pas suffisant pour contrebalancer l'avantage de la proximité dont nous jouissons. Les frais de transport et la perte de temps sont des éléments qui comptent pour les importateurs canadiens. Ce surcroît de frais ne peut guère être moins que douze et demi par cent sur les espèces de marchandises que nous leur vendons généralement. Mais l'année prochaine la différence sera de vingt-cinq par cent, et alors nous commencerons à perdre du commerce de ce côté. Nous pourrions peut-être nous refaire dans d'autres parties du monde, mais avec le tarif Dingley qui soulève l'hostilité partout, il est difficile de voir où nous pourrions nous reprendre. Nous avons adopté délibérément la politique de restreindre notre commerce avec l'étranger, et d'irriter les autres nations. Pourvu que nous réussissions à faire fâcher l'étranger, les avocats de la protection croient que c'est une justification suffisante de leur système. Un des arguments les plus forts et les plus souvent répétés en faveur de la clause

clandestine du tarif Dingley, destinée à couper les importations par voies du Pacifique Canadien, était qu'elle mettait les Canucks furieux. Le chauvinisme et le protectionnisme sont deux alliés intimes. Ils agissent et réagissent l'un sur l'autre, soufflant continuellement la haine et la malice.

« Le tarif canadien est d'autant plus exaspérant que nous pouvons éviter ses conséquences par notre propre action quand nous le voudrons. Si nous voulons recouvrer notre position comme vendeurs sur le marché canadien, tout ce que nous avons à faire, c'est de mettre nos droits sur leurs produits aussi bas qu'ils ont mis les leurs sur les nôtres. Nous n'avons pas besoin d'adopter le libre-échange avec eux. Il suffirait amplement de retourner au tarif Morrill, le tarif du temps de la guerre, lorsque nous taxions toute espèce de choses pour sauver la vie de la nation. Nous avons tellement dépassé aujourd'hui le tarif Morrill que nous imposons des droits dont nous n'avons pas besoin et que personne ne demande—droits sur des articles que nous exportons—droits qui ne servent ni à la protection ni au revenu, mais simplement à tromper nos classes agricoles et à les tenir soumises à l'exploitation des syndicats et monopoles dont elles sont la proie. S'il y a quelque chose dont nous pouvons aisément nous dispenser et dont nous ne sentirons jamais l'absence, c'est bien le tarif sur les produits de la ferme canadienne. »

TEINTURE DU CUIR

(De la Halle aux Cuirs).

Les mordants, leur rôle. — Les acides et leur emploi. Des divers acides. Leur caractère, leur utilité.

(suite)

Sous le nom de mordants, le teinturier désigne une classe d'agents, dont la fonction est de préparer un produit à recevoir une matière tinctoriale qui doit s'y fixer. Selon l'action qu'ils exercent sur les produits devant être soumis à la teinture, les mordants sont classés en trois groupes, savoir : 1o les acides ; 2o les bases ; 3o les sels. Les bases tiennent une place secondaire dans la teinture des cuirs. Les plus importantes sont l'ammoniac, la potasse caustiques. Les sels les plus importants dont on se sert pour teindre les cuirs sont : 1o le sulfate de fer ; 2o le sulfate de cuivre ; 3o le sulfate de zinc ; 4o le sulfate d'alumine ; 5o l'alun (double combinaison de deux sulfates) ; 6o le nitrate de fer ; 7o le nitrate de plomb ; 8o le chlorure d'ammonium ; 9o le chlorure de fer ; 10o le chlorure d'étain ; 11o le chlorate d'étain ; 12o le chlorure de sodium ; 13o l'acétate de fer ; 14o l'acétate d'alumine ; 15o l'acétate de plomb ; 16o l'acétate de cuivre ; 17o le tartre ; 18o le carbonate de po-

tasse ; 19o le carbonate de soude ; 20o le bichromate de potasse ; 21o le chromate de plomb ; 22o le ferrocyanure de potassium, etc.

Les sels les plus importants sont les différents savons formés par l'action d'un alcali sur une matière grasse ou de l'huile. Un bon savon de soude dur est encore ce qu'il y a de meilleur pour la teinture des cuirs ; la seule chose à laquelle il faut prêter attention, est que le savon soit blanc et pas trop fortement alcalin. Le meilleur est celui préparé avec de l'huile d'olive, connu dans le commerce sous le nom de savon médicinal, on s'en sert généralement pour préparer le cuir à l'absorption de la matière tannante.

Avant de procéder à la coloration du cuir, il faut assortir ce dernier selon sa couleur et le destiner à la nuance qui lui convient le mieux. Les plus belles peaux sont employées pour le brun clair, le jaune citron, l'orange, le violet, etc. Les peaux inférieures sont colorées en vert foncé, gris fer ou noir. Il est préférable de préparer les couleurs lorsqu'on en a besoin, et de s'en servir aussitôt refroidies. L'opérateur doit se souvenir que s'il désire produire les meilleurs effets, il doit observer la plus grande propreté pendant tous les cours de l'opération, les tamis à travers lesquels les couleurs sont filtrées, les récipients qui les contiennent, les brosses, les tables doivent être tenus scrupuleusement propre, on doit se servir d'une brosse par couleur.

Les mordants dans le sens le plus large du mot, sont des corps ayant le pouvoir de fixer certaines matières colorantes sur des produits à teindre. Mais dans le sens le plus étroit du mot, les mordants sont aussi des corps qui possèdent le pouvoir de changer la couleur caractéristique naturelle en matières colorantes, amenant ainsi la production des différentes nuances au moyen d'une seule substance. De ce que bien des corps dont on se sert comme mordants, peuvent produire des couleurs caractéristiques en se rencontrant avec d'autres substances en partie organiques, en partie inorganiques, on peut les désigner sous le nom de substances productrices de couleur.

Comme il a été dit plus haut, les mordants dont on se sert habituellement, peuvent être divisés en trois groupes qui sont les acides, les bases et les sels.

Les acides — Les acides sont généralement composés de corps sûrs au

goût et capables de changer les couleurs végétales bleues en rouge. En se combinant avec des bases, ils forment des combinaisons qui n'ont ni les caractéristiques extérieures de l'acide ni celles de la base avec laquelle l'acide a été combiné, en réalité ce sont de nouveaux corps, que l'on appelle sels. Dans la combinaison, les acides sont neutralisés par les bases, la réciproque est vraie. Les acides sont divisés en acides minéraux et en acides organiques.

Les acides sulfurique, nitrique et chlorhydrique sont les principaux acides minéraux employés dans la teinture des cuirs, ils vont être décrits séparément.

Acide sulfurique ou huile de vitriol, est une combinaison du soufre avec l'oxygène. A l'état concentré, c'est une substance caustique qui attaque énergiquement les corps organiques et les détruit en les colorant en noir ou brun. On doit le conserver dans des récipients en faïence vernie ou en verre hermétiquement bouchés. L'acide sulfurique est susceptible d'être mélangé à l'eau dans quelque proportion que ce soit, suffisamment dilué, il perd sa forte propriété caustique et donne un fluide plus ou moins clair. La dilution de l'acide avec l'eau demande à être faite très soigneusement, car la grande attraction qu'exerce l'eau sur cet acide, cause un fort développement de chaleur qui produit un phénomène ressemblant à des explosions de vapeur, ce qui fait que si le maniement de l'acide n'était pas effectué avec soin, l'ouvrier pourrait être blessé par le fluide caustique. Beaucoup de personnes ont gravement compromis leur santé, ou ont perdu la vue en n'apportant pas le plus grand soin à la dilution de l'acide sulfurique. Pour la teinture des cuirs on ne se sert que d'acide sulfurique dilué, l'indigo cependant pour être dissout demande de l'acide sulfurique concentré. La meilleure méthode de dilution est de mettre l'eau dans un vase de terre ou de porcelaine ou de l'acide très dilué dans une cuve en bois et d'y verser l'acide concentré en minces filets. On mélange l'acide à l'eau au moyen d'une tige en verre, tout en versant. Il ne faut jamais verser d'eau dans l'acide concentré.

L'acide sulfurique Nordhausen ou fumant, diffère de l'acide sulfurique ordinaire, dans son mode de préparation, en ce qu'il contient moins d'eau, et qu'il est d'une certaine manière plus concentré que l'acide sulfurique ordinaire, fait dû à son tant pour cent d'acide anhydre.

Pour tout autre usage que la dissolution de l'indigo, l'emploi de l'acide sulfurique Nordhussen, constituerait un gaspillage, attendu que l'acide américain, meilleur marché, lorsqu'il est dilué avec l'eau, donne le même produit que l'acide fumant et a de plus l'avantage d'être moins contaminé.

Acide nitrique. — C'est un produit de l'action de l'acide sulfurique sur les nitrates, on le prépare généralement en distillant le nitrate de potasse ou de soude avec l'acide sulfurique. Le fort acide nitrique émet d'épaisses fumées grises, lorsqu'il est exposé à l'air humide, parce que sa vapeur, quoique transparente en elle-même, absorbe rapidement l'eau de l'air et se condense en petite gouttes d'acide nitrique dilué qui compose les fumées. L'acide nitrique exerce une influence oxydante énergique sur toutes les substances organiques, on doit le conserver dans des vases en faïence ou en verre ; on peut le mélanger à l'eau en toutes proportions, et à l'état dilué il donne un fluide incolore d'un goût fortement acide.

L'acide nitrique se décompose lorsqu'il est exposé à la lumière et il arrive souvent que des bouteilles d'acide nitrique concentré, éclatent lorsqu'elles sont exposées à la lumière, par suite de la pression des gaz accumulés à la partie supérieure de la bouteille. Cet acide, lorsqu'il est décomposé par l'action de la lumière, prend une teinte rouge-brun, et dans certaines circonstances, une teinte verte, il acquiert la propriété d'émettre, lorsqu'il est exposé à l'air, des vapeurs rouges, brunâtre d'acide hyponitrique qui irritent fortement les organes respiratoires. Cet acide, connu sous le nom d'acide nitrique rouges ou fumant, est très utiles en de certaines circonstances, il est l'objet d'une fabrication spéciale et introduit dans le commerce.

L'acide nitrique ordinaire, ainsi que l'acide nitrique fumant, sont exclusivement employés par le teinturier pour renforcer certains bains et préparer quelques mordants ; pour tout autre usage, il vaut mieux le remplacer par d'autres acides meilleur marché.

La propriété caractéristique de l'acide nitrique de colorer en jaune les substances organiques, propriété utilisée pour la teinture de la soie et de la laine, ne peut être employée dans la teinture des cuirs, parce que l'acide agirait trop fortement sur la substance du cuir.

(A suivre.)

LA MATURATION DE LA CREME

(De la laiterie)

Cette question, si importante dans la fabrication du beurre, reste toujours enveloppée d'un certain voile mystérieux, que l'on a grande peine à soulever.

De cette maturation dépend la qualité du beurre : si la crème n'a pas été suffisamment acidifiée, le beurre reste sans arôme ; au contraire, son goût devient fort et le rancissement ne tarde pas à paraître si l'acidité a été poussée trop avant.

On peut dire que le corps acidifiable est le sucre du lait, que le corps transformable est la matière azotée.

Examinons séparément ces deux facteurs de la réussite, les transformations du sucre et de la caséine.

I. *Sucre de lait.* — L'expérience prouve que le sucre de lait se transforme en acide lactique, et probablement en acide citrique sous l'influence des ferments ; ces ferments, on les connaît, on est parvenu à les isoler, à les cultiver, et la pratique a indiqué les meilleurs conditions de leur reproduction.

Il semble que, pour la qualité du beurre, des températures basses sont d'un effet plus favorable que des températures élevées.

Si l'on fait fermenter du lait ou de la crème à température élevée, 77° Fahr par exemple, on obtient vite des acidités énormes, mais le goût du beurre n'est pas bon, n'est surtout ni délicat, ni parfumé ; il est aigre, grossier.

Si au contraire, on laisse la fermentation se conduire entre 61 et 64° Fahr l'acidité augmente moins vite, elle n'atteint jamais de degrés très hauts avant de rétrograder, mais c'est précisément cette acidité, due à une acidification lente et plutôt attribuable à l'acide lactique qu'à l'acide citrique, qui est celle que l'on doit rechercher.

C'est celle-ci qu'il faut arrêter à un degré déterminé pour baratter ensuite dans de bonnes conditions.

L'excès du sucre de lait paraît nuisible, c'est-à-dire qu'un lait relativement pauvre en sucre, par rapport aux autres éléments, donnerait peut-être des beurres de qualité préférable.

II. Il semble que ce soit sur la caséine que se porte l'action de l'acide et que c'est cette substance qui contribue à développer l'arôme.

Si l'on diminue par trop la proportion de caséine, le goût se développe mal, il est fugace.

C'est là que commence le mystère ; que devient cette caséine dans le phénomène de l'acidification ?

Il faut l'avouer, on ne le sait guère et, malheureusement, sans station expérimentale de laiterie, sans laboratoire d'étude en France, ce n'est pas dans notre pays que la solution de cet intéressant problème va se trouver.

Nous pourrions citer, cependant, sur le sujet, quelques expériences que nous avons eu l'occasion de faire dans une laiterie, grâce à l'amabilité et à la complaisance des propriétaires.

Dans cette laiterie, se trouvait disponible, sur une écrémeuse de Burmeister et Wain, un appareil d'essai du docteur Fjord

Cet appareil se compose, comme l'on sait, d'une couronne que l'on boulotte sur l'arbre de l'écrémeuse.

En des points équidistants de la couronne, sont suspendus des godets verticaux pendant le repos, mais qui prennent la position horizontale sous l'influence de la force centrifuge, aussitôt que l'écrémeuse entre en mouvement. Dans ces godets, on met des tubes de verre numérotés et on est maître d'ajouter ou de placer dans ces tubes les matières que l'on désire soumettre à l'action de la force centrifuge.

L'appareil, que j'avais entre les mains, tournait à la vitesse de 2,400 tours ; le rayon moyen approximatif de la rotation était de 130 millimètres.

Les tubes parcouraient donc 32 mètres par seconde, soit 109 kilomètres à l'heure environ 68 milles ; c'est une belle vitesse de train express.

Les substances, sur lesquelles j'expérimentais, ont été soumises pendant six heures à cette rotation rapide ; elles ont parcouru plus de 650 kilomètres (405 milles environ).

J'ai placé dans ces tubes du lait frais et du lait acide, de la crème fraîche et de la crème acide, puis des émulsions de beurre ou de graisse avec du lait,

Après la rotation, on examinait les tubes. Une remarque que l'on peut faire immédiatement, c'est que les laits un peu acides donnent moins de crème que les laits frais.

Après cette action considérable et prolongée de la force centrifuge, les crèmes séparées sont si compactes, que l'on peut retourner tous les tubes sans qu'il s'en égoutte de liquide, la crème forme à la surface un hermétique bouchon.

Les tubes contenant du lait complet frais donnent : I, de la crème ; II et au-dessous, un liquide laiteux,

tandis que les laits déjà en voie d'acidification donnent: I, de la crème; II, un sérum d'une limpidité parfaite; III, un dépôt caséux.

Les couches de crème vont en diminuant de hauteur avec les degrés d'acidité.

Mais la variation la plus notable est celle de la partie caséuse. Les laits très frais ne donnent que de la crème et du liquide laiteux, mais, aussitôt que l'on turbine des laits acides, le contenu du tube se scinde en trois couches:

- I. En haut, de la crème;
- II. En bas, un dépôt blanc laiteux;
- III. Entre les deux, un sérum clair, limpide, de couleur légèrement verdâtre.

A mesure que l'acidité des laits augmente, la couche de sérum s'agrandit, s'allonge; mais cependant le dépôt caséux diminue ainsi que la quantité de crème; il semble que la caséine soit devenue plus séparable de son liquide ambiant.

Avec les crèmes, les distinctions sont encore plus nettes.

La crème fraîche donne une couche crémeuse compacte, très peu de sérum et beaucoup de précipité caséux; puis, avec l'acidité, le dépôt va en diminuant et, enfin, la crème très acidifiée ne donne plus, après la rotation, que de la crème compacte et du sérum, il n'y a plus de dépôt; dans ce cas, la couche de crème augmente.

Il y a seulement au fond des tubes un très léger précipité.

Ces phénomènes sont remarquables et méritent une explication.

A mesure que l'acidification augmente, le caséum séparé, d'abord flou et aqueux, devient de plus en plus solide, mais moins volumineux il se résorbe, il finit par disparaître.

La couche de crème, qui a passé par un minimum, va ensuite en croissant.

Il semble donc qu'au fur et à mesure du développement de l'acidité, la caséine solide, le fromage, si l'on veut, aille en diminuant; elle est mangée par l'acide, solubilisée par une caséose et, lorsque sa proportion est devenue très faible, le mélange de cette caséine et de la crème atteint une densité inférieure à celle du sérum; la caséine est entraînée avec la crème à monter à la surface; il n'y a plus de dépôt.

A l'origine, le lait est un liquide contenant à l'état flottant, nuageux, une caséine insoluble en suspension.

Avec l'acidification, cette caséine se durcit, se concentre, pour ainsi dire, mais, en même temps, elle est

de plus en plus rongée et solubilisée par les acides qui ont pris naissance.

Il est possible que ce soit là que se trouve le nœud de la question proposée.

Si l'on baratte de la crème très fraîche, on obtient des globules butyreux, qui ne retiennent qu'une quantité insignifiante de caséines, puisque la caséine est à l'état presque fluide et que le babeurre l'entraîne.

Si l'on baratte de la crème un peu aigrie, la précipitation du beurre entraîne avec elle de la caséine plus compacte, la maturation se fait mieux, car elle a un terrain ou de l'étoffe pour se développer; les organismes rencontrent un milieu favorable à leur existence, ils vivent et prospèrent, le beurre est bon.

Mais si l'on a trop poussé l'acidification, on a dépassé le but, la caséine a été rongée, sa proportion a diminué et son taux, par rapport à la matière grasse, devient trop faible.

Le liquide est trop acide, très aigre mais le beurre a retenu trop peu de caséine pour que sa maturation se fasse utilement, le moment favorable est passé; le beurre est grossier, dur, d'une conservation éphémère.

On pressent, d'après ces quelques indications, un peu trop sommaires, malheureusement, la faute en est à nos ressources budgétaires de laboratoire, combien il est intéressant de suivre la marche de l'acidité dans la crème et pourquoi il existe une différence entre les beurres préparés par les différents procédés d'écémage.

La crème de centrifuge manque de caséine, elle mûrit incomplètement, le beurre a un arôme moins marqué, plus fugace.

Dans la crème d'écémage spontané, le travail des organismes est fini, le beurre arrêté au point où a été poussée la crème, et les beurres doivent, si possible, être immobilisés dans leur état excellent de beurres terminés.

Enfin, les crèmes de lait traité par le froid sont tellement aqueuses que la proportion de caséine retenue est trop faible; elles ne donnent jamais que des beurres gras, dont l'arôme vague, indéfini, ne saurait se comparer à celui des beurres de crèmes fermentées.

Nous voyons aussi, par ces considérations, pourquoi le beurre du *Radiateur* ne possède qu'un arôme si faiblement développé, tout en étant du beurre excellent; la caséine est en quantité insuffisante.

Nous insistons, en terminant sur

le caractère *hypothèse* des conclusions que nous avons cru devoir formuler; elles appellent des contracteurs ou des adhérents; Peussent-elles provoquer des expériences nouvelles.

R. LEZÉ

PREPARATION DE L'HUILE DE FOIE DE MORUE

(Suite).

DEUXIÈME PARTIE

Procédé de congélation.—Dans ces dernières années le commerce demandait, et il demande encore, que l'huile de foie de morue médicinale de 1ère qualité se conserve parfaitement claire et ne se congèle pas par temps froid (certains plaçant son point de congélation un peu au-dessous de zéro, certains un peu au-dessus).

La cause de l'épaississement et de la congélation de l'huile, lorsqu'elle est sous l'influence d'une température basse, est la présence des graisses solides qu'elle renferme. Ces graisses sont invisibles à l'œil à une température élevée, attendu qu'elles demeurent alors à l'état liquide à peu près comme dans l'huile ordinaire; mais sous l'influence du froid elles précipitent, ce qui rend l'huile épaisse et floconneuse.

Le point de congélation de l'huile dépend de la quantité de graisses solides qu'elle contient. Plus ces glycérides gras — dont la nature a été reconnue différente de celle des corps analogues observés dans les autres huiles — sont abondants, plus l'huile se congèle vite, lorsqu'elle est exposée à une basse température et *vice versa*.

Afin de produire un article qui reste parfaitement clair, il est nécessaire de débarrasser l'huile de toutes ces substances grasses qui se solidifient à basse température. Mais le moyen de les faire disparaître est demeuré longtemps un point embarrassant, jusqu'à ce qu'enfin, les Norvégiens eussent trouvé la solution du problème.

Une première amélioration à la préparation de l'huile de foie de morue fut apportée, en Norvège par l'introduction du procédé à la vapeur, et cela remonte à l'année 1853; mais les Norvégiens ont si bien réussi à garder pour eux et à tenir secrets pour les autres nations ce premier perfectionnement et ceux qui le suivirent qu'ils ont détenu en réalité — comme ils le disaient — le monopole du commerce de l'huile de foie de morue raffinée à la vapeur, pendant ces quarante dernières

QUELQUES BONNES LIGNES



Sucre Brut de **PORTO RICO**, bonne qualité

Boucauts 1500 lbs	27 ⁷ / ₈ c.
Quarts 300 lbs	31 ¹ / ₈ c.

Pickles Mélangés, en barils, "**LION L BRAND**"

Barils de 5 gallons	37 ¹ / ₂ c.
Barils de 10 gallons	32 ¹ / ₂ c.

Saumon en Conserve, en stock :

" CARIBOU ," bonne qualité.	\$1.00
" HOLLY-LEAF ," première qualité.	1.10

Tabac Canadien, en feuilles "**XXXX**"

Vient d'entrer, **UN CHAR**, 425 ballots de 50 lbs.

Essayez le Whiskey "**CORBY**"

Essayez le Brandy "**BOUTELLEAU & CIE.**"

Essayez les Produits "**HEINZ**"

HUDON, HEBERT & Cie

MONTREAL.

...La CANADA LIQUOR CO., Limitée

Successeurs de AND. BRISSET & FILS.

.....21, 23, 25, rue Gosford, Montréal

ONT TOUJOURS EN STOCK
UN ASSORTIMENT COMPLET DE

CLARET, PORT, SHERRY, MALAGA, MADERE, COGNAC, RHUM, CONSERVES ALIMENTAIRES, ETC.

SEULS AGENTS AU CANADA POUR LES MARQUES :

RHUM ST. JAMES, AMER PICON, CLARET MONTFERRAND de Marceau, de Bordeaux,

GIN WICKEN, (Ce gin, de qualité supérieure et d'un goût agréable, a obtenu les plus hautes récompenses aux expositions internationales)

ÉCHANTILLONS ET PRIX ENVOYÉS SUR DEMANDE.

années, et, à mon arrivée à Terre-Neuve, en 1889, je n'ai point vu que ces perfectionnements fussent connus et appliqués dans les usines existant dans la colonie.

Beaucoup de gens pensent que, pour obtenir que l'huile de foie de morue, qui se congèle si elle est exposée à l'air froid, devienne claire, il faut la chauffer. Ce procédé est excellent pour un moment; mais, que l'huile clarifiée par la chaleur se trouve de nouveau exposée au froid, elle redevient épaisse. Un tel traitement ne saurait, par suite, avoir une valeur durable, parce que la chaleur, au lieu d'éliminer les graisses solides contenues dans l'huile tend seulement à les liquéfier et que ces graisses précipiteront de nouveau dès que l'huile sera exposée au froid, eût-on même procédé à des chauffages répétés.

Si l'on veut éviter ce trouble, les substances grasses — qui sont véritablement cause que l'huile devient épaisse et floconneuse sous l'influence du froid — doivent être écartées, éliminées, si l'on ne peut arriver à ce résultat qu'en soumettant l'huile à un traitement qui la force à abandonner, à basse température, la stéarine qu'elle contient.

On admet que l'huile de foie de

morue se débarrassé des acides palmitique et stéarique qu'elle renferme par compression à la température de 19° Fahrenheit.

Ce traitement de l'huile nécessite une installation spéciale: une chambre réfrigérante dans laquelle la température puisse être abaissée au point désirable, soit par l'emploi de machines à air sec et froid, soit au moyen d'un mélange de sel marin et de glace.

Ce dernier système répond très bien au but poursuivi et son application est de beaucoup la plus économique.

À Terre-Neuve, où il est facile de se procurer de la tourbe ou de la sciure de bois, corps à la fois bons isolants et mauvais conducteurs de la chaleur, on peut employer avantageusement des deux substances pour la construction des chambres réfrigérantes. Ces chambres doivent être pourvues de doubles murs, de doubles planchers et de doubles plafonds et, si le procédé de réfrigération par la glace et le sel est adopté, il sera nécessaire qu'au-dessus de chacune de ces chambres se trouve un grenier permettant d'y introduire les substances réfrigérantes sans jamais avoir besoin d'y pénétrer. Les espaces entre les

doubles murs, le double plafond et le double plancher seront remplis entièrement de sciure de tourbe pulvérisée très tassée, de façon à former une garniture aussi imperméable à l'air que possible.

La chambre réfrigérante doit en outre être munie de doubles portes ne laissant pas passer l'air, et d'une fenêtre juste assez grande pour permettre d'y voir en travaillant, lorsque les portes sont fermées.

(A Suivre)

Montréal, sept. 28, 1897.

M. D. Z. BESSETTE,
12 Place d'Armes, Montréal.
"Mutual Reserve".

Cher Monsieur.

Veillez accepter mes sincères remerciements pour le chèque de \$3,000 que je viens de recevoir de la "Mutual Reserve Fund Life Association", en paiement de ma réclamation contre la Compagnie, sur la police d'assurance de feu Simon Thompson, mon mari.

Daïgnez accepter en même temps toute ma gratitude pour votre courtoisie et veuillez transmettre aussi aux officiers de l'Association l'expression de ma reconnaissance, et me croire.

Votre dévouée,
CÉCILIA SOUCY-THOMPSON.

Hautelement recommandés par les juges aux Expositions Universelles et par les chimistes pour leur pureté. La Bière et le Porter de Labatt, de London.

MINT... PUFF-STRAPS

Nouvelle
Spécialité
de....

Young & Smylie



RECONNAISSANT que le public à la fine bouche aime l'essence de menthe, nous sommes les premiers à offrir au commerce une réglisse flexible contenant cette essence.

La qualité délicieuse de notre réglisse flexible est bien connue elle est sans rivale comme saveur et comme fini.

Nos *Triple Tunnel Tubes* et nos *Navy Plugs* sont aussi des favoris auprès du public, et sont faits de la même manière, quoique contenant des arômes différents.

Nous recommandons toutes ces marchandises pour le commerce d'été, elles plaisent aux goûts les plus difficiles comme confectiois pures, mielleuses et savoureuses.

YOUNG & SMYLIE
BROOKLYN N.Y.

SANS AUCUN ACIDE.

VINAIGRES

DE TOUTES SORTES
ET QUALITÉS.

Manufacturés et mis en entrepot sous la surveillance de l'inspecteur du Revenu de l'Intérieur. ...Garanti pour sa force et son gout.

MANUFACTURE DE VINAIGRE DE ST-HYACINTHE

NOS CONDITIONS
SONT PLUS
QUE RAISONNABLES.



CHAUSSURES D'AUTOMNE



NOS PRIX
DEFIENT
LA COMPETITION.

Nos chaussures—produit des meilleures manufactures du pays—faites sur les formes les plus nouvelles et d'après les procédés les plus récents, excellent sous le rapport de l'élégance, de la durabilité et du confort. Aucune chaussure n'est plus conforme au pied. Notre stock considérable et très varié offre un choix sans précédent, soit dans les chaussures fines ou de travail.

JACQUES-CARTIER



CLAQUES



GOODYEARS PATENT

Nous faisons de cette marchandise une grande spécialité de notre commerce et nous pouvons remplir n'importe quelle commande sur réception, car nous tenons toujours plein stock! Si vous ne pouvez venir, donnez votre commande, écrivez-nous et notre voyageur ira vous montrer des échantillons. Les commandes par la maille reçoivent toute notre attention et nous expédions les marchandises promptement.

J. H. BEGIN, 121 rue St-Joseph, QUEBEC

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 30 septembre 1897.
FINANCES

A Londres, on cotait hier les capitaux disponibles sur le marché libre de 2 1/16 à 2 1/8.

Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre est à 2 1/2 p. c.

Les consolidés se négociaient hier à Londres à 111 1/2 au comptant et à terme A Paris, la rente 3 p. c. se cote à frs 103.12 1/2 à terme.

A Montréal, les prêts à demande ne se font plus guère qu'à 3 1/2 p. c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p. c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 8 7/16 à 8 9/16; à demande, de 8 15/16 à 9 1/32. Sur le comptoir la prime est : à 60 jours de 8 1/2 à 9 1/8; à vue de 9 1/8 à 9 1/2; par le câble de 9 1/2 entre banques et de 9 1/2 sur le comptoir. Le papier de commerce se négocie à 60 jours à une prime de 7 1/2 à 8 1/8 sur le comptoir et les traites documentaires de 8 1/2 à 8 3/4.

Le papier court sur Paris vaut 5.16 1/2. L'argent en barre vaut à New-York 53 1/2 c et à Londres 25 1/2 d.

La Banque Nationale vient de déclarer un dividende de 3 p. c. pour le semestre échéant le 31 octobre; le dividende sera payable aux actionnaires à partir du 2 novembre prochain.

La Dominion Bank paiera à partir du 1er novembre prochain un dividende trimestriel de 3 p. c. sur son capital-actions.

La Banque de Montréal va ouvrir une succursale à Buffalo qui sera conduite sur le même système que sa succursale de New-York où ses affaires sont très prospères. La nouvelle succursale sera ouverte le, ou même avant le 1er novembre prochain.

Les directeurs de la Cie. des chars urbains de Halifax ont décidé d'émettre \$200,000 d'actions nouvelles. Chaque actionnaire pourra souscrire une action nouvelle par quatre actions anciennes. La compagnie paiera un dividende trimestriel de 1 1/2 p. c. à partir du 1er octobre.

A la Bourse de Montréal, les valeurs de banque ont été très négligées pendant la semaine.

Les valeurs industrielles n'ont pas été aussi bien tenues, néanmoins la Merchants Cotton gagne 2 1/2 points et les actions préférées de la Dominion Coal 1 point, les autres compagnies de manufactures de coton voient leurs actions baisser; la Gaz de Montréal a également fléchi de 2 1/2 points, tandis que la Royal Electric perd 2 points.

Les compagnies de transport sont mieux tenues, quoique cependant les Chars Urbains de Toronto soient lourds à 82 1/2 et que la Cie Richelieu & Ontario à 96 1/2 soit en perte de 1/2 point.

Dans les valeurs diverses, les transactions ont été presque nulles, le Câble Commercial se négocie ex-dividende à

181 1/2 et les actions Windsor Hotel perdent un point, en fermant au pair.

Voici les prix auxquels ont été opérées les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant jeudi soir :

Valeurs de banques :	
Banque de Montréal
" Toronto
" Commerce	137 1/2
" des Marchands
" Molsons	195
" British	117
" d'Halifax	179
" Union
" Ontario
" Hochelaga	144
" Québec	125
" Nationale
" East, Townsh
" Ville-Marie
" Nova Scotia

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Vendeurs		Acheteurs	
Banque du Peuple
" Jacques-Cartier	110	85
" Hochelaga	148	144
" Nationale	90	80
" Ville Marie	100	75

Valeurs industrielles :	
Gaz de Montréal	192
Colored Cotton (bons)
" (actions)	45
Montreal Cotton	144
Dominion Cotton	90 1/2
Merchants Cotton	137 1/2
Royal Electric	135

Raisins de Table

REÇU DE W. C. BEVAN & CIE
PAR VAPEUR "PARISIAN" :--

Marque Imperial Cabinet, 1/4 de boîtes.
Marque Taureau, ou Connoisseurs Clusters, boîtes et 1/4 de boîtes.
Marque Tigre, ou Extra Dessert, boîtes et 1/4 de boîtes.
Marque Lion ou Buckingham Clusters, boîtes et 1/4 de boîtes.

Nous offrons aussi des "Sultana" nouveaux, ainsi que des "Valence" des meilleures marques.

Nos Prix sont Bas, considérant la qualité

L. CHAPUT, FILS & CIE, Montreal

POUDRE A PATE

COOK'S FRIEND

Le Nec Plus Ultra de la Qualité

Amène la clientèle...
...et la maintient.



TOUS LES EPICIERES DE GROS

Vendent de la **COOK'S FRIEND**

La Seule Veritable...

FABRIQUEE PAR W. D. McLAREN, MONTREAL

BERNIER & CIE Marchands de Graines

GRAINES DE SEMENCES, GRAINE FOURAGERES, ETC.

CORRESPONDANCE
SOLLICITEE.

Bureau et Entrepot :-

PRES DE LA GARE DU GRAND TRONG, **ST-HYAGINTHE**

Dominion Coal (pref.)	110
" " (ord.)	24
" " (bons)	101 1/2
<i>Compagnies de transport :</i>	
Can. Pac. Ry (ex-div)	77
Toronto St. Ry.	82 1/2
Montreal St. Ry. [ancien]	224
" " [nouveau]	218 1/2
Halifax St. Ry (actions) [ex-div]	115 1/2
" " (bons)	
St. John St Ry	
Cornwall St Ry	
Duluth S. S. & Atlantic (ord.)	4
Duluth S. S. & Atl. (pref.)	
Rich. & Ont (actions)	96 1/2
" " (bons)	
<i>Valeurs diverses :</i>	
Montreal Telegraph	177 1/2
Cable Commere'l (actions) [ex-div.]	181 1/2
" " (bons)	
" " (enreg.)	
Postal Telegraph	
Bell Teleph (actions)	
" " (bons)	
West. Loan & Trust	
Loan & Mortgage	
Northwest Land [pref.]	
" " [comm.]	
Windsor Hotel	100
Heat & Light Co (actions)	
" " (bons)	
Canada Paper (bons)	

COMMERCE

La semaine qui finit, sans donner autant de satisfaction que ses devancières, n'aura pas été sans donner satisfaction au commerce en général.

Il y a bien quelques exceptions notamment pour les produits de la laiterie qui ne présentent plus le même mouvement et dont les prix se maintiennent

difficilement. Les grains ont été atteints également et en dehors de la sympathie entre les divers marchés, nous avons en plus, contre nous, la cherté du fret.

Les commerces des épicerie, des marchandises sèches, des cuirs et des ferronneries enregistrent des ordres assez ronds et les collections donnent généralement satisfaction.

La campagne désirerait peut-être un temps un peu plus frais pour la rentrée des pommes de terres, mais telle qu'elle est la température n'est pas défavorable aux travaux qui restent à faire.

Cuirs et peaux.—Rien de particulier à signaler, sinon la fermeté des prix.

Draps et nouveautés.—La saison est réellement meilleure pour le gros et pour le détail ; la semaine qui finit a été satisfaisante, comme les précédentes. Le beau temps dont nous jouissons, qui n'est ni trop chaud, ni trop froid, oblige à se vêtir avec des vêtements de demi-saison, ce qui n'a pas lieu tous les ans à cette époque de l'année.

Epicerie.—Les sucres, sirops raffinés et mélasses ont toujours une bonne demande à prix fermes.

Les cafés de Rio sont plus fermes encore quoique sans changement de prix.

On trouve à acheter le blé d'inde en boîtes depuis 65c la doz. et il se vend des tomates en conserve de la nouvelle récolte à 85c la doz.

Nous prions nos lecteurs de se reporter à notre liste de prix pour les fruits secs ; nous avons fait un assez grand nombre de changements que nous ne pouvons tous rappeler ici. Il a été reçu des avelines dont notre place était dépourvue, nous les cotons à nouveau

Les sultanas s'offrent maintenant à 7 1/2c prix de début. Les peanuts sont à prix plus élevé.

La fabrique Macdonald vient encore d'augmenter de 1c par lb. ses tabacs à chiquer.

Fers, ferronneries et métaux.—Le fer canadien en barres qui se vendait à des prix variables, suivant quantités et aussi selon les maisons de vente, a pris plus de fixité par suite d'une entente des laminoirs. On le vend désormais de \$1.40 à \$1.50 dans presque toutes les maisons de gros pour ne pas dire dans toutes.

Les propriétaires d'usines sont en conférence depuis hier, nous aurons sans doute, par suite, quelques changements à signaler dans notre prochain numéro.

Huiles, peintures, etc.—Les huiles de castor de toutes provenances sont en hausse, nous rectifions notre liste prix.

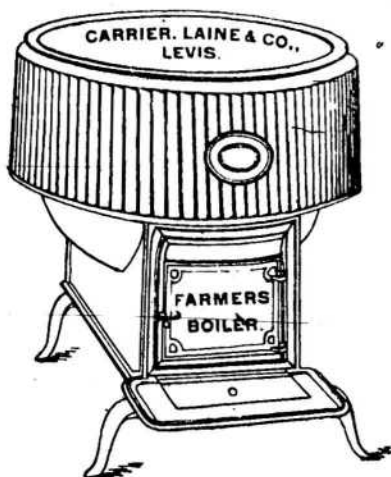
L'essence de terréenthine fait maintenant 46c., soit 1c. de hausse par gallon.

Poissons.—Nous cotons maintenant les harengs Cap Breton à \$5 le baril et \$2.75 le 1/2 baril.

Salaisons, saindoux, etc.—Les lards canadiens sont sans changement et le lard de Chicago est en baisse de 50c à \$18.50 le quart.

Les saindoux purs sont rares et fermes aux prix de la liste.

Sir William Van Horne dément la rumeur que le C. P. R. aurait l'intention d'acheter le Canada Eastern. Il déclare que le chemin est entre bonnes mains au profit des intérêts desservis.



6 Raisons

Pour lesquelles nous vendons si bon marché nos **Poeles pour fermiers, pour la cuisine, et nos Bouilloires.**

- 1—Notre fonderie et nos ateliers sont sur le bord du fleuve.
- 2—Nous avons nos propres quais.
- 3—Le fer en gueuse est déchargé directement des navires à notre fonderie (pas de charroyage à payer.)
- 4—Nous tirons partie de ce que les autres jettent.
- 5—Nos facilités de production ne sont pas surpassées au Canada.
- 6—Nous sommes satisfaits d'un plus petit profit que les autres désirent faire. Ecrivez-nous si votre marchand n'a pas nos marchandises. Tous genres de machineries ou de moulages faits à ordre.

CARRIER, LAINE & CIE
LEVIS, Q.

263, rue St-Joseph, Québec.

145, rue St-Jacques, Montréal

Ecrivez-nous
quand
vous voulez du

SEL.

VERRET, STEWART & Co.
MONTREAL
QUEBEC



LE CIRAGE UNIVERSEL DE CAMERON

Pour Chaussures en Cuir Jaune, Brun et Tan, Selle, Rènes, Sacs de Voyages et toutes sortes d'Articles de ce genre.

VERNIS A CHAUSSURES CAMERON...

Ce vernis est universel, il a obtenu les médailles d'or aux différentes expositions universelles il donne à la chaussure ou autre articles en cuir un brillant riche, et conserve parfaitement le cuir. Demandez des échantillons.

The D. CAMERON UNIVERSAL SHOE DRESSING Co.



L. A. DASTOUS, Representant, No 18 rue St-Alexis, Montreal.

Revue des Marchés

Montréal, 30 sept., 1897

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS ÉTRANGERS

La dernière dépêche reçue de Londres au Board of Trade, cote comme suit, les marchés du Royaume-Uni, à la date d'hier :

"Londres — Blé et maïs à la côte, sans affaires, 3d plus bas. Blé, en route, vendeurs en baisse de 3d ; maïs, facile ; maïs américain tranquille ; maïs du Danube, 3d plus bas — Marchés anglais de l'intérieur, blé généralement plus bas. Liverpool — Blé disponible, tranquille : Sur future, facile, à 7s 11d septembre ; 7s 6½d octobre ; 7s 4½d décembre. Maïs disponible, tranquille. Sur futurs, faciles à 3s ½d octobre ; 3s 1½d novembre et 3s 1½d décembre. Farine de Minneapolis, 26s 3d."

En France, les marchés de l'intérieur restent soutenus.

Nous lisons dans le *Marché Français* du 11 septembre :

La nouvelle campagne agricole ne se présente pas jusqu'à présent sous des auspices plus favorables que sa devancière ; le mauvais temps est encore venu cette semaine contrarier tous les travaux agricoles et les pluies sont tombées partout en telle abondance que déjà les rivières grossissent, et que les inondations sont à redouter dans certaines régions, telles que celles arrosées par la Marne et le Rhône. Le ciel s'est

heureusement dégagé depuis hier, la température semble vouloir redevenir plus clémente et la culture en profite pour terminer ses rentrées ou commencer la préparation de ses terres en vue des semailles d'automne.

En ce qui concerne les affaires, nous constatons cette semaine un ralentissement dans les transactions ; la culture restreint ses offres et accorde difficilement des concessions. La meunerie se montre de son côté assez réservée, la qualité des grains qui lui sont généralement offerts étant médiocre, et la vente en boulangerie toujours aussi calme. On attend d'autre part, avant de se mettre résolument aux affaires, de connaître les solutions apportées aux questions actuellement en suspens, abaissement des prix de transport et autres, ainsi que d'être fixé par les statistiques sur l'évaluation de la récolte en France. On attend pour cette semaine l'estimation du gouvernement ; l'Association nationale de la meunerie française travaille activement de son côté à l'établissement de son évaluation, travail rendu cette année extrêmement délicat en raison de la diversité des rendements sur l'étendue de notre territoire.

La récolte du seigle aux Etats-Unis, estimée d'abord à 28,000,000 minots, ne figure plus que pour 25,000,000 minots, soit un million de plus que l'an dernier, mais deux millions de moins qu'en 1894 et 1895. Il y aura également déficit dans le rendement en Russie, en France et ailleurs. En Allemagne, on compte, au contraire, sur une récolte plus forte que

les premiers rapports ne le faisait supposer.

On a télégraphié de Buenos-Ayres au *Times* de Londres que durant ces derniers jours la récolte de blé dans la République Argentine a plus souffert de la sécheresse et de fortes gelées que des sauterelles.

Le marché de Chicago montre cette semaine moins de force, avec une baisse de 3 à 4 points sur les prix de la semaine précédente pour livraison en décembre et mai.

Mardi dernier, malgré les avis de sécheresse et des retards dans les ensemencements en blé d'hiver le blé de septembre a baissé de 2½ points sur les cours de la veille.

Les livraisons des fermiers s'accroissent et hier encore sur l'annonce d'une augmentation de 10 millions de minots dans le visible du monde entier, publiée par Bradstreet le marché baissait de 1½ à 1 point.

Voici les prix en clôture sur le marché de Chicago pour chaque jour de la semaine écoulée pour les livraisons futures :

	Déc.	Mai
Jeu.	92½	9 ½
Vend.	92½	9 ½
Samedi	91½	90½
Lundi	91½	90½
Mardi	90½	88½
Merc.	89½	87½

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis :

Chicago, No 2, rouge	93
New-York, No 2, rouge	94½

Au Commerce

Nous avons reçu notre stock de

POISSONS

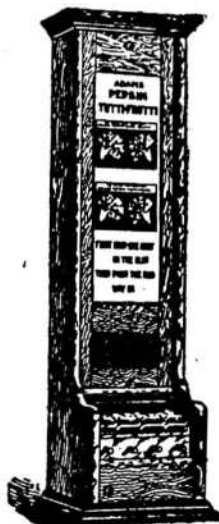
et nous offrons au commerce, de bonnes qualités de Morues et Harengs à des prix sans précédent.

ECRIVEZ POUR NOS PRIX

G. G. GAUCHER

MARCHAND DE PROVISIONS EN GROS

91 et 93, rue des Commissaires,
et 22, Place Jacques-Cartier, Montréal



Machine Automatique pour la Vente

Au détail du

Tutti Frutti Adams

Pour renseignements, s'adresser à...

Globe Automatic Selling Co.

13 rue Jarvis - TORONTO, ONT

J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND DE PROVISIONS ET

Commissionnaire en Beurre et Fromage

Achète aux plus haut prix du marché, et vend à commission tous les produits de la ferme.
 Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage.
 Avances libérales sur consignations.
 Fournitures générales pour beurreries et fromageries, Tinettes en belle épinette blanche 30, 50, 70 lbs. Spécialité de tinettes pour beurreries. Boîtes carrées paraffinées de 56 lbs. pour l'expédition du beurre. Bois de boîtes à fromage.
 Les Meilleurs Sels Higgins, Ashton et Windsor, pour beurreries.

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE
 TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES.

333 et 335, rue des Commissaires, Montréal.

Duluth, No 1, du nord..... 87
 Detroit, rouge No 2..... 91½
 Les principaux marchés de spéculation ont fermé comme suit, à la date d'hier :

	Déc.	Mai
Chicago.....	89½	87½
New-York.....	91½	89½
Detroit.....	93½	...
Duluth.....	85½	...

MARCHÉS CANADIENS

Nous lisons dans le Commercial de Winnipeg en date du 27 courant :

"Le marché local a été convenablement soutenu. Le blé a eu un fort mouvement, environ 250,000 minots ont été mis journellement sur les marchés de l'intérieur par les fermiers. Une grande partie a été emmagasinée pour le compte des fermiers. On a chargé chaque jour de 200 à 250 chars aux points de l'intérieur pour expéditions et il y a au moins 3,000,000 minots actuellement emmagasinés dans les élévateurs de la campagne. Les prix payés aux fermiers varient, cela va sans dire, considérablement sur les différents points.

La moyenne générale payée aux fermiers pour le No 1 dur pour la plus grande partie de la semaine a été de 75 à 76c. Aux points du district de la réserve mennonite, au sud du Manitoba, le blé est presque entièrement de No 2, c'est la raison pour laquelle on cote plus bas à ces endroits. On se plaint quelque peu de la rareté des chars, cependant avec le fort mouvement qui s'est produit si tôt, on pouvait difficilement attendre à obtenir des chars sur tous les points aussitôt qu'on en avait besoin.

Le blé a varié principalement entre

92 et 93c sur le marché de Winnipeg pour le No 1 dur, à flot à Fort William. Lundi, on cotait de 93 à 93½c, mais mardi la cote était de 1c plus bas, de 92 à 92½c. Hier, on a fait 92½c et on rapporte qu'une vente a touché 92½; le No 2 dur est coté 3c au-dessous du No 1 et le No 3 dur de 4 à 5c au-dessous du No 2.

On télégraphie de Winnipeg que les élévateurs de la province sont encombrés de blé en dépit des efforts des compagnies de transport pour les soulager. Ni les commerçants ni les compagnies de chemins de fer n'étaient préparés pour recevoir une quantité de blé qu'on n'a jamais vu aussi considérable à cette époque.

On télégraphie de Toronto, hier, l'état des marchés d'Ontario, comme suit : "Marché tranquille. Farine, terne, acheteurs et vendeurs à part; straight rollers cotés à \$4.00, ouest, pour l'exportation. Blé, plus bas, achats pour l'exportation à 70c, fret maximum; quelques chars vendus à 79c, ouest, à la meunerie. Blé de Manitoba, terne; No 1 dur coté de 91 à 92c Fort William, et de 96 à 97c Goderich ou Owen Sound. Son, tranquille, à \$8 00 ouest et gru de \$11.50 à \$12.00, ouest. Sarrasin, tranquille; prix purement nominal. Orge, tranquille, offres convenables; orge à moulin vendue à 24c, ouest. Avoines, tranquilles; ventes de blanche à 23c ouest, et mélangée à 22½c, ouest. Pois, ternes et plus faciles; ventes à 47 et 48c, nord et ouest. Farines d'avoine, tranquille; prix soutenu de \$3.10 à \$3 20 pour lots de chars sur rail. Blé d'Inde, bonne demande; prix sans changement, lots de char cotés à 32c, ouest. Seigle, terne, de 44 à 45c, fret moyen."

Par suite de la baisse aux Etats-Unis et de la cherté du fret dans notre port le marché au grain de Montréal, est plus faible; la demande se ralentit également. Nous changeons nos cotes en conséquence.

Les farines ont une demande moins active; il y a toujours un certain courant d'affaires mais pas assez fort pour donner de la fermeté au marché.

Nous cotons maintenant les patentes d'hiver de \$5.15 à \$5.25 et les straight rollers, de \$4.85 à \$5.00. Ces prix s'entendent pour les farines provenant de blé vieux; et quant aux farines de blé nouveau, elles peuvent s'obtenir au-dessous de ces prix, la qualité du grain n'étant pas aussi belle.

Les farines du Manitoba conservent leur cote précédente chez les principaux meuniers; cependant, comme nous le disions précédemment, on pourrait aisément obtenir des concessions pour lots de quelque importance.

La demande en issues de blé est bonne à prix soutenus.

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$5 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur.	1 10 à 1 11
" No 2 dur.	1 07½ à 1 09
Blé du Nord No 1.	0 00 à 0 00
Avoine blanche No 2.	0 26½ à 0 27
Blé d'Inde, Américain.	0 37½ à 0 38
Pois, No 2 par 60 lbs.	0 57½ à 0 58½
Orge, à moulée par minot.	0 33 à 0 35
Sarrasin, par 48 lbs.	0 42 à 0 43
Seigle, par 56 lbs.	0 51 à 0 52

FARINES

Patente d'hiver.	\$5 15 à 5 25
Patente du printemps.	5 60 à 5 75

B. HOUDE & CIE

Les plus grands **Manufacturiers de Tabacs** Coupés et en Poudre du Canada.

Les noms de nos Célèbres Tabacs sont..... HUDSON, (à fumer et à chiquer). MORNING DEW, (Virginia Flake Cut). GOLDEN LEAF, (Virginia Cut Plug).
 Nos Tabacs en Poudre sont..... Rose No 1, Rose Extra, Rose & Fève, Naturel No 2.

ECHANTILLONS ET LISTE DE PRIX ENVOYES SUR DEMANDE

BUREAUX :

ENTREPOT et MANUFACTURE :

No 350 rue Saint-Jean **QUEBEC** 189 à 197 rue Richelieu

A. A. AYER & Co.

Agents dans les principales villes du Canada, Etats-Unis et Angleterre.

Bureau : 576, rue St-Paul, Montreal.



Exportateurs de

BEURRE..et..FROMAGE

B. DE POSTE 2321.

ALEX. W. GRANT

TELEPHONE 1263.

Exportateur de Fromages et Marchand à Commission

Nous payons le plus haut prix du marché pour le meilleur Beurre et Fromage. Nous garantissons de donner entière satisfaction sur toutes consignations. Seul agent pour la célèbre présure "Eureka" et le sel de beurre de Worcester.

33, 35 et 37 RUE WILLIAM, MONTREAL.
2 à 6 HARRISON STREET, NEW YORK.

HODGSON BROTHERS EXPORTATEURS ET MARCHANDS A COMMISSION DE Fromage et Beurre

TELEPHONE 366.

65, 67, 69, RUE WILLIAM, MONTREAL.

B. DE POSTE 537.

Nous sommes en communication directe avec tous les principaux négociants d'Angleterre et nous pouvons toujours obtenir les plus hauts prix sur consignations. Nous avons aussi constamment en mains un fort approvisionnement de fournitures pour beurres et fromages aux plus bas prix, aussi matériel pour boîtes, etc. Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage. Avances libérales sur consignations. Entrepôt froid de première classe à prix réduits. Prix spéciaux sur demande.



LONDON, ONT.
SAPANKE, "
BELLEVILLE, "
BROCKVILLE, "
ST-BYACINTHE, QUE.

Straight roller..... 4 85 à 5 00
Forte de boulanger (oité)..... 5 25 à 5 40
Forte du Manitoba..... 5 10 à 5 20

FABINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....\$3 30 à 3 50
Farine d'avoine granulée, en barils..... 3 60 à 3 80
Avoine roulée, en barils..... 3 40 à 3 50

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie, nous écrivent de Liverpool le 17 courant :

" Par suite de la demande ralentie de la part de la campagne et des accumulations en fromage de juin, il est devenu plus difficile de maintenir les derniers prix.

" Nous cotons :

Canadien blanc et coloré, frais, choix 44 à 46s
Canadien, blanc, très fin..... 41 à 43s.
E. U., blanc et coloré, choix..... 43 à 45s.

Importations du Canada et des Etats-Unis: 35,237 boîtes.

MARCHES AMÉRICAINS

Canton, 25 septembre—Les ventes ont été de 1700 grosses boîtes à 9 3/16c et 1500 petites boîtes à 9 1/2c.

Watertown, 25 septembre—Les ventes ont été de 2500 boîtes à 8 1/2c et 9 1/2c.

Ogdensburg, 25 septembre—Il a été offert 1304 boîtes. 9: offert sans résultat. Plus tard sur la rue quelques lots à 9 1/2c.

Utica, 27 septembre—Les ventes ont été de 4770 grosses boîtes à 8 1/2c, 691 do à 8 1/2c; 98 do à 8 1/2c; 80 petites boîtes à 8 1/2c; 1614 do à 9c; 260 do à 9 1/2c.

Little Falls, 27 septembre—Les ventes ont été de 150 grosses boîtes de blanc à 8 1/2c; 6315 grosses et petites boîtes à 8 1/2c

MARCHÉS D'ONTARIO

Woodstock, 23 sept. — Il a été offert 6000 boîtes de fromage; il a été offert 9 9 1/8c. Aucune vente.

Kingston, 23 sept. — Il a été offert 1600 boîtes; 9 1/2c offert, mais aucune vente.

Perth, 24 sept.—Il a été offert 500 btes de blanc; 9: offert, aucune vente.

Brantford, 24 sept.—Il a été offert 3394 boîtes; les ventes ont été de 220 boîtes à 9 5 1/8c et 219 do à 9 9 1/8c.

London, 25 septembre.—Il a été offert par 25 fabriques 4 338 boîtes. Les ventes ont été de 120 boîtes d'août à 9 1/2c; 380 à 9 5/16c et 920 à 9 1/2c.

South Finch, 25 septembre.—Il a été offert 1,238 boîtes dont 1,148 de blanc et le reste de coloré; 9 1/2c offert; aucune vente

Iroquois, 25 septembre.—Il a été offert 925 boîtes de coloré et 100 de blanc, il a été offert 9 1/2c sans résultat.

Campbellford, 28 septembre.—Il a été offert 1235 boîtes. Les ventes ont été de 475 boîtes à 9 5/16c; 270 à 9 1/2c et 70 à 9 1/2c.

Belleville, 28 septembre.—Il a été offert par 20 fabriques 1675 boîtes de blanc et 110 de coloré; 8 1/2c offert sans résultat.

Madoc, 28 septembre—Il a été offert par 15 fabriques 1000 boîtes d'août; 8 1/2c offert sans résultat.

Sterling, 29 sept. — Il a été offert 650 boîtes de blanc et 50 de coloré. Les ventes ont été de 225 à 9 5 1/8c.

Tweed, 29 sept. — Il a été offert 1140 boîtes. Les ventes ont été de 145 boîtes à 9 1/2c.

Picton, 29 sept. — Il a été offert par 9 fabriques, 750 btes de coloré; 9 1/2c offert sans résultat.

Napanee, 29 sept. — Il a été offert 440 btes de blanc et 350 de coloré; 9 1/2c offert sans résultat.

MARCHÉ DE QUÉBEC

Cowansville, 25 sept. — Il a été offert par 40 fabriques 3320 btes de fromage; 9 5 1/8 et 9 1/2c offert sans résultat.

Le marché de Montréal ne présente pas grand changement depuis la semaine dernière, si toutefois il en existe. C'est la même tranquillité pour ne pas dire la même absence de transactions, et la même incertitude pour l'avenir. La spéculation semble ne plus exister, les marchés anglais sont, paraît-il, encombrés; non seulement nos exportations ont dépassé cette année, de près de 300,000 boîtes, celles de l'an dernier, mais le Royaume-Uni a produit lui-même, dit-on, 15,000 tonnes de fromage de plus que sa production de 1896 et la Hollande aurait augmenté la sienne de plus de 1200 tonnes.

Un relèvement des prix, dans ces conditions, semble bien problématique.

Les prix aujourd'hui pour le fromage de choix de septembre ne dépasse pas 9 1/2c.

Les exportations totales ont été, depuis le 1er mai, de 1,401,530 boîtes contre 1,102,522, l'an dernier, pour la même période.

Celles de la semaine dernière ont été de 51,941 boîtes contre 47,443 pendant la semaine correspondante de 1896.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool le 17 septembre :

" Le marché ne présente pas de changement officiel, cependant quoique les prix soient encore à peu près les mêmes que la semaine dernière, on constate une tendance à se rapprocher des vues des acheteurs.

" Nous cotons :



Le Corset Modèle P. & A.

Donne la beauté au buste et procure le confort—
Fait en pur Acier et en Contil Français
Est léger — Il plaît énormément — Prix \$1.00,
valant le double. Fabrication supérieure et
unique—Se vend bien et avec profit. Demandez
nos échantillons.

Montreal Corset Mfg. Co., Farnham, P. Q.

Bureau 3051, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

VITRINES

(SHOW CASES)

LE MEILLEUR ENDROIT DE
TOUT LE DOMINION POUR
ACHETER A BON MARCHÉ.
ÉCRIVEZ POUR CIRCULAIRES
ET LISTE DE PRIX.

Canada Cabinet Co.

639, RUE LAGAUCHETIERE

MONTREAL

Ladles des Etats-Unis, fins..... 54 à 58s
 Imitation, crémeries, tin. frais 60 à 63s
 Irlande, fabriques..... 84 à 90s
 " crémeries, boîtes..... 94 à 98s
 Etats-Unis, crémeries, choix,
 en boîtes..... 86 à 90s
 Canada, crémeries, choix, en
 boîtes..... 90 à 94s
 Danemark, crémeries, barils..... 108 à 112s
 Importations du Canada et des Etats-
 Unis : 10,990 paquets

MARCHÉS AMÉRICAINS.

Canton, 25 septembre—Les ventes ont été de 600 tinettes de beurre à 20c.

Utica, 27 septembre—Les ventes ont été de 86 paquets de crémérie au prix de 20 et 20½c ; 25 caisses en pain à 21½c.

Little Falls, 27 septembre—Les ventes ont été de 27 paquets de laiterie au prix de 15 et 17c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Les exportateurs ne sont pas en quête de beurre sur notre place ; on nous dit qu'ils achètent plus volontiers à la campagne où ils paient une fraction ou deux de plus que ce qu'ils offrent aux détenteurs à Montréal. C'est qu'évidemment ils ont trouvé un beurre plus à leur convenance au dehors qu'ici, car ils ont encore le fret à payer pour amener le beurre à la ville.

Quoiqu'il en soit, les exportateurs n'offrent guère que 19c sur notre marché. Cependant il s'est fait des ventes à 19½c et les détenteurs ont raison d'être fermes ; quand on sait que le beurre de choix se vend 22c. à New-York, en gros.

Les exportations ont été, la semaine dernière de 243 paquets, contre 1808 la semaine correspondante de l'an dernier.

Depuis le 1er mai, les exportations totales ont été de 158,569 paquets contre 91,956 boîtes la semaine correspondante de 1896.

ŒUFS.

A Liverpool, la semaine précédent le 17, les œufs restaient à prix soutenus, ceux du Canada avaient une meilleure demande, ceux d'Irlande se plaçaient plus difficilement. On cotait alors : œufs frais d'Irlande de 6s à 8s 3d et ceux du Continent de 5s. à 6s 10d ; les Canadiens variaient de 6s 3d à 6s 10d. Nous sommes informés que, depuis, le marché a faibli.

Sur notre place, la demande du dehors s'est ralentie et les arrivages se sont accrus ; en gros, un cote en baisse les œufs strictement frais de 16 à 16½c. Les œufs mirés rapportent de 13 à 14c et les œufs hors choix de 10 à 11c.

LÉGUMES

Nous cotons : tomates, 25 à 35c la boîte ; aubergines, \$1 la doz ; pommes de terre, \$1.25 à \$1.50 le qrt de 3 minots ; céleri, de 20 à 25c la doz ; salades, 20c la doz ; choux, de 15 à 25c la doz. et de \$1.50 à \$1.75 le cent ; choux-fleur, de 50 à 75c la doz ; patates sucrées, \$3 le quart ; navets, 75c le sac ; carottes 25c le panier ; oignons du pays, 25c le panier et \$1.25 le quart.

Les haricots triés à la main valent de 80 à 90c pour lots de quelque importance et de 95c à \$1.00 le minot, au détail.

FRUITS VERTS

Le commerce des fruits verts est toujours lent.
 On cote actuellement : poires de 40 à

50c le panier et de \$3.00 à \$4.00 le qrt : pêches, 40 à 50c le panier, prunes de 40 à 50c le panier ; raisins de Delaware de 3 à 4c la lb ; raisins verts de Niagara 2 à 2½c la lb et le Tokay \$1.20 la boîte ; les raisins bleus se vendent à raison de 1½c la lb.

Les bananes sont moins cher ; on paie le régime de 40 à 75c. Les pommes augmentent ; on les paie de \$2.50 à \$3.00 le quart.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co., nous écrivent de Boston le 23 septembre :

" La semaine dernière, il est arrivé 600 chars de foin et 39 de paille pour le marché local, contre 348 chars de foin et 8 de paille la semaine correspondante de l'an dernier.

" Par suite de la continuation des forts arrivages, les prix sont faciles sur toutes les sortes sauf pour les foins No 1 et de choix. Ces deux qualités se vendent promptement aux prix cotés. Le foin de trèfle et le foin mélangé de trèfle sont particulièrement lourds.

Pas de changement remarquable sur la paille soit de seigle, soit d'avoine.

" Nous cotons :

	Groses balles.	Petites balles.
Foin, choix	\$15.00 à \$.....	\$14.50 à \$.....
— No 1	13.50 à 14.00	13.00 à 13.50
— 2	11.00 à 12.00	11.00 à 12.00
— 3	10.00 à 11.00	10.00 à 11.00
— mél. de trèfle	10.00 à 11.00	10.00 à 11.00
Paille de seigle, long.	10.00 à 11.00	
— de seigle mêlée	8.00 à 8.50	8.00 à 8.50
— d'avoine	6.50 à 7.00	6.50 à 7.00



Nous pouvons Meubler le Monde entier

Nous avons toujours en mains l'assortiment de Meubles le plus complet de la ville. Les styles les plus nouveaux et les prix les plus bas.

VENEZ LES VOIR CHEZ

N. G. VALIQUETTE

P.S. Nous avons fait l'acquisition du stock de banqueroute de L. S. Bonnin, que nous liquidons en bas du prix coûtant, au No 1191 RUE ONTARIO.

1575, Ste-Catherine

Se vendent bien? Oui!

Epices à mariner...

à la mesure et en
paquets de 5 et 10 cents.

PURE GOLD

Avez-vous cette ligne de marchandises en magasin?

PURE GOLD M'FG. CO. 31 & 33 FRONT ST. EAST. TORONTO.

W. H. DUNN, Agent, No 394 RUE ST-PAUL, MONTREAL

Nous ne changeons pas nos cotes de la semaine dernière qui s'appliquent au foin vieux. Nous dirons cependant que le prix extrême de \$12.00 en gros est pour le foin fantaisie.

Le foin nouveau vaut de \$9.00 à \$11.00 suivant qualité. On préfère cette année, les foins d'Ontario à ceux de Québec.

Nous cotons au détail:

Foin pressé No 1, la tonne.....	12 00 à 13 00
do do No 2 do	9 50 à 10 50
Paille d'avoine do	4 50 à 5 00
Moulée, extra la tonne.....	18 00 à 20 00
Gru blanc do	00 00 à 17 00
do No 2, do	00 00 à 16 00
Son (Manitoba) do	13 50 à 14 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 13 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 18 00

Et au char :

Foin pressé No 1.....	10 50 à 12 00
do do No 2.....	8 50 à 9 50
Paille d'avoine.....	0 00 à 4 00

UN PEU DE TOUT

Il paraît qu'un excellent moyen pour transporter les graines et tubercules sans que la chaleur, la sécheresse ou un voyage prolongé leur puissent porter préjudice, consiste à les enrober dans un peu de plâtre gâché: le plâtre les protège des chocs et leur assure un état de demi-humidité fort satisfaisant.

Une demande sera faite à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour demander la passation d'un acte incorporant "La compagnie de Téléphone de Beauce," dans le but d'établir des lignes de communication par téléphone dans la province de Québec, avec tous les pouvoirs nécessaires et ordinaires accordés aux compagnies incorporées; pour telles fins.

M. C. N. Armstrong, du chemin de fer Atlantique & Lac Supérieur, de retour d'Angleterre, dit avoir pris des arrangements pour l'achèvement de la sections du chemin de la Baie des Chaleurs et que la ligne jusqu'au port de Paspébiac sera terminée dans cinq ou six semaines. Son intention serait d'établir un service transatlantique, l'été prochain, entre Paspébiac en un port d'Irlande, probablement Galway.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS.

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Absents

Wilks Wm T. Sarah Knowlton 689

Arthabaska

Plamondon F. C. People's Bank de Halifax 506

Augusta

Blanchet L. T. Beaudoin 150

Boston

Ice Leather Measuring Machinery Co. C. E. Elliot 400

Bury

Scott Robert & Co. et al. Cookshire Flour Mill Co 258

Chicoutimi

Boivin J. C. A. Paquet 110

Vezina G. A. B. Dupuis 110

East Angus

Stevenson T. M. T. Davidson 255

Farnham

Bisaillon Homère M. Labrière 225

Gentilly

Turcot E. P. Martineau 275

Hatley

Beau M. W. Read 105

Fleury Simeon N. Viger (dommages) 500

Inverness

McVitty Wm. C. Veilleux 231

Lévis

Bouchard J. B. F. Lemieux 159

Veilleux C. T. Roberge 600

Magog

Corp. dt. Canton Magog. A. Grok 160

Maria Capes

Dien No. V. Lemoine et al 235

Montréal

Allen D. W. R. S. Williams et al 295

Bogue J. I. J. Z. Arcan et al 224

Bayard J. Royal Institution 1e cl.

Bourdon G. A. F. Lapointe 276

Briulé H. Dame M. Tarte 159

Brien A. D. Crawford 110

Bélair L. P. J. T. Lanoix 290

Belanger L. C. Trust & Loan Co 2090

Bell Telephone Co. J. Morrison 3316

Courville D. et al. J. O. Besuchemin et al 150

Demers L. F. A. Boucher et al 190

Dumouchel P. Dame E. M. Mussen 2759

De Cotret O. R. Dame H. Bourgoin 173

Davis M. E. et al. J. Arnold et al 589

Duffy J. J. Dame M. T. Tétrault et vir 175

Dowal H. E. La Banque St Hyacinthe 126

Dumesnil E. O. Brunet 159

Dods W. D. C. MacCallum 158

Delage Dame M. L. et vir. J. Paquette 4e cl.

De Cotret O. R. Dame H. Bourgoin 4e cl.

Eadie J. L. W. W. Lockerby et al 143

Foster J. J. Baylis 162

Foley J. F. W. May et al 178

Faulkner Dame S. et vir. S. C. Matthews 589

Garipey A. Merchants Bank 4e cl.

Globensky L. A. J. Carson 110

Giroux Dame L. Dme M. L. Lepaillier et vir 1500

Guerin M. A. F. Scott esq 1e cl.

Guerin M. A. F. Scott esq 1e cl.

Germain P. A. J. F. Gravel 190

Gélinas F. J. F. Gravel 325

Gubar I. M. et al. Banque Nationale 140

Groulx R. Banque Ville Marie 100

Gougeon P. H. C. St Pierre 280

Gougeon P. A. Hudson 108

Gascon S. H. C. St Pierre et al 160

Henderson J. B. Dame M. E. Martel et al 150

Hutchins H. A. Dame O. Desy et vir 100

Hayes J. jr et al. J. Hüyes 129

Harte J. A. et al. W. B. Baker 427

Hope Dame F. et vir. E. B. Greenshields et al 180

Irvine J. et al. J. Malo 157

Kenny E. J. A. Germain 100

Lacasse O. O. Laferrière 300

Lesage H. et al. A. J. A. Chagnon et al 290

Lacasse M. L. J. N. A. Dufresne 119

Lauzon Delle S. M. L. et al esquad. 149

Loranger J. T. R. Dame A. Ménard et vir 168

Labonde E. J. Queirrier 250

Laferrière O. M. S. Boulet 226

Langlois & Cie et al. La Banque St Hyacinthe 160

Labelle Dame E. H. E. Panet 1e cl.

Lamothe C. Dame H. Labelle 1e cl.

Mercier J. A. T. Liggett 566

Montpetit T. S. Cardinal 166

Martin A. B. Shepherd 100

Martin A. P. Demers 127

Montreal Street Ry Co. Cite de Montréal 21050

Morin E. J. Paquette 413

Normandin E. Lake of the Woods Milling Co 100

Pataud L. N. F. Valentine 120

Pominville J. J. S. Archambault 540

Prevost A. J. T. Marchand 301

Picotte P. et al. J. E. Berthiaume 232

Pinsonneault Dame M. G. Tessier 2e cl.

Packard L. H. Delle A. Hénault 695

Rattray A. B. et al. H. Cooke 1e cl.

Rattray A. B. et al. L. G. Cameron 3e cl.

Rivard J. J. Hofffall et al 126

Roussel J. R. R. S. Williams et al 425

Raynor C. H. J. Quenneville 1e cl.

Rowe W. H. et al. J. Baxter 204

Shallow T. E. J. O. Labrecque et al 125

Suzannes McN. Line. L. Normandin 146

St Maurice J. A. Walker 350

Smart Dame E. Corp. Ville Lachine 4e cl.

Tétreault J. E.	J. Mayer	103
Thompson Dame C. F. et vir.	Dame J. S. Walker	395
Thompson J. L.	M. Mac V. H. E.	
	Buchan et al	1e cl.
Thauvette H.	A. Chevrier	550
Yipond T. S.	J. Turrance et al	1e cl.
Wilson Frank B.	D. Lemaire	200
Orford		
Bickett Fred	F. Reamond (dommages)	150
Québec		
Breton Thomas et Jos S.	Rosa- mond Woolen Co	198
Cloutier G.	A. Ferland	180
Lortie E.	J. M. McKay	140
McCabe Wm.	J. McCabe	700
Paré P.	M. L. Larriner (dommages)	400
Tanguay G.	A. R. McDonnell	260
Thompson L. E.	J. M. Mackay	102
Vézina Ed.	C. E. Côté	135
Sherbrooke		
Doherty & Co	M. Read	122
St Ad Iphe		
Beaupré P.	Marie P. Audet	500
St Jean		
Brosseau Wilfrid	W. C. Finley et al	218
St Léonard		
Lambert Arsène	J. H. St Germain	400
Ste Marguerite		
Carbonneau P.	J. B. Cadrin	383
Ste Monique		
Thérien Calixte	J. D. Thérien	470
Ste Sophie		
Tousignant Fred	P. Martineau	148
St Raymond		
Plamondon E.	T. Béland	207
Ste Thècle		
Lacroix Art.	G. Lasalle	120
Frigon Raoul	G. Lasalle	120
Trois-Rivières		
Argall R. C.	Banque de Montréal	177

Cour Supérieure.		
JUGEMENTS RENDUS		
DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Clarenceville		
McNeil Daniel et al.	F. Daly	3923
Cookshire		
Rousseau André	A. Ames	100
Coteau du Lac		
Stephenson	L. E. Dumesnil	1202
Garthby		
Gagné F. et al.	F. W. J. Glasscock	288
Lachine		
Léger Léopold	H. Wilson	335
Montréal		
Bellw H. F.	J. MacNeider	214
Blouin Léon et al.	Toronto Radiator Mfg Co	499
Drolet Benjamin	Z. Gascon	168
Duplessis Maxime	R. Préfontaine	266
Foster James	J. Baylis	162
Hétn Philias	Toronto Radiator Mfg Co	335
Jones Patrick	J. Jones	165
Kennedy Kate	M. S. Foley	640
Lavallée Ferdinand	Dame A. Demers	600
Mantha D.	A. Lauzon	4e cl. 125
Shallow Thomas E.	J. O. Labrecque	6160
Stuart Frederick J.	C. J. McCuaig	395
Summers Hugh	H. F. Jackson	162
Whipp Frank	A. F. Baker	200
Wash Michael	A. Olivier	200
Sheenboro		
Hayes M.	W. Reid et al	263
Pointe Claire		
Allard Joseph	E. Brisebois	250
Sherbrooke		
McCarthy M. M.	L. C. Morrell	392
St Jean		
Brosseau Wilfrid	W. E. Finley et al	260
Tixier Léonard	M. Bessette	149
St-Léon		
Caron Alexis E.	C. L. Letang et al	378
St Rémi		
Garand Joseph Fils	A. Richardson	189

Waterville		
Grant J. C.	Union Bank of Canada	795
Westmount		
Beatty H. A.	J. E. Knox	126
Cour de Circuit		
JUGEMENTS RENDUS		
DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Asbestos		
Desmarais Jos.	C. L. Letang et al	97
Ascot		
Dillon Thos.	T. Arbuckle	23
Raymond P.	Banque Nationale	20
Chesham		
Vadnais Jos.	C. A. Léger	28
Cookshire		
Smith G.	Massey Harris Co	58
Cap de la Magdelaine		
Loranger Herc.	G. Dufresne	9
Loranger Herc., fils.	Rivard & Frère	11
Rocheleau Jos, fils.	Rivard & Frère	12
Desehailions		
Lemay Léon.	C. J. Marchildon	60
Eaton		
Stevenson R. J.	T. Johnson	96
Fortierville		
Gagnon Henri	C. J. Marchildon	11
Granby		
Benoit Samuel	Mde H. Pigeon	11
Knowlton		
Duchesneau Frères.	Megnult Bros Co	67
Lac à la Tortue		
Paquette Ed, fils.	A. Jacob	20
Melbourne		
Lee H. W.	J. S. Mitchell & Co	21
Montfort		
McKenzie James.	O. Gratton	70
Montréal		
Alarie Pierre.	Dame M. Cadotte	43
Ashton George et al.	B. Superior	51
Barnett Roland.	T. Montgomery	62

VOUS ACHETEZ

et...

JE VENDS

VINAIGRE "EUREKA"

♦ ♦ A L'ESTRAGON ♦ ♦

ALFRED ROBITAILLE

Le seul Manufacturier de Vinaigre (en entrepot) a

QUEBEC

VENANT D'ARRIVER:

BEAU SIROP en demi-quart, 20 cts par gallon.

HARENGS et MORUES de très belle qualité à très bon marché.

RAISINS DE VALENCE, récolte de 1896, très bonne qualité, 31.2 c. la livre.

A. ROBITILLE & CIE, MONTREAL.

ECRIEZ POUR ECHANTILLONS

Bergevin A.....	J. Clément et al	30
Corven Wm.....	C. W. E. Glen	94
Coutu Joachim.....	J. Dufort	50
Carrière Jos.....	H. W. Prendergast	37
Chasténais J.....	P. Larchevêque	25
Cunningham J.....	D. A. Young	28
Cerat Dame Rose.....	J. Lachance	26
Dehène J. M.....	Z. A. Hubley	58
Edson M. G.....	J. Robertson Co	36
Fleury N.....	A. S. Delisle	45
Ferrari Cesar.....	J. Castelli	28
Gauthier Chs.....	E. Madore	94
Gr nier Jos.....	L. Ship	28
Genser Gerson.....	F. David	50
Goodfellow R. C.....	D. A. Young	30
Goulet Nap.....	A. Riufret	45
Gibbens Elbert S.....	Dame F. E. Brown et al	33
Hunt Geo et al.....	Whitman & Baroes Mfg Co	67
Kébol Chs.....	F. X. Plouffe	53
Lafontaine James.....	T. Ligget	56
Liz belle Dolphis.....	O. Gamache	95
Matte J. Antonio.....	O. Chaput	28
Michaud James H.....	J. Roberts n Co	45
Martel Alf.....	H. W. Prendergast	32
Morrill Alvin T.....	J. Torrance et al	48
McCarthy John.....	P. Kearney	25
Ouellette Damase.....	W. Rensud	62
O'Brien Cornelius.....	R. Wallace	37
Prevost Elie.....	W. C. Phillips	36
Paiement Is.....	B. Campeau	35
Rochon Wilfrid.....	H. T. Levy	35
Robnowitch Denis.....	L. Pigeon	28
Vennuer Wm.....	L. Savard	40
N. D. de Bonsecours		
Daugnon Tréfilé.....	A. Ostigny	74
Orford		
Lemnin Jos et al.....	Massey Harris Co	30
Petite Cote		
McLaughlin Duncan.....	McClary Mfg Co	25
Rivière des Fèves		
Colpron Moise.....	P. Kearney	49
Roxton Falls		
Benoit François.....	A. Picard	27
Ste Agathe		
Chauvaud Frs.....	J. Paquette	89
Ste Cunégonde		
Lalonde Ovila.....	S. Cardinal	43
Vauhaucourt A. et al.....	Dame C. Laganière	27
St Charles		
Beauchemin J. B.....	A. Leduc	80
Ste Flore		
Hebert Nap.....	A. Boucher	90
St Henri		
Brunel Alph.....	D. Corbeil	32
Thouin Fabien.....	A. Sabourin	50
St Hughes		
Houle Alfred.....	J. Leduc	5

St Hyacintha		
Bell-humeur Auguste.....	L. Gaibois	11
Fibotte Jos.....	Mde H. Pigeon	11
Robitaille Tancrède.....	Corp Epis opale	15
St Lambert		
Lallemand Ed.....	R. Beauvais et al	37
St Mathias		
Adam Alph.....	Dame G. P. Franchère	42
St Sébastien		
Poirier Louis.....	O. Fournier	44
Ste Thérèse de Blainville		
Lauzon Alp.....	J. Robertson Co	67
Trois-Rivières		
Guillemette Nap.....	L. Leblanc	6
Guy Alex.....	C. Marcotte	6
Lemay J.....	M. Lefebvre	8
Lord Wil.....	M. Lefebvre	20
Richard Pierre.....	C. Marcotte	5
Vivier Joseph.....	Rivard & Frère	15
Chaudonnet H. reule.....	F. Beaudoin	13
Gauthier Réal.....	E. Lacroix	99
Gélinas Fred.....	L. Pelletier	10
Grégoire Elz.....	F. X. Beauchemin	11
Villeroy		
Godmer Alex.....	G. Primeau	28
Windsor		
Hetherington Geo.....	Massey Harris Co	20
West Farnham		
Pittwood George.....	R. Hemsley	38
Westbury		
Beau R. J.....	J. Brayant	41
Duplin A.....	L. P. Roberge	63
Windsor Mills		
Forque Peter.....	E. Gourceau	55
Garny Alphonse.....	M. E. Huguenin	30

NOTES SPECIALES

Laporte, Martin & Cie offrent les con- serves alimentaires à des prix très bas.

Allez chez Messrs. A. Racine & Cie pour acheter vos Tapis en corde Tapis Tapestry, Tapis Bruxelles, Rugs, etc. Nous attirons votre attention spéciale sur nos Tapis Velour Bengal à 48½ & 58½c.

M. Chs. Chaput, le chef d'une de nos maisons du commerce d'épicerie des plus avantageusement connues et Mem- bre du Board of trade de Montréal, parti- ra de New-York, la semaine prochai- ne, à bord de la Touraine pour voyage de plusieurs mois en Europe. Madame et Mademoiselle Chaput accompagnent M. Chs Chaput.

Nos souhaits de bon voyage.

Samedi dernier, ont été inaugurés les travaux exécutés par la Cie Lachine Rapids Hydraulique pour capter les eaux des rapides et en tirer une puissance motrice d'une force de 50,000 chevaux.

Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur ce sujet.

Aujourd'hui nous nous contenterons de signaler le fait et d'adresser nos féli- citations aux promoteurs de l'entre- prise qui l'ont menée à bonne fin, mal- gré toutes les difficultés et tous les obs- tacles rencontrés.

Nous venons de recevoir un beau lot de raisins "Corinthes" "Currants" nous disent Messrs Laporte, Martin & Cie.

Les Tabacs à fumer et à chiquer de B. Houde & Cie donnent toujours satis- faction à la clientèle, car la qualité des tabacs employés par ces manufacturiers est toujours la même, c'est-à-dire la meilleure.

Les marchands qui ne vendent pas encore les produits de B. Houde & Cie ne les connaissent évidemment pas, s'il veulent les connaître n'ont qu'à de- mander des échantillons à la manufac- ture, 350, rue St Jean, à Québec, ils les recevront par retour de la malle.

Le liquidateur de l'ancienne Compa- gnie du canal de Panama, M. Gautron, vient de présenter au tribunal civil de la Seine son cinquième rapport sur l'é- tat de la liquidation.

Le liquidateur dit en conclusion que les études semblent assez avancées pour que les points d'interrogation qui peuvent subsister encore relativement à la pré- paration d'un projet définitif d'exé- cution puissent être prochainement sou- mis à la commission technique spéciale prévue par l'art. 75 des statuts.

La Compagnie semble donc ne pas abandonner le projet de continuer les travaux. C'est bien à tort qu'on a pré- tendu, d'après une dépêche de source américaine, qu'une compagnie anglaise achèverait le canal.

Bureaux à Louer

25 RUE SAINT-GABRIEL

Trois chambres 1er étage.

Bon Marché

S'adresser

A. LIONAIS,

Chambre 401, Bâtisse New-York Life.

SABLE DE CHATEAUGUAY

Montreal Sand & Gravel Co.

Téléphone Bell 8586

270, RUE OTTAWA, MONTREAL

La Compagnie la plus forte et la mieux outillée du Dominion; a toujours en mains un fort assortiment de Sables et Gravois; La Compagnie garantit la qualité et la quantité livrées. On sollicite des commandes.

La maison Laporte, Martin & Cie reçoit une quantité considérable de thé Japonais "Princesse Louise," on nous dit que ce thé est d'une qualité réellement supérieure pour le prix.

Nous recommandons tout spécialement aux architectes et aux entrepreneurs, ainsi qu'aux propriétaires qui érigent des constructions, le sable de la rivière Chateauguay, lavé et criblé par la Montreal Sand and Gravel Co. La même compagnie vend également du gravier. Elle aura un approvisionnement de sable et de gravier suffisant pour répondre à tous les besoins, même pendant l'hiver et elle garantit la quantité et la qualité de ses livraisons.

Les ordres sont reçus, 270 rue Ottawa, à Montréal. Tel. 8586.

Désirez-vous obtenir une patente

Ce n'est pas tout d'être inventeur, il faut faire de l'argent avec votre invention à moins que vous vous contentiez de travailler pour la gloire.

Une invention n'obtient une valeur commerciale qu'après avoir été protégée par une patente, mais, pas une patente préparée par le premier venu. Toute la valeur d'une patente dépend de l'expérience et de l'habileté de la personne qui la prépare et voilà pourquoi le Commissaire à plusieurs fois recommandés aux inventeurs de choisir leur solliciteurs avec le plus grand soin.

Nous croyons devoir recommander à nos lecteurs de s'adresser à M.M. Marion et Marion, pour toutes informations au sujet des patentes. Ces Messieurs enverront une jolie livre illustré le "Guide des inventeurs" à tous ceux qui en feront la demande. Leur système est: pas de patente, pas de paye.

Le vinaigre est un assainissement qui a une action très prononcée sur l'estomac, au si dans presque tous les pays civilisés, sa fabrication fait l'objet d'une surveillance spéciale de la part des gouvernements.

Un vinaigre, pour n'être pas nuisible à la santé du consommateur, doit être fait dans des conditions et avec des ingrédients déterminés. Sa pureté, son bon goût, sa force, sont donc des qualités à rechercher.

La manufacture de vinaigre de St-Hyacinthe ne fabrique les siens que sous la surveillance d'un inspecteur du revenu de l'intérieur et toutes les quantités fabriquées restent en entrepôt, jusqu'au moment de la livraison; il y a donc là une garantie pour l'acheteur.

Elle a pour elle un avantage sérieux, c'est qu'elle peut livrer au commerce un excellent vinaigre à des prix meilleurs que ses concurrents des grands centres: 1o parcequ'à St Hyacinthe la main d'œuvre est moins chère que dans les grandes villes; 2o parceque le loyer des entrepôts et magasins y est moins élevé et 3o enfin, parceque les frais généraux de toute nature sont moins considérables.

Bon marché, avec prix spéciaux pour quantités importantes; et excellente qualité, tels sont les avantages offerts aux acheteurs par la manufacture de vinaigre de St-Hyacinthe.

En a-t-on fait, vendu et prôné de ces cirages de toute sorte, plus merveilleux les uns que les autres, au dire de leurs

fabricants! Ils ont cependant disparu presque aussitôt qu'apparu; la raison en est simple, c'est que, la plupart du temps, ils brûlaient le cuir et d'une bonne chaussure en faisaient une mauvaise, trouée, percée, fendue, qu'il était impossible même de faire raccommoder. Il existe de bons cirages cependant et les meilleurs ne sont pas toujours les plus nouveaux, nous n'en voulons pour preuve que le Cirage Universelle de Cameron qui, depuis douze ans, remporte dans toutes les expositions universelles les médailles d'or et les diplômes de première classe. Employé depuis son apparition dans les plus grands hôtels du monde entier, sa vogue va toujours grandissant et s'explique par son universalité même et la satisfaction complète qu'il donne à ceux qui en font usage.

En effet, ce cirage ou mieux ce vernis à l'huile s'emploie également pour les chaussures, jaunes, tan, sang de bœuf, brunes ou chocolat de même que pour les selles, guides, harnais, sacs de voyage et tous articles de fantaisie en cuir.

Son emploi est facile, il donne au cuir un brillant très riche, de la souplesse et même, pour employer un terme de métier, le nourrit en le renforçant et et en prolongeant la durée.

Les marchands qui reçoivent des reproches des cirages qu'ils ont achetés de confiance et ceux qui désirent donner à leur clientèle un bon et excellent produit n'ont qu'à essayer la vente du Cirage universel de Cameron.

Ce cirage à fait, depuis peu, son apparition au Canada; les fabricant ont un bureau, 18, rue St Alexis à Montréal. le nom de la Compagnie est "The Universal Shoe Dressing Co, dont M. L. A. Dastous est le représentant actif.

M. L. A. Dastous, très honorablement connu du commerce, ancien agent du département français de la Sun Life, a réussi à implanter ce cirage relativement nouveau au Canada, dans toutes les principales maisons qui le vendent maintenant.

Quelques-unes des compagnies faisant le commerce de fruits au Canada ont des représentants actuellement au Kansas pour acheter le surplus de la récolte des pommes. Il y a là des acheteurs de Winnipeg, Toronto et Ottawa. Leurs achats faits au Kansas, ils doivent se rendre au Missouri pour y continuer leurs approvisionnements.

Un propriétaire qui possède 2500 acres de verger et qui s'intitule le roi de la pomme, le Juge Wellhouse vendra sa récolte entière aux acheteurs canadiens.

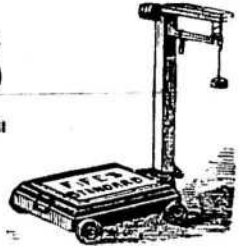
Il est question en France d'une réforme qui suppléerait aux lacunes des établissements de crédit en ce qui concerne le mouvement et l'émission des chèques. En un mot, il s'agirait de créer le chèque postal.

Les voyageurs de commerce, les commissionnaires qui parcourent les foires et marchés, les touristes, au lieu de se charger d'un numéraire lourd et encombrant parfois, n'auraient plus qu'à détacher une feuille de leur carnet pour se procurer les fonds nécessaires dans l'un des sept mille bureaux de poste français.

Mais pour réaliser cette importante amélioration, on reconnaît déjà qu'il faudra simplifier la paperasserie actuelle, afin que la réforme soit prompte et peu coûteuse.

Balances

De Ire Classe et de
Qualité Irréprochable



POUR FOIN,.....

A PLATEFORME ET POUR COMPTOIRS

Balances nouveau modèle pour beurre et fromage, etc.

JAMES FYFE, --- Manufacturier

COIN ST-PAUL ET ST-PIERRE, MONTREAL

HONEY SUCKLE

Old Holland GIN

DELICIEUSE
BOISSON
HYGIENIQUE
L. WILSON & CO
MONTREAL
SOLE AGENTS POUR LE
CANADA

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

CESSATIONS DE COMMERCE

Montréal—Dé-y-S., épiciér, Hormidas
Viau cesse de faire affaire sous son nom.
Papineauville—Hurtubise Joseph.,
hôtel parti pour Montréal.
Ste. Cunégonde—Foley James., nouv.
etc.

CESSIONS

Québec—Thibaudeau J. M. & Cie, épici.
Montréal—Damien B. & Co, épici.
Gouin & Frère, épici.
Sherbrooke—Martin J. F., chaussures.
St Basile, co Portneuf—Germain Jos.,
épici.
St Jérôme—Parent Mde F., mag. gén.
St Joseph de Soulanges—Robillard
David, cultivateur.
Trois-Rivières—Milot S. H., chaus-
sures.

CONCORDATS

lac Mégantic—Marceau & Lemelin,
mag. gén. à 75c dans la piastre.

CURATEURS

Montréal—J. McD. Hains à C.W. Hen-
derson, appareils électriques.
John Hyde à W. T. Costigan & Co,
thés à commission etc, ass 28 sept.
John W. Ross à R. J. Latimer, voitures
etc.

John Hyde à Sclater Asbestos Mfg Co,
ass 28 sept.

Montréal et Pointe au Chêne—John
McD. Hains ; à Non-Magnetic Asbestos
Co.

Québec—A Lemieux à J. V. Plamon-
don & Cie, chaussures en gros.
Lefebvre & Taschereau à Léger Brous-
seau imprimeur.

D. Arcand à G. Bresse & Co, mfrs de
chaussures.

DÉCES

Montréal—Julien Louis., plombier.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Mansonville—Taylor M. S. & Co., mag.
gén.

Montréal—Pringle Thomas & Son in-
génieurs etc.

Woodhouse & McDiarmid agents de
mfr.

Bail G. & E contracteurs : Elie Bail
continue sous la même raison sociale.

Québec—La Cie de l'Hôtel Victoria :
Virgine Allaire et Arthèmes Allaire con-
tinuent.

EN DIFFICULTÉS

Montréal—Brown Bros, bouchers.
Gravel Joseph, restaurant.

Martel Eugène, nouv, ass 28 sept.
Québec—Lapointe J. Hercule, mfrs de
chaussures.

Mainguy L. N., épici.
Martel J. O., confiseur, ass 2 oct.

EN LIQUIDATION

Lévis—Beaver File Works.

FONDS À VENDRE

Montréal—Howard Thomas E. (The)
Co, articles en cuivre.

Huot J., nouv., encan 4 oct.
Lonsdale Reid & Co, nouv. en gros.

Martel Eugène, nouv, 6 oct.
Petit Joseph, hôtel, encan 29 sept.

Toupin A. J., épici.
Sayabec—St Pierre Valentin, mag
gén. 2 oct.

St Louis du Mile End—Dupras J. A.,
épici. 30 sept.

FONDS VENDUS

Beauport—Parent Jules, mag. gén., à
52c dans la piastre.

Lachine—Silver A., hardes, par huis-
sier.

Montréal—Falkner N. & Co., merce-
ries.

Alexander & Lefebvre, bicycles.
Lewis G. & Co, nouv. à com. les dettes

de livres à 13c dans la piastre
Legault Alexandre, restaurant.

Trois-Rivières—Sauvageau J. A., nouv.

INCENDIES

Montréal—Foisy T. F. G., mfr de pia-
nos (endommagé).

Bouthillier M., barbiér et cigares.
Carroll Bros., plombier ass.

Hayes E., restaurant.
Daniel E. F. G. pharmacien ass.

Québec—Terreau & Racines., fonderie
St. Henri de Montréal—Stewart Tho-
mas confiseur ass.

NOUVEAUX ETABLISSEMENTS.

Mansonville—Taylor M. S. & Co ;
Edward C. Perkins, Marcus S. Taylor et
Chas W. Banfield.

Montréal—Cadieux Wilfrid & Co,
hôtel ; Wilfrid Cadieux et Emery
Cadieux.

Coych A. W. & Co, ameublements etc ;
W Coych et Ernest S. Tennyson.

Dixon John E. T. & Co, confiseurs ;
Magaret E. F. Dixon.

Maritime (The) Insurance Co Ltd.
Pringle Thomas & Son, ingénieurs ;
Royal (The) Hat & Cap Mfg Co ; Abra-
ham Simmons.

White A. L. & Co, mines ; Aubrey Lee
White et Jay P. Gaves.

O'Shaughnessy James, épici ; Mary
Francis Culhane.

Tailoring Mfrs, David Reinford et
Moses Gold.

Woodhouse, McDiarmid & Co, agents
de manufacture etc.

Charland & Hickock, agents finan-
ciers ; F. X. G. Charland et Roméo
Hickock.

Friedrick Ottmann Solnhofen, pier-
res lithographiques.

Mann & Lloyd, boulangers ; Wm Mann
et James Prescott Lloyd.

Expert Account (The) Co, éditeur, etc ;
Victor Guertin et George A. Archam-
bault.

Gosselin & Sentenne, meubles.
Bail J., charbon, foin et grain.

Bruneau & Guenette, épici.
Hurtubise Joseph, restaurant.

Magor John & Son, farine et grain ;
John Magor.

Paris—Nault Nazaire., mag. gén.
Québec—Pouliot & Pagé, nouv. : Al-
phonse Pouliot et Ed. Pagé.

Boissonnault P. & Fils mfr de chaus-
sures : Pierre Boissonnault et Adelard
Boissonnault.

Chouinard A. & Cie., épici : Hedwidge
Robitaille.

Ste. Cunégonde—Laniel H. & Co bou-
cher : Julie Lalonde, épouse de Herm.
Laniel.

Poirer Alexandre boucher.
St. Epiphane—Levesque Frs mag. gén

St. Louis de Mile End—Lachapelle O.
A. & Co., épici. Délia Beaudoin épouse de
Olila Lachapelle.

Westmount—Excelsior (The) Fruit
Cleaner Co: Anabelle G. O'Neill épouse de
J. A. Metayer.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE

Belhaven—Newburn John, hôtel ; G.
W. Culverwell succède.

Berlin—Strasser & Co, tailleurs, parti
pour Waterloo.

Clinton—Bell Thomas J., hôtel ; Alex.
Schunk succède.

Colpoy's Bay—Sproule Elizabeth, hô-
tel ; G. H. Karsted succède.

Forest—Carson & Ferguson, forge-
rons ; Carson & Co. succèdent.

Gananoque—Mitchell & Gibson, mar-
bre ; W. A. Mitchell a laissé l'endroit.

Goderich—Harper & Lee, poêles et
ferblanterie ; Lee & Sheppard succè-
dent.

Galt—Tolton & McKay, mfrs de che-
mises et bicycles, parti pour Hamilton.

Kingston—McDonald (George, harnais
a laissé l'endroit.

Lakelet—Brnett Alexander, forgeron ;
James Sheara succède.

Lorneville—McLean John, hôtel ; G. A.
McKinnon succède.

Lansdowne—Horton Herbert, mag.
gén.

Moxley Robert, thés, parti pour
Kingston.

Mitchell—Archer Joséphine E., épici ;
Hill et McLaren succèdent.

Oshawa—Fowke F. L., mag. gén. ;
Isaac Goodheart succède.

Preston—Schlueter W. C. mag. gén. ;
O. Schlueter succède.

Smithville—Walker John, forgeron
parti pour Grimsby.

Stoney Creek—Janet Robert, bpu-
langer parti pour York.

Trenton—Kinsella T. D., harnais ; Ja-
mes Halliday, succède.

Waterloo—Holden J. L. papeterie,
parti pour Berlin.

Windsor—North Henry, hôtel ; J. H.
Sharp succède.

CESSIONS

Ashfield Canton—Pellow Wm. T., épici
Erin—McLellan D. S., épici et boucher

Guelph—Quigley & Co., chaussures
ass 5 oct.

Ottawa—Holt Francis nouv.

Pulmerston—Glanville, Wm., mfr de
brique ass 29 sept.

DÉCES

Bluerale—Herbert & Farrow meu-
niers : John Farrow.

Hamilton—Guerny Tilden (The) Co.
(Ltd) mfrs de poêles : Charles Guerny
vice-président.

London—Howard Levi, boucher.

Ottawa—Borbridge S & H sellerie en
gros et en détail : Samuel Borbridge.

Toronto—Dawson G. D. & Co liqueurs
George D. Dawson.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Clinton—Hill & Joyner, farine et
grain : J. W. Hill continue.

Cornwall—Lally & Cavanagh, fruits et
confiserie, chacun continue seul.

EN DIFFICULTÉS

Cornwall—Sugden Joseph, confiseur
et cigares.

Gananoque—Osterhout L. A., tailleur,
offre 27c dans la piastre.

Rat Portage—Coates W. D., pharma-
cien.

FONDS A VENDRE

Brockville—Donaldson G. W., hôtel, 6
oct.

Guelph—Guelph Normay Iron Steel
Co Ltd., 6 oct.

Hespeler—Lang A. G., mag. gén. encan
29 sept.

London—Shoebottom T. M. & Co,
épici. 1er oct.

Milverton—Torrance écurie de louage

Newbridge—Johnston, Jane A., mag.
gén.

Ottawa—Burns Thomas A., papeterie

South Casselman et Riceville—mag. gén 5 oct.
Toronto—Watson Wm. W., plombier 28 sept.
O'Sullivan Bros., Chaussures.
Wales—Croil & McCullough mag. gén.
Windsor—Wilkinson Maria, chaussures 29 sept.

FONDS VENDUS

Berlin—Stadelbauer David, épïc., à Norman Reist.
Elfrida—Quance Richard, jr, moulin à farine, à R. L. Penfield.
Georgetown—Adams Andrew, constructeur et boulanger; la boulangerie à B. Warner.
Glen Annan—Hill Robert, mag. gén., à James Fleming.
Kingston—Drennan W. M., pompes funèbres, etc.
 Shaw James, épïc., à T. Baird.
Mitchell—Siegel Edward, chaussures, à Yeo & Farrow.
Rockwood—Hamilton J. A., hôtel et écurie de louage à F. O'Donnell.
Seaforth—Daly Thomas, épïc. à Peter Dill.
Spear Harry, merceries à Greig & MacDonald.
 Willis Robert, chaussures, la succursale à Henry Willis.
Tilsonburg—Matthews H. J., écurie de louage à Chs Anderson.
Welland—Burgar J. H. pharmacien à F. J. Hardison.

INCENDIES

Ayr et Highgate—Goldie Milling Co [Ltd] La Tonnellerie de Highgate.
Boumanville—Ruebottom Lavinia, hôtel.
Brantford—Dominion Cotton Mills Co [Ltd], le magasin.
Campbellford—Montreal Boot & Shoe House.
Chesley—Anderson W. & J., moulin à scie.
Hamilton—Wolley W. & Son, tonne-liers.
Ingersoll—Mani g W. H., papeterie.
London—Empire Oil Co.
Lanark—Donaldson David, moulin à planer.
Picton—Farrington G. M., marchand tailleur.
 Fralck & Stanton, tailleurs.
 Young & Co, nouv.
Port Elgin—Eoy M. F., pharmacien.
 Hutton John, harnais.
 Hter John, épïc. etc.
 Strong, Photographie.
 White Wm, meuble.
South March—Armstrong George, mag gén.
 O'Neil David, forgeron.
Sydenham—Woodruff Joseph, moulin à scie et à farine.
Teesville—Bell Margaret, modes.
 Howson M. H., épïc.
 Mines W., écurie de louage
Teeterville—Danby John, boucher.
 Goold W., cordonnier.
 Hetherington J. W., mag. gén.
 Schonheide E., meubles.
 Sly A., confiseur.
Toronto—Downer J. M. modelleur ass.
 Applegath Jess, chapeaux, fourrures et tabac.
 Eckardt H. P. & Co, épïc. en gros, ass.
 Greenwood S., glace et charbon.
 Matthews H. J., gravures
 Rogers Charles & Sons, (The) Co (Ltd) mfrs de meubles.
 United Service Co, Merceries.
Toronto et North Tonawanda, N. Y.

Penchen & Co, mfrs de produits chimiques.

Waterloo—Duering H. B., boucher.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Baden—Livingston [The] Linseed Oil Co.
Brampton—South J. W., meunier; T. A. Kellam est admis, raison sociale South & Kellam.
Dundas—Camster (The) Machine Co. Ltd.
Exeter—Exeter (The) Electric Light and Power Co. Ltd.
Fort William—Railroaders' (The) Gold Mining Co. of Ontario Ltd,
Galt—Williams (The) Shoe Co of Galt Ltd.
Hamilton—The Electrical Power and Mfg Co. of Hamilton Ltd au lieu de The Electrical Supply Co. of Hamilton Ltd.
Kemptville—Kemptville (The) Milling Co Ltd.
Kingston—Stevens A., hôtel.
 Corbett Samuel S., pompes funèbres.
Lansdowne—Moulton Thomas mag gnl.
London—London (The) Oil Co Ltd.
New-Hamburg—Srkine Wm mfrs de rideaux etc.
Ottawa—Watt E. W., épïc.
 Witzer R. S., épïc et fruits.
 Smallwood A. W., pharmacien.
 Mortimer (The) Co Ltd, imprimeur etc.
Peterboro—Wilson Macfarlane (The) of Peterboro Ltd.
Stirling—Conley Philip épïc.
Port Arthur—A. D. 2 [The] Gold Mining Co of Ontario [Ltd.]
Port Hope—The Port Hope Brewing and Malting Co Ltd, au lieu de The Am-
 Ambrose & Winslow Brewing and Malting Co Ltd.
Strathroy—Strathroy [The] Electric Co [Ltd.]
Toronto—Brown J. F. [The] Co [Ltd.]
 Union Jack [The] Gold Mines Co of Foley Ontario [Ltd.]
 Gold Creek [The] Mines and Exploration Co of Ontario [Ltd.]
 Yellow Jacket [The] Gold Mining Co Seine River [Ltd.]
 Currie E. & S., mfr de cravates ont admis Geo. F. Watson.
 Crow Nest Pass. (The) Coal Co [Ltd.]
 Canada (The) Heating & Ventilating Co Ltd.
 Black (The) Herbal Sanitorium Co of Toronto Ltd.
 Toronto (The) Paving Brick Co Ltd.
 Winnipeg (The) Heater Co of Toronto Ltd.
 Duryea (The) Motor Co of Canada Ltd.
 Essery (The) Coal Co of Toronto Ltd.
 Galley (The) Homeopathic Remedy Co of Toronto Ltd.
 Gravel & Construction (The) Co of Toronto Ltd.
 Rex (The Cash Register Co of Toronto Ltd.
Watford—Gibson J. F. nouv.
Wales—Ridley & Cleland, mag. gal.

COLOMBIE ANGLAISE

CESSATIONS DE COMMERCE

Kalso—Reischl August, restaurant; Johnson & Peterson succèdent.
Nelson—Ross H. C., restaurant; Ross & Wilson succèdent.
 Roy M. E., liqueurs, parti pour Leth-
 bridge
Sandon—Williams & Annance, hôtel.
Slocan City—McFadden J. E., éditeur;
 Butler & Keans succèdent.

UBALDE GARAND. TANCREDE D. TERROUX.

GARAND, TERROUX & CIE.,

BANQUIERS ET COURTIERS

No. 3, Place D'armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Traités émis sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires trans-
 gées par correspondance.

ARTHUR GAGNON.

L. A. CARON.

GAGNON & CARON

EXPERTS-COMPTABLES,

CURATEURS

Téléphone Bell 815.

Boite B. P. 911.

BATISSE DES CHARS URBAINS, MONTREAL.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,

No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2063

JOS. CONTANT Pharmacien et Chimiste

GROS ET DETAIL

No 147 5 rue Notre-Dame, MONTREAL

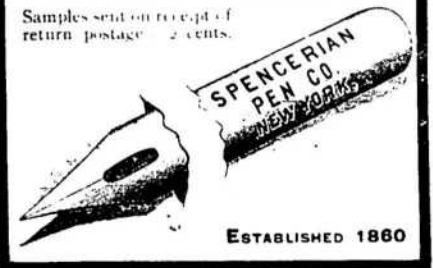
COIN DE LA RUE BONSECOURS

Tel. Bell 100

SPENCERIAN PENS

WRITE WELL WEAR LONG
 ONCE TRIED ALWAYS USED

Samples sent on receipt of
 return postage 2 cents.



ESTABLISHED 1860

FUMIVORE JUBILÉ.

Ce nouvel appareil est le seul
 (a) Qui consume toute fumée quelconque
 (b) Qui économise le combustible.
 (c) Qui soit garanti pour au moins 30 ans, sans réparation.
 (d) Qui puisse être adapté à toutes les chau-
 dières: usines, locomotives, steamers
 (e) Qui soit recommandé par les experts.

N.B. Afin de faire juger ce fumivore à son vrai mérite, il sera fait une réduction de 50 p. c. sur la liste des prix réguliers, d'ici au 15 Octobre, dont avis aux propriétaires de bouilloires.

Toute vente sera nulle, si l'appareil ne fonctionne pas parfaitement.

M. WILBROD PAGNUELO,

PROCEUREUR DE L'INVENTEUR.

58, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

Colpman Bros, bois de sciage; McCallum & Willohaugh succèdent.
 Ten Mile—Taylor C. B., hôtel.
 Pilot Bay—Lovat Samuel, hôtel; C. V. Eakin succède.
 Silverton—Horton Bros, mag. gén.
 Trail—Edwards J. C., mag. gén.
 Victoria—Clay G., hôtel; Herbert George succède.
 Hayes J., restaurant; Hayes & James succèdent.
 Milwaukee Brewing Co.

CESSIONS

Slocan City—Williams J. E., hôtel.
 Streveston—Nadelman L., mag. gén.

DÉCÈS

Nelson—Trapp Samuel, teinturerie.
 McVeigh W. A., restaurant.
 Victoria—Hibben T. N. & Co, papeterie; C. W. Kammerer.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Kalso—Fletcher & Fletcher, hôtel; Archie Fletcher continue.
 Rossland—Thomas & Greiger, H-queurs; D. Thomas & Co continuent.
 New-Westminster—Hughes & Insley hôtel; M. F. Insley continue.

EN DIFFICULTÉS

Sandon—Slocan News Co, épice

EN LIQUIDATION

Nelson—Nelson Sawmill Co.
 Vancouver—Diplock Book and Stationery Co Ltd

FONDS A VENDRE

Victoria—Harris H, hôtel.

FONDS VENDUS

Kalso—Harvey Jas., buanderie, à A. P. Macdonald.
 Sutherland George, forgeron à J. B. Henniger.
 Rossland—McLean & Morrow, pharmacien, à R. E. Strong.
 Slocan—Cowan E., éditeur, à J. C. McFadden.
 Slocan City—Stitt & Mills, mag. gn.
 Trail—Thompson W. F., éditeur.
 Victoria—Gawley Geo & Co, charbon
 Mac Res D., fruits à Aaron Brown.
 à Baker & Colston.
 Harris Henry, hôtel à Alfred Wood.
 NOUVEAUX ETABLISSEMENTS
 Greenwood City—Boundary, Creek Printing and Publishing Co.
 Rossland—Canadian Key Opening Can Co.

NOUVEAU-BRUNSWICK

CESSATIONS DE COMMERCE

Gibson—McCarroll Wm, tailleur.
 Moncton—Richards Mde A., modes.

CESSIONS

Oak Point—Whittaker Geo A., mag. gén.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Moncton—O'Neil & Crue, chaussures; W. A. O'Neil continue.

EN DIFFICULTÉS

Southampton—Leintine W. R., mag. gn.; offre 30c dans la piastre.
 St Jean—Gorbel & Co; objet d'art; offrent 25c dans la piastre.

DÉCÈS

Bathurst—McManus T. J., mag. et moulin à scie.
 Chipman—McLean H., bois de sciage.
 St Jean—Pull James H., peintre.

FONDS A VENDRE

Fairville—Hanson Wm & Son, épice.
 Frederickton—McNally James G., poêle, tapis, etc.

St Jean—Ross Max & Co, chapeaux et fourrures.

FONDS VENDUS

Baieverte—Prescott Jos, mag. gn à R. C. Goodwin.
 St Jean—Hoffman, Rubin & Co, nouv. etc. à Peter McSweeney.
 Sussex—Trites John S, mag. gén. à George H. White.

INCENDIES

Point Duchesne—Johnston Mde, épice.
 MacDonald Mde James, hôtel,
 St Jean—Serbner F. L., tabac.
 Turner J. H. D., poisson ass.
 St-Martin—Campbell W. A., mag. gn.

Woodstock—Bailey Bros, chaussures. ass.

Balman Bros; instruments agricoles ass.

Campbell Enoch, photographe, ass.
 Car & Gibson, bijoutiers ass.
 Manze G. B. dentiste, ass.
 Moore H. V., harnais, ass.

NOUVEAUX ETABLISSEMENTS

Dorchester—McGrath R. H., épice
 Milltown—Dewar Bros, épice.
 Moncton—Richard Mde A, modes.
 Sackville—Stewart Charles, nouv.
 St Jean—Barnes & Co, relieurs etc.

George F. Barnes, James W. Barnes et Eustache Barnes.
 Woodstock—Press Publishing Co.

NOUVELLE-ECOSSE

CESSATIONS DE COMMERCE

Annapolis—Cameron John D., hôtel.
 Halifax—Hoelen Chas. F., thé.
 New Glasgow—Pyke George, hôtel.
 Rudolf F. G., hôtel.
 Parraboro—Nicholls Bro, mfs; Nicholls & Hodgson succèdent.
 Spring Hill—McDowell S., sellier.
 Honston & Jarvis succèdent.
 Westville—McDonald & McDonald, mag. gén.
 Yarmouth—Yarmouth Woolen Mills Co Ltd manuf de lainage.

CESSIONS

New-Germany—Pickles H. C., mag. gn.
 New-Glasgow—Fraser T. Graham épice etc.
 Springhill—Cameron James mag. gén.
 Pritchard A. O, papeterie.
 Windsor—Graham John P. épice en gros et en détail.

DÉCÈS

Ellershouse—Beckman F. W., bois de sciage.
 Antigonish—Somers Martin, forgeron
 Dartmouth—Crathorne G. A., meunier
 Halifax—Miller Bros, pianos et machines à coudre. Edward J. Miller.
 Little Harbor—Stewart James, moulin à farine.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Amherst—Mann & Bent, mag. gn.

EN DIFFICULTÉS

Berwick—Anthony's T. Sons, quincaillerie et épice offre 50c dans la piastre.
 Halifax—Twining & Co papier à commission etc.
 Hills Clement S. épice.

FONDS A VENDRE

Berwick—Norwood Henry H, farine et grain.
 Digby—Gourley F. E., restaurant et boulanger.
 Wilmot—Wilmot Spa Springs Co Ltd eaux minérales 28 sept.
 Yarmouth—South Shore Railway Co Ltd par shérif.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," gratis. Pas de patente, pas de paye. **MARION & MARION, Experts**, No 185, rue St-Jacques, Montréal. Mentionnez ce journal.

Le Poli "Royal Black L"



Ne tache pas les mains ni rougit au feu en exhalant des odeurs empoisonnées comme la plupart des polistes en pâte ou liquide.

Il conserve son lustre même sur un poêle chauffé à blanc. C'est le poli le plus économique en usage. Il a subi une preuve de plus de 20 ans.

WELLEN, HORNWELL & CIE,
 Seuls fabricants. MONTREAL.

Vente au Commerce

PAR **Benning & Barsalou**

ENCANTEURS

A LEURS SALLES DE VENTE

86 et 88, rue St-Pierre, Montréal

Jeu, le 7 Octobre 1897, à 10 hrs A.M.

VENTE RÉGULIÈRE HEBDOMADAIRE de

Marchandises Sèches et d'Étape et de Fantaisie, Lainages, Toiles, Vêtements, Chaussures et Marchandises Générales pour les saisons d'Automne et d'Hiver. Vente sans aucune réserve, par lots convenables pour le commerce de la ville et de la campagne.

CONDITIONS FACILES

ETABLISSEMENT EN 1885

Montres, Horloges, Bijouteries

Demandez des échantillons de nos Jones de Mariage, en or solide, à \$9, \$15, \$24, \$30 et \$36 la douzaine. Toutes sortes de Montres et de Bijoux réparés promptement...

EDMUND EAVES

No 185, rue St-Jacques, Montreal.

Chronique de Québec

Mercredi, 29 septembre 1897.

La température qui s'est considérablement refroidie ces jours-ci, a eu pour effet de hâter les approvisionnements d'hiver. Ce qui préoccupe surtout, c'est l'achat du combustible. Le bois de chauffage est abondant et il s'en fait des arrivages tous les jours. Nous avons raison de croire que la concurrence va tenir les prix à une échelle raisonnable. Ils sont fermes à l'heure qu'il est, sans tendance à la hausse. L'offre est abondante, et la qualité généralement excellente. Nous conseillons à nos lecteurs de ne pas attendre à la dernière navigation pour s'approvisionner de combustible. Dans ce temps-là, le bois est accaparé dans les cours des marchands, le transport, le sciage et toute la main-d'œuvre coûtent cher. Que ceux qui le peuvent profitent des beaux jours; ils y trouveront tout avantage.

On remarque que les produits de ferme et les denrées alimentaires ont une tendance à la hausse. Les pommes de terre font de 40 à 45 centins le minot ou 60 centins la poche.

A la même époque l'an dernier, on s'en procurait aisément pour la moitié de ce prix et même au-dessous, il en est ainsi du reste. Nous voyons, par exemple, qu'au comité du feu de la corporation, l'on a donné des contrats aux plus bas soumissionnaires pour fourniture de foin à \$13 les 100 bottes et l'avoine à raison de 45 centins.

C'est au moins le tiers de plus que l'an dernier. On signale également une

hausse sur la viande de porc. Voilà autant d'indications, si nous y ajoutons la hausse de la farine et du pain, pour prouver qu'en général il faudra dépenser plus cette automne pour les nécessités de la vie, puisque déjà nous sommes en face d'un état de choses sérieux. Il est bon d'attirer l'attention là-dessus dès maintenant, afin que les marchands et autres fournisseurs prennent leurs précautions en conséquence. Qu'on se défie du crédit surtout. Tant de marchands seraient riches qui végètent misérablement malgré les créances qui encombrant leurs livres.

Dans la nouveauté, plusieurs grandes maisons font de superbes expositions de marchandises d'automne et d'hiver. C'est attirant au possible; beaucoup de visiteurs succombent à la tentation d'acheter: c'est dans l'ordre. Il se fait aussi des transactions importantes chez les marchands de gros; dans la ferronnerie, etc. Les renseignements spéciaux que nous avons pris à ce sujet nous permettent d'affirmer que la saison est déjà très active. Cela est dû, en bonne partie, à ce que la production du beurre et du fromage, tant dans notre district que dans la région de Chicoutimi, a donné des résultats magnifiques, au point de vue à la fois de la quantité et des prix de vente. Il n'est donc pas étonnant que l'argent ait circulé plus abondamment dans les campagnes d'abord et qu'il s'en fasse maintenant un drainage important et naturel vers les centres. Quant à la ville, les travaux du gouvernement fédéral, de la corporation et de l'électricité y ont jeté quelques centaines de mille dollars. Il est

vrai que ces travaux sont à se terminer pour la plupart, mais, pour ceux qui ont voulu et pu économiser, ou du moins, utiliser avantagement leur argent, c'est une bonne aubaine.

Ils n'en est malheureusement pas ainsi pour les ouvriers des manufactures. Les salaires ont été minimes tout l'été pour ceux qui ont travaillé, et, au moment même de la reprise de l'ouvrage les incendies et les faillites en ont jeté cinq ou six cents dans la mière, attendu que, comme nous le faisions remarquer quelques-uns d'entre eux, l'ouvrier n'est pas capable dans la plupart des cas, de faire une réserve à même ses gages courantes. Cet état n'est que temporaire, espérons-le, mais il n'en est pas moins pénible et de nature à affecter surtout le petit commerce.

On dit toutefois que les manufactures en opérations sont très actives. La plupart des voyageurs de commerce sont de retour à Québec pour compléter les commandes et prendre de nouveaux échantillons. Le malheur de quelques maisons se trouve forcément à faire du bien à celles qui restent.

ÉPICERIES

Semaine très active et dans le gros et dans le détail.

Les tomates ont raidi quelque peu. Les prix sont très fermes en général, avec tendance à la hausse.

Sucres : Jaunes, 3½ à 3¾; Granulé, 4½ à 4¾; Powdered, 6c; Paris lump, 6c.

Sirops : Barbades purs 25 à 26c; sirops inférieurs 22c.

Beurre : Frais 11 à 12c; do Marchand 10c; Do de Beurrerie 16 à 17c.

Huile de charbon : 13½c le gall.

Il se vend



Vous pouvez vous fier à sa grande force.

98,50 de pur
Bicarbonate de Soude

A. P. Tippet & Co., Agents Généraux.
MONTREAL

Marinades Heinz...

Quand le temps du diner est arrivé et que le bébé est fatigant, comme il est agréable pour une mère de savoir qu'elle peut préparer un plat de Baked Beans, Sauce aux Tomates, de Heinz, en une minute. Les épiceries devraient en pousser la vente.

AUTRES SPÉCIALITÉS POPULAIRES—

Marinades Sucrées.
India Relish.

Chutney aux Tomates.
Ketchup aux Tomates, Etc

EN VENTE PAR—

HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL,
H. P. ECKARDT & CO., TORONTO.

MEDAILLES—

PARIS
CHICAGO
ANVERS
ATLANTA ETC

The GENUINE
always bear this
Keystone trade-mark.



Conserves en boîtes : saumon, \$1.20 à \$1.50; homard, \$2.50; tomates 1.00 à 1.10; pois, 80 à 90c; blé d'inde, 75 à 80c.
Allumettes : Prix nouveaux: Telegraph \$3.25; Telephone \$3.00; Tiger \$2.80; New Dominion \$2.50; Phoenix \$2.60.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

On constate une augmentation d'affaires très considérable sur la semaine dernière, Le Bassin Louise est rempli de goélettes venant de tous les points de la côte chargées soit de poissons, soit de bois, etc et il fait beau de voir l'activité qui y règne. Cependant ça n'est que le commencement. *Le gros coup*, comme on dit, c'est dû 15 octobre au 15 novembre. La perspective toutefois, est bonne, et tout le monde est au poste pour en prendre le plus qu'il pourra. Les prix n'ont pas changé cette semaine :

Farine (en poches) : Fine \$1.50 à \$1.70; Superfine, \$1.75 à \$1.90; Extra, \$2.10 à \$2.25; Patent, \$2.45 à \$2.50; S. Roller, \$2.35 à \$2.40; Forte à levain, \$2.75 à \$2.85; seconde Manitoba, \$2.25 à \$2.40.

Grains : Avoine (par 34 lbs) Ontario 33 à 34c; Province 32 à 34c; Orge 45 à 46c; son 60c; blé d'Inde, 42 à 44c; pois 65 à 75c; fèves \$1.00 à \$1.10.

Lard : Short Cut, \$15.00 à \$15.50; saindoux en seaux, \$1.40 à \$1.50; do composé, \$1.25; do chaudière, 6½ à 7c.

Huiles : Loup-Marin "Straw," 36 à 37c. do de morue, 28 à 30c.

Une nouvelle qui n'est pas sans avoir son importance, s'est que la Compagnie du C. P. R. serait en pourparlers avec le gouvernement fédéral dans le but de s'assurer, au moyen d'un bail à long terme, le contrôle de l'Intercolonial, moyennant quoi la compagnie du

C. P. R. s'engagerait à construire le pont de raccordement entre Québec et Lévis. Ce serait une solution inattendue mais bien désirable d'une question vitale pour Québec.

L'hôtel Château Frontenac va être considérablement agrandi, les plans sont faits et les travaux vont commencer incessamment. C'est le résultat pratique de la saison d'affaires qui vient de se terminer. Le nombre des touristes augmentent à ce point qu'il a fallu créer de nouvelles accommodations. Les améliorations civiques ne sont pas étrangères à cet élan de prospérité.

Il est maintenant connu que les pilotes licenciés pour le havre de Québec et au-dessous, vont faire, cette saison, une des plus fortes, sinon la plus forte recette qui se soit vue. L'année dernière, ils ont touché chacun \$777.00. On compte qu'il toucheront de beaucoup \$800.00 cette année.

L. D.

RAPPORT DE PATENTES

Nos lecteurs trouveront ci-après le seul rapport complet d'inventions accordées cette semaine par les gouvernements Canadien et Américain à des inventeurs Canadiens. Ce rapport est préparé spécialement pour ce journal par MM. Marion et Marion, sollicitateurs de brevets et experts, 185 rue St Jacques Montréal.

PATENTES CANADIENNES

- 57,386—William Kinehan, Bedford, P.Q.: Girouette.
- 57,410—Louis V. Labelle, St Jacques l'Achigan, P.Q.: Machine pour distribuer les engrais.

57,439—J. F. Lewis, Scranton, Pa.: Boîte à graisse.

PATENTES AMÉRICAINES.

- 590,536—Julien Boucher: Attache pour ceinture.
- 590,432—William J. Curry, Nanaimo: Appareil pour tourner les feuilles de musique.
- 590,394—George W. Hart: Boîte pliante.
- 590,528—Vincent Jarre et al: Brûleur.
- 590,416—Richard T. Jones: Tabouret.
- 590,230—James La Grange: Appareil pour mesureur.
- 590,404—William J. Reno: Type-writer.
- 590,552—John A. Roche et al: Railway électrique.
- 590,347—Napoléon Sylvestre, Biddeford, Me.: Poignée.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 219e livraison (18 septembre 1897).—Monnaie de singe, par Mme P. de Nanteuil.—La chasse (Le rôle de genêt, râle rouge ou crex), Charles Diguët.—La bicyclette par Edmond Renoir.—L'écuyer de la reine, par Arthur Dourliac.—La pêche au godlands par Fernand Calmettes.
 Abonnements: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

TOUR DU MONDE.—Journal des voyages et des voyageurs.—Sommaire du No 38 (18 Septembre 1897). 10 En Ecosse, par Marie-Anne de Boyet. 20 A travers le monde: Les éléphants au travail.—30 Excursions: L'île d'Elbe, par Christian Garnier.—40 Aux pays inconnus: Le retour du "Windward" et de l'explorateur Jackson.—50 Livres et Cartes. 60 Les revus étrangères: L'expédition du baron Dhanis, par M. James B. Townsend (New York Times).—La peste bovine dans le sud ouest africain allemand. Sur l'expédition de la Société de l'Irangui (Deutsche Kolonialzeitung).
 Abonnements: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette & Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

GRAINS DE SEMENCE

Blé (rouge et blanc) Manitoba et Ontario; Avoine, Banner Welcome, Merveilleuse, Canadienne, etc.; Pois, Orge Sarrasin, etc. Blé d'Inde à silos, Lentilles, Mil canadien et de l'ouest; Trèfle rouge, blanc, alsike, vermont, mammoth; Plâtre à terre; engrais chimiques.

Spécialités de Grains et Graines pour Cercles Agricoles.

J. B. RENAUD & CIE, 126 A 140, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

Sirop Fajardos

Reçu par Etine "Boston Marine" une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

Notre Assortiment pour le Printemps est au grand complet...

Spécialités:—Valises, Sacs de Voyage, Etc., aux prix de fabrication. Nos balais sont toujours les meilleures valeurs du marché. Nous payons le fret sur des quantités de 5 doz ou plus.

JOB, 75,000 pièces de Tapiserie, depuis 3 cts en montant.

LABRECQUE & MARCOTTE, 13 rue St-Antoine, Quebec

SUCCESSIONS DE BOISSEAU & MARCOTTE

Avez-vous Essayé les Tabacs Havane, Rouge et Quesnel

De JOS. COTE? Ils sont reconnus comme étant les meilleurs.

Marchand en Gros

N. B.—Veuillez S. V. P. remarquer que j'ai le plus grand assortiment de Pipes et Cigares du Dominion.

Veuillez remarquer le Nègre à la porte.

JOS. COTE, 179 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

LEDUC & DAOUST MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

EN GROS ET A COMMISSION
 AVANCES LIBÉRALES FAITES SUR CONSIGNATIONS.
 CORRESPONDANCE SOLLICITEE.....
 1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

EMILE JOSEPH, L. L. B. AVOCAT

Chambre 701 MONTREAL.
 New York Life Bldg.

LS. DESCHENES ENCANTEUR DE COMMERCE

Jobber en Chaussures
 No 60 RUE ST-JEAN
 QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de Jobs pour leur commerce

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général, et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser de publier à quiconque en abusant pour tromper le public.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 30 SEPTEMBRE 1897.

<p>Allumettes.</p> <p>New Dominion..... la caisse... 2 85 Telegraph..... " " 3 20 Telephone..... " " 3 00 Tiger..... " " 2 85</p> <p><i>Frêt payé à destination, et 20c. en moins par caisse pour 5 caisses et plus assorties ou non.</i></p> <p>Phoenix..... la caisse... 2 85 Parlor..... " " 1 35 "..... par 5 caisses... 1 30</p> <p>Articles divers.</p> <p>Bleu Parisien..... lb. 0 11 0 13 Bouillons communs..... gr. 0 18 0 30 Bougie Paraffine..... lb. 0 09 1/2 0 10 1/2 " London Sperm..... " 0 08 1/2 0 09 1/2 Briques à couteaux..... doz. 0 35 0 37 1/2 Brûleurs pour lampes No. 1..... doz. 0 00 1 00 No. 2..... " " 0 00 0 75 No. 3..... " " 0 00 0 70 Câble coton 1/4 pouce..... lb. 0 13 1/2 0 14 " Manilla..... " 0 12 0 14 " Sisal..... " 0 06 1/2 0 08 " Jute..... " 0 08 1/2 0 09 Cartes à jouer..... doz. 0 25 3 50 Chandelles sulf..... lb. 0 00 0 00 Epingles à linge bte. 5 gr. 0 00 0 80 " " " " 3 nls. 4 nls.</p> <p>Picelles..... 30 pieds... 0 40 0 70 " " " " 40 " " 0 50 0 90 " " " " 48 " " 0 60 1 20 " " " " 60 " " 0 75 1 35 " " " " 72 " " 0 90 1 60 " " " " 100 " " 1 25 2 10 Graine de canari..... lb. 0 03 1/2 0 04 " " " " paq. " " 0 06 0 08 " chanvre..... " 0 03 1/2 0 04 " rapée..... " 0 06 0 07 Lessiv concentré, com. " " 0 30 0 40 " " " " pur..... " 0 65 0 70 Mèches à lampes No. 1..... " 0 16 0 20 " " " " No. 2..... " 0 13 0 15 " " " " No. 3..... " 0 12 0 13</p>	<p>Bières.</p> <p><i>Bass Ale.</i> Read Bros. Dog's Head..... qts dz. 2 55 " " " " " " pts " 1 57 1/2</p> <p><i>Guinness' Stout.</i> Read Bros. Dog's Head..... qts dz. 2 52 1/2 " " " " " " pts " 1 50</p> <p>Cafés.</p> <p><i>Cafés rôlés.</i> la livre. Arabian Mocha..... 35 Imperial "..... 31 Jamaïque..... 25 Java Siftings..... 31 Maracabo..... 26 Old Gov..... 34 Old Gov. Java et Mocha..... 34 1/2 Pure Mocha..... 32 Rio..... 16 à 19 1/2 Standard Java..... 35 " " et Mocha..... 35</p> <p>Chocolats et Cacaos.</p> <p><i>Chocolats Fry.</i> Cacaos 1/4 boîte de 6 lb..... la lb. 0 42 Diamond 1/4 et 1/2 boîte de 6 lb..... " 0 24 Gold Medal (sucre) de 6 lb..... " 0 20 Monogram 1/2, 6 div. " " 0 24 Pur non sucré 1/2 " " 0 42 Vanille 1/4 " " 0 42</p> <p><i>Chocolats Cowan.</i> French Diamond 6 div. 12 lbs. lb. 0 23 Queen's dessert, 1/4 et 1/2 " " 0 40 " " " " 6 div. " " 0 42 Mexican Vanilla, 1/4 et 1/2 " " 0 35 Parisien, marc. à 5c..... " 0 30 Royal Navy, 1/4 et 1/2 " " 0 30 Chocolate icing paq. 1 lb. dz. 2 25 " " " " " " " " 1 25 Pearl Pink Icing " " 1 75 White Icing " " 1 75</p>	<p>Chocolat Felix Potin :</p> <p>Chocolat, quantité No. 1..... lb. 0 27 1/2 " " " " " " No. 3..... " 0 35</p> <p><i>Cacaos Fry.</i> Concentré 1/4, 1/2, 1 lb. boîte de 1 dz. 2 40 Homéopatique 1/4, bte 14 lbs. lb. 0 33 " " " " " " bte 12 lbs. " 0 33 1/2</p> <p><i>Cacaos Cowan.</i> Hygiénique, en tins de 1/2 lb..... dz. 3 75 " " " " " " 1/4 lb..... " 2 25 " " " " " " 5 lbs..... lb. 0 55 Essence cacao, non sucré..... dz. 1 40 " " " " " " sucré, tins 1/4 lb..... " 2 25</p> <p><i>Cacao Felix Potin.</i> Cacao, boîte 1/4 lb..... lb. 0 27 1/2</p> <p>Confitures et Gelées.</p> <p><i>Confitures.</i> <i>Michel Lefebvre et Cie.</i> Canistres de 1 et 2 lbs..... lb. 0 13 " " " " " " 3, 4 et 5 lbs..... " 0 12 " " " " " " 6, 7 et 10 lbs..... " 0 11 Seaux de 7 lbs..... " 0 12 " " " " " " 14 " " " " " " 0 11 1/2 " " " " " " 28 " " " " " " 0 11 Tumblers de 8 onces..... doz. 1 25 " " " " " " 1 lb..... " 2 25</p> <p><i>Crosse & Blackwell.</i> Diverses..... dz. 1 90 2 50</p> <p><i>Gelees.</i> <i>Michel Lefebvre et Cie.</i> Canistres de 1 et 2 lbs..... lb. 0 11 " " " " " " 3, 4 et 5 lbs..... " 0 10 " " " " " " 6, 7 et 10 " " " 0 09 1/2 Seaux de 7 lbs..... " 0 10 " " " " " " 14 " " " " " " 0 09 1/2 " " " " " " 28 " " " " " " 0 09 Tumblers de 8 onces..... dz. 1 25 " " " " " " 1 lb..... " 2 25</p>	<p>Lazenby.</p> <p>Tablettes de Gelées 13 var.... pts. 1 20</p> <p>Conserves alimentaires.</p> <p><i>Legumes.</i> Asperges..... dz. 4 00 4 50 Baked Beans 3 lbs..... " 1 00 1 10 Blé d'Inde..... 2 lbs..... " 0 65 0 70 Champignons..... bte. 0 14 0 24 Citrouilles 3 lbs..... dz. 0 85 0 90 Haricots verts..... " 0 70 0 90 Olives, Pinta..... " 3 75 4 00 " " Pinta..... " 2 00 2 50 " " en quart, galon..... " 0 00 1 60 Petits pois français..... bte. 0 09 0 11 " " fins..... " 0 13 0 14 " " extra fins..... " 0 15 0 16 " " surfin..... " 0 17 0 18 Pois canadiens 2 lbs..... " 0 75 0 90 Tomates..... dz. 0 85 0 90 Truffes..... " 4 80 5 00</p> <p><i>Fruits.</i> Ananas 2 et 2 1/2 lbs..... dz. 2 10 2 50 Bœufs..... 2 " " " 0 65 0 70 Fraises..... 2 " " " 1 55 1 65 Framboises..... 2 " " " 1 60 1 75 Pêches..... 2 " " " 1 80 1 90 " " " " " " 3 " " " 2 70 2 95 Poires..... 2 " " " 1 65 2 00 " " " " " " 3 " " " 2 20 3 00 Pommes gal..... " 1 90 2 00 " " " " " " 3 lbs..... " 0 85 0 90 Prunes..... 2 " " " 1 65 1 90</p> <p><i>Poissons.</i> Anchois..... dz. 3 25 0 00 Anchois à l'huile..... " 3 25 4 50 Chams 1 lb..... " 1 50 2 00 Harems marinés..... " 1 50 1 60 Harems aux Tomates..... " 1 40 1 50 Homards, boîte ronde..... " 2 50 2 80 " " " " " " plate..... " 2 75 2 85 Huîtres, 1 lb..... dz. 1 30 1 40 " " " " " " 2 " " " 2 20 2 40 Maquereau..... " 1 30 1 40</p>
---	--	---	--

CHOCOLAT EN VENTE PARTOUT.

AGENTS

D. MASSON & CIE, MONTREAL.

CACAO FRY

CHS. LACAILLE & CIE FAUCHER & Fils HIRAM JOHNSON

Epiciers en Gros Importateurs et Marchands-Ferronniers IMPORTATEUR & EXPORTATEUR

Mélasses, Sirops, Fruits Sees, Thés, Vins, Liqueurs, Sucres, Etc., Etc.

Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forgeons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

FABRICANT EN GROS DE TOUTES SORTES DE FOURRURES

pour Hommes, Dames et Enfants. Capots, Collettes, Manteaux, Robes. Et fait aussi une spécialité de l'exportation des Peaux. Le plus haut prix du marché vous sera payé pour toutes sortes de Pelleteries crues. N. B. — Le plus haut prix payé pour cire en pain et racine de Ginseng.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et Tarragone.

Nos 796 à 802, Rue Craig, MONTREAL.

329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier MONTREAL

Téléphone 576

494 Rue St-Paul, Montréal.



DEMANDEZ !

AMIEUX FRÈRES

PETITS POIS SARDINES CHAMPIGNONS ASPERGES

Seuls Agents pour le Canada: C^o d'approvisionnements alimentaires à Montréal.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 30 SEPTEMBRE 1897.

Sardines 1/4 françaises. bte.	0 08	0 25
" " " "	6 16	0 35
Sardines Royan à la Vatel.	0 00	0 15
Sardines Royan à la Bordelaise.	0 00	0 15
Samon boîte ronde. dz.	1 12 1/2	1 45
" " plate.	1 50	1 75
Salets (Eperlans).	0 50	0 00
Samon à la Vatel, jarre.	0 00	0 27 1/2

Specialites de W. Clark.

Canistres carrés.

Beuf can. 1 lb. 24 à la c.	dz.	1 10
" " " "	"	2 00
" " " "	"	6 60
" " " "	"	14 30
Lambon " 1 " 24 "	"	1 65
Pieds de cochon, can. 2 lbs. 12 "	"	2 10

Canistres ronds.

Beuf bouilli can. 1 lb. 24 à la c.	dz.	1 10
" " " "	"	2 00
" " " "	"	6 00
" " " "	"	2 20
" " " "	"	6 00
Mouton rôlé " 1 " 24 "	"	2 40
" " " "	"	2 20
" " " "	"	6 00
East Beef " 1 " 24 "	"	1 10
" " " "	"	2 00
" " " "	"	6 00
Sauc. Camb'ge " 1 " 24 "	"	1 80
" " " "	"	3 25

Conserves.

Beuf pot 1/4 lb. 48 à la c.	dz.	0 65
" " " "	"	0 65
" " " "	"	0 65
" " " "	"	0 65
" " " "	"	0 65

Pates truffes.

Conard sauv. can. 1/2 lb. 48 à la c.	dz.	1 10
" " " "	"	1 10
" " " "	"	1 10
" " " "	"	1 10

Soupes.

Consommé can 1 pte 48 à la c.	dz.	1 10
Galelotte " " 48 "	"	1 10
Julienne " " 48 "	"	1 10
Lesumés " " 48 "	"	1 10

Mock Turtle	48 à la c. doz.	1 10
Mulligatawny	48 "	1 10
Plum Pudding	1 lb. 24 "	2 00
" "	2 lb. 24 "	2 50
Pois can 1 pte	48 "	1 10
Poule	48 "	1 10
Queues de bœuf	48 "	1 10
Romons	48 "	1 10
Tomates	48 "	1 10

Viandes en conserve.

Corned Beef, bte 1 lb.	dz.	1 20	1 55
" " " "	"	2 15	2 60
" " " "	"	6 75	8 50
" " " "	"	14 "	18 50
Lang. de porc. " 1 "	dz.	2 65	3 50
" " " "	"	5 25	6 90
" " " "	"	8 00	8 25
" " " "	"	6 75	9 65
" " " "	"	0 00	14 45
English Brawn	0 00	1 20	
Beuf (chipped dried)	3 00	3 50	
Dinde, bte 1 lb.	0 00	2 20	
Pâtés de foie gras	5 25	8 00	
Pieds de cochon, bte 1 1/2 lb.	0 00	2 30	
Poulets, " 1 lb.	2 10	2 25	

Specialite des Lazenby.

Soupes Real Turtle	dz.	0 00	9 00
" assorties	3 00	3 75	
" bts carrées	0 00	1 65	

Cirages.

Cirages français.	dz.	0 25	0 70
" canadiens	0 20	0 60	
Russet Combination Dress.	doz.	1 75	
Ox Blood	"	1 75	
Brown Chocolate	"	1 75	
Green	"	1 75	
Universal Shoe Dressing	"	2 00	

Mines.

Mine Royal Dome.	gr.	1 70	0 00
" James.	"	2 40	0 00
" Rising Sun large dz.	0 00	0 70	
" " small	0 00	0 40	
" Sunbeam large	0 00	0 70	
" " small	0 00	0 35	
Silverine, grande.	"	0 00	0 75

Vernis.

Vernis à barnais.	gal.	0 00	1 80
" " " "	dz.	1 10	1 20
" à tuyaux.	gal.	0 00	0 90
" Parisien.	dz.	0 70	0 75
" Royal polsb.	"	0 00	1 25

Drogues et Produits Chimiques.

Acide carbol. que.	lb.	0 30	0 40
" citrique.	"	0 50	0 55
" oxalique.	"	0 10	0 12
" tartrique.	"	0 33	0 35
Aloès du Cap.	"	0 14	0 15
Alun.	"	0 01 1/2	0 03
Bicarbonate de Soude bri.	"	2 45	2 75
Bichrom. de potasse	lb.	0 10	0 12
Bleu (carré).	"	0 10	0 16
Borax raffiné.	"	0 06	0 08
Bromure de potasse	"	0 55	0 60
Campbre américain	"	0 80	0 90
" anglais	"	0 85	0 95
Cendres de soude	"	0 01 1/2	0 02
Chlorure de chaux	"	0 02 1/2	0 05
" de potasse	"	0 23	0 25
Couperose	100 lbs	0 55	1 00
Crème de tartre	lb	0 20	0 25
Extrait de Campêche	"	0 10	0 11
" en paquets	"	0 12	0 14
Gélatine en feuilles	"	0 35	0 50
Glycérine	"	0 17	0 22
Gomme arabique	"	0 50	1 25
Gomme épinette	"	0 00	0 25
Indigo Bengale.	lb	1 50	1 75
" Madras	"	0 60	0 80
Iodure de potasse	"	4 00	4 25
Opium	"	4 50	4 75
Phosphore	"	0 80	0 75
Résine (280 lbs)	"	2 75	5 00
Salpêtre.	lb	0 05	0 07 1/2
Sels d'Epsom	100 lbs.	1 50	3 00
Soda caustique 80°	"	1 75	2 00
" 70°	"	2 00	2 25
" à lave.	"	0 00	0 75
" à pâte.	bri.	0 00	2 50
Soufre poudre	lb.	0 01 3/4	0 03
" batons	"	0 01 3/4	0 03
rock, sacs. 100 lbs.	"	1 50	2 00
Strychnine	oz.	0 90	1 00
Sulfate de cuivre	lb	0 04 1/2	0 05 1/2
" de morphine	"	1 90	2 00
" de quinine	oz.	0 40	0 45
Sumac	tonne.	55 00	65 00
Vert de Paris	lb.	0 14	0 17
Vitriol.	"	0 04 1/2	0 06 1/2

Eaux Minérales.

Carabana.	ese.	10 50
Hunyad Matyas.	"	6 00
Pougues St-Leger.	"	10 50
St-Galmier qts. (source Badol).	"	6 00
" pts.	"	7 50
Vichy Célestins. Grande Grille.	"	10 00
" Hopital, Hauterive.	"	10 00
" St-Louis	"	00

Epices pures.

Allspice, moulu.	lb.	0 13	0 15
Cannelle moulu.	"	0 15	0 18
" en nattes.	"	0 12	0 14
Clous de girofle.	"	0 11	0 17
" ronds.	"	0 08	0 10
Gingembre moulu.	"	0 20	0 25
" racines	"	0 10	0 28
Maïs moulu	"	0 00	0 90
Mixed Spice moulu Tin	"	0 42	0 45
1 oz.	"	0 40	0 65
Muscade blanche.	"	0 60	0 70
" non blanche.	"	0 09	0 10
Peivre blanc, rond.	"	0 10	0 12
" moulu	"	0 15	0 18
" noir, rond.	"	0 07 1/2	0 08
" moulu	"	0 00	0 12
Whole Pickle Spice.	"	0 15	0 20

Fruits secs.

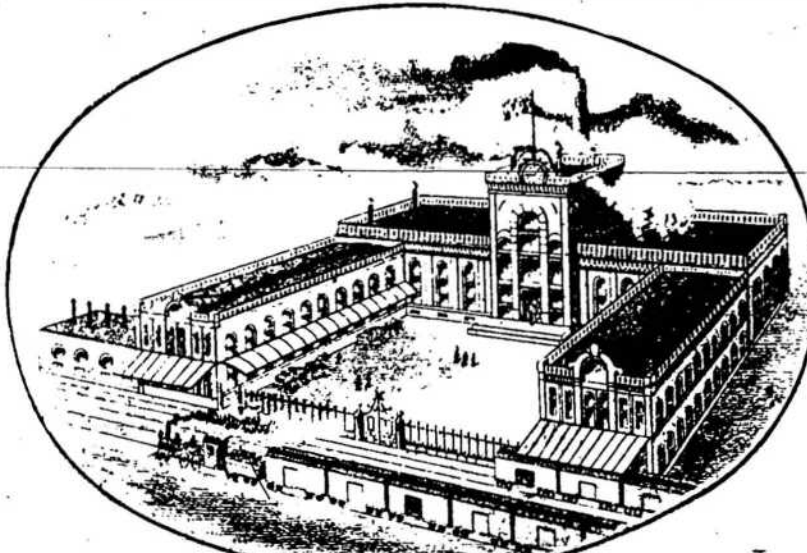
Abricots Calif.	lb.	0 13	0 15
Amandes 1/2 molles.	"	0 09	0 9 1/2
" Tarragone.	"	0 09	0 10
" " "	"	0 19	0 20
Amand. ameres sechées	"	0 40	0 45
" " " "	"	0 00	0 35
Figues en boîtes	"	0 06	0 06 1/2
Figues seches en boîtes	"	0 07	0 10
" " en sac	"	0 00	0 00
Nectarines Californ.	"	0 09	0 10
Noisettes (Avelines)	"	0 08	0 09
Noix Marjol.	"	0 09 1/2	0 11
" Grenoble	"	0 11	0 12
" " " "	"	0 18	0 19
Noix du Brésil.	"	0 10	0 11
" Pecan.	"	0 09 1/2	0 11
" " " "	"	0 10	0 14
Peanuts rôlés (arachis)	"	0 06 1/2	0 08
Pêches Californ.	"	0 08	0 10
Poires	"	0 09	0 10
Pommes sechées	"	0 04 1/2	0 05
Pommes évaporées	"	0 09	0 07
Pruneaux Bordeaux	"	0 03 1/2	0 06
" " "	"	0 06	0 07 1/2
" Californ.	"	0 09	0 10
Raisins Calif. 3 cour.	"	0 00	0 07 1/2
" " 4 "	"	0 08	0 09
Corinthe Provinces.	"	0 00	0 00
" Filatras	"	0 60	0 00
" Patras	"	0 00	0 00
" Vostizzas	"	0 07	0 08
Malaga Loose Muscat. bte.	"	0 00	0 00
" London Layers	"	0 00	0 00
" Black Baskets	"	0 00	0 00
Connoisseur	"	0 00	0 00
Cluster	"	0 00	0 00
Buckingham	"	3 75	4 00
Cluster	"		

BRASSERIE D'UNION DE MONTREAL.

(UNION BREWING CO. OF MONTREAL)

Capital limité - \$500.000 -- \$350,000 d'Actions émises

Actionnaires exclusifs : Les Marchands de Liqueurs Licenciés, Hôteliers et Epiciers.



Les actions du promoteur vendues à 50% de la valeur au pair pour aujourd'hui.

On ne vend pas moins de dix actions de \$10.00 au pair pour \$5.00 l'action, soit \$50.00.

Correspondance pour l'achat des actions respectueusement sollicitée.

Nulle personne autre que M. Jos. Boulard, n'est autorisé à la vente des actions du promoteur.

Ces actions ne sont vendues que par M. Jos. Boulard, promoteur, aux bureaux :

71A RUE ST-JACQUES, MONTREAL, Chambre 10. PRENEZ L'ELLEVATEUR

ALBERT RATEL, Sec.-Trésorier.

JOSEPH BOULARD, Promoteur.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 30 SEPTEMBRE 1897.

Thom & Cameron	0 00	6 75
Bernard's Encore	0 00	7 75
Balloch, Lade & Co.		
Special blend	0 00	9 50
" extra special	0 00	1 00
" L. Katrine	0 00	7 25
Talier's O. V. G.	0 00	5 75
" special reserve	0 00	9 75
" G. O. H.	0 00	12 00
Gaelic Old Smuggler	0 00	9 50
Greer's O. V. H.	0 00	9 50
Glenmarah	0 00	9 25
Stewart's Royal	0 00	10 00

au gallon.

Banagher Irish	4 05	4 30
H. Fairman & Co.	4 05	4 15
Sherriff's	4 05	4 85
Glenfalloch	3 70	3 85
Glenlivet (old)	4 30	6 30

Whiskey Irlandais.

à la caisse.		
Henry Thomson	0 00	8 50
St. Kevin	0 00	7 50
J. Jameson & Son	0 00	9 75
" ***	0 00	11 50
Geo. Roe & Co.	0 00	9 25
" ***	9 75	10 50
Barnagher	9 75	10 25
Thom & Cameron	0 00	6 75
Burke's *** qrts.	0 00	7 75
" *** 12 imp. qt.	0 00	11 50
Donville	0 00	8 00
Wm. Jameson & Co. 1		
" Diamond	0 00	9 00
Rushmills	0 00	9 75

Gins.

à la caisse.		
De Kuyper 1 à 24c.	8 00	11 50
" 25ct plus	5 90	11 30
" cse violette	0 00	2 80
" cse blanche	0 00	3 80
Key Brand	5 00	10 50
" poney	0 00	2 40
Melchers poney	0 00	2 50
" picnics 4 doz.	0 00	8 00
" Honey Suckle		
" (cruchons verre)	0 00	8 50
Wynand Pecking	0 00	10 00
Bernard Old Tom	0 00	7 25
Booth	0 00	7 85
" 5 caisses	0 00	7 60
Melrose Drover Old Tom	0 00	7 00
Booth London Dry	0 00	7 75
Burnett	0 00	7 25
Melrose Drover Dry	0 00	7 00
Coate Plymouth	0 00	9 25

Gins en fut.

De Kuyper, barriq. le gal.	0 00	3 00
" quarts	0 00	3 05
" 1/2 octaves	0 00	3 10
" au gallon	0 00	3 15
Tous autres gins, 5c. de moins.		
Booth's Old Tom, quarts.		
" le gal.	0 00	3 45
" octaves	0 00	3 50
" au gal.	0 00	3 90
J. Hirsch Sons & Co. Old Tom.		
" extra	2 30	2 65
" No. 1	2 05	2 25
" No. 2	1 80	2 10

Whisky Canadiens au gallon, au quart ou plus.

Gooderham & Worts 65 O. P.	4 65
Hiram Walker & Sons	4 85
J. P. Wiser & Son	4 64
J. E. Seagram	4 84
H. Corby	4 14
Gooderham & Worts 50 O. P.	4 15
Hiram Walker & Sons	4 16
J. P. Wiser & Son	4 14
J. E. Seagram	4 14
H. Corby	4 14
Gooderham & Worts	2 25
Hiram Walker & Sons	2 25
J. P. Wiser & Son	2 24
J. E. Seagram	2 24
H. Corby	2 24
Imperial Walker & Sons	2 90
Canadian Club Walker & Sons	3 60

Four quantité moindre qu'un quart d'origine:	
65 O. P.	le gall. 4 80
50 O. P.	" 4 25
Rye	" 2 35
Imperial	" 3 10
Canadian Club	" 3 80

Rye Canadiens à la caisse.

Walker's Imperial	quarts 7 65
" 16 flasks	8 15
" 32	8 65
Walker's Canadian Club	quarts 9 15
" 16 flasks	9 65
" 32	10 15

En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c.	
Gooderham & Worts 1891 1 à 4 c.	6 75
Seagram 1892	quarts 6 50
" 1893	8 75
En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par q.	

Corby I. X. L.	8 50
" X. T. C.	6 50
En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c.	

Aperitifs.

Angostura, caisse 2 doz.	0 00	15 00
Orange Bernard	6 75	7 00
Vermouth Nollly Prat	0 00	6 75
" Italien	6 75	7 00
" Chazelbette	0 00	6 25

Bénédictine

Litres, 12 à la caisse	00 00	19 00
1/2 litres, 24 à la caisse	00 00	20 00

Liqueurs Frederic Mugnier, 1^{er} jon, France.

Crème de Menthe verte	00 00	11 00
" blanche	00 00	11 00
Curaçao triple sec cru	00 00	12 25
" bout	00 00	12 25
Bigarreau (Cherry B'dy)	00 00	11 00
Cacao l'Hara à la Vanille	00 00	12 25
Marasquin	00 00	13 25
Kirsch ***	00 00	11 25
" ***	00 00	13 25
Prunelle de Bourgogne	00 00	12 25
Crème de Framboise	00 00	12 25
Fine Bourgogne 12 lit.	00 00	21 15
Eau de Vie de Marc	00 00	18 25
Crème de Cassis	00 00	11 25
Crème de Musigny	00 00	12 25
Aperitif Mugnier	00 00	10 25
Alcool de Menthe	00 00	6 15
Absinthe Ed. Pernod	00 00	14 50

Stoucers.

Lime Juice Cordial p. 2 dz.	0 00	4 70
" q. 1	0 00	4 20
Double Ref. Lime J'ce 1	0 00	3 95
Lime syrup bout. can 1	0 00	4 20

Mélasses.

Au gallon.	
Barbades tonne	0 26
" tierce et qt.	0 28 1/2
" demi quart	0 29 1/2
" au char ton.	0 25
" tierce	0 27 1/2
" 1/2 qt.	0 28 1/2
Porto Rico, tonne	0 26
" char.	0 25
" tierce et qt.	0 28 1/2
" au char.	0 27 1/2

Moutardes.

Coleman ou Keen	
Boites.	
Rondes. Carrées.	
Boites 1/4 lb.	0 27 1/2 - 0 45
" 1/2	0 25 - 0 42
" 1	0 00 - 0 40
Jarres 1 " par jarre.	0 00 - 0 25
" 4	0 00 - 0 75
Durham	0 00 - 0 60

Pâtes et denrées alimentaires.

Macaroni importé	lb 0 09	0 10
Vermicelle	" 0 09	0 10
Lait concentré	dz 0 00	1 90
Pois fendus, qt. 196 lbs.	3 40	3 50

Poissons.

Harengs Shore	brl. 0 00	4 00
" Labrador	" 0 00	0 00
" Cap Breton	" 0 00	5 00
" Cap Breton	" 0 00	2 75
Morue sèche	cwt. 4 70	4 50
" verte No 1 qt.	lb. 0 02	0 02 1/2
" No 1 large qt.	" 2 25	2 50
" No 1 draft	" 0 00	0 00
" déossée	" 0 05 1/2	0 00
Poisson bl. lac Sup.	1/2 brl. 0 00	0 00
Truite des lacs	" 0 00	0 00
Maquereau No 1	1 00	0 00
Saumon C. A.	" 0 00	6 25
Saumon Labrador	1 11 50	12 00
" 1	0 00	7 50
" 1	0 00	14 00
Anguille	lb. 0 00	0 00

Poudre à Pâte

Cook's Friend.	
No 1, 4 doz. aussi 1/2 bte. la doz.	\$2 40
" 2, 6	" 0 80
" 3, 4	" 0 45
" 10, 4	" 2 10
" 12, 6	" 0 70

Produits de la ferme.

(Prix payés par les épiciers.)		
Beurre.		
Townships frais	lb. 0 15	0 18
De l'Ouest	" 0 11	0 15
Crèmerie sept.	" 0 19	0 20
Fromage.		
De l'Ouest	lb. 0 09	0 10
De Québec	" 0 09	0 10

Œufs.

Frais pondus, choix	dz. 0 00	0 17
" 1ers	" 0 00	0 13 1/2
" 2èmes	" 0 00	0 10 1/2

Sirop et sucre d'érable.

Sirop d'érable en qrts	lb. 0 04 1/2	0 05
" en canistre	0 05	0 00
Sucre d'érable pts pains	lb. 0 04	0 06
" gros	0 04 1/2	0 05

Miel et cire.

Miel rouge coulé	lb. 0 05	0 08
" blanc	" 0 07	0 08
" en gâteau	" 0 10	0 12
Cire vierge	" 0 25	0 20

Produits Pharmaceutiques.

Grainé de lin	lb. 0 00	0 03
" moulue	" 0 00	0 04

Spécialités de Picault & Contant.

Doz.		
Gros.		
Elixir Pulmon. Balsami	1 75	18 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20	12 00
Pastille à vers	1 50	15 00
Poudre de condition	1/4 lb. 0 80	7 20
" 1/2 lb.	1 25	13 00
" 1 lb.	1 80	18 00
Huile fole de morue, 8 oz.	0 00	18 00
" 6 oz.	0 00	15 00
Emulsion fole de morue	0 00	4 00
Huile vétérinaire	0 00	1 50
Essence d'épinette	0 00	0 80

Régliasse.

Young & Smylie.

Y & S en bâtons (stick):	
Bte de 5 lbs. bois ou papier	lb. 0 40
" Fantaisie" (36 ou 50 bâtons) bt.	1 25
" Ringed" boîte de 5 lbs.	0 40
" Acmé" Pellets, boîte de 5 lbs. (can.)	2 00
" Acmé" Pellets, boîte fantastie (30 more. à la boîte)	1 00
" Acmé" Pellets, boîte fantastie papier. (40 more.)	1 25
Régisse au goudron et gaufres de Tolu. bts de 5 lbs. (can.)	2 00
Pastilles de régliasse. Jarre en verre	5 lbs. 1 75
Pastilles de régliasse, boîte de 5 lbs (can.)	1 50
" Purity" régliasse. 200 bâtons.	1 45
" 100 "	0 72 1/2
Régliasse Flexible, bte de 100 morceaux.	
Navy plums	0 70
Tripple Tunnel Tubes	0 70
Mint puff straps	0 70

Riz.

Sac. 1/2 Sac. Pch. 1/2 Pch.			
B. 1 1/2 4 sacs 3 50	3 55	3 60	3 65
" 5 9 "	3 45	3 50	3 55
" 10 et plus "	3 40	3 45	3 50
Riz "Crystal".			
En sacs de 25 lbs.	le sac.	1 35	
" 50 "	"	2 60	
" 250 "	"	4 50	
" Imported 250 lbs "	"	5 50	
Riz Patna Imp., sacs 224 lbs. lb.	4 75	0 05	

Saisons, Saindoux, etc.

Lard Can. Sh't Cut Mess qt.	16 00	18 00
" S. C. Clear	00 00	16 00
" S. C. de l'Ouest	00 00	16 50
Jambons	lb. 0 11 1/2	0 00 13
Lard fumé	0 00	00 13

Saindoux

Pur de panne en seaux	1 60	1 85
Canistres de 10 lbs.	0 08 1/2	0 09 1/2
" 5 "	0 08 1/2	0 09 1/2
" 3 "	0 08 1/2	0 09 1/2
Composé en seaux	0 00	1 15
Canistres de 10 lbs.	0 00	0 05 1/2
" 5 "	0 00	0 05 1/2
" 3 "	0 00	0 06 1/2
Fairbanks en seaux	1 30	1 32 1/2
Cottolene en seaux	lb. 0 00	0 08 1/2

Sapolo

En caisses de 1/4 @ 1/2 grosse, la gr.	11 30
--	-------

Sauces et Marinades.

Marinades Morton	dz. 2 30	2 70
" Crosse & Blackwell	0 00	3 25
" Suffolk. 20 oz.	0 00	2 10
" 16 oz.	0 00	1 80
Essence d'anchois.	0 00	3 20
Sauce Worcester, 1/2 ch.	3 50	3 70
" chop	6 25	6 50
" Harvey	3 25	3 55
Catsep de tomates	1 00	4 00
" champignons	1 90	3 40
Sauce aux anchois	3 25	3 55
Sauce Chili	3 75	4 05

Sel.

Sel fin, quart	8 lbs.	2 65	2 75
" 7 "	"	2 55	2 65
" 7 "	"	2 35	2 45
" 1/4 sac 50 "	"	0 00	0 30
" sac 2 cwt's	"	0 40	1 00
" gros, sac livrés en ville	"	0 90	0 45

Sirops.

Matchless	lb. 0 00	0 02
Amber, 1/2 qts.	" 0 02	0 02 1/2
Diamond	" 0 02 1/2	0 02 1/2
Perfection	" 0 02 1/2	0 02 1/2
Sirop Redpath fine 2 lbs.	0 00	0 00
" 8 "	" 0 32	0 34
Perfection, s. 25 lbs. seau.	0 95	1 00
Honey, seau 28 "	0 00	0 85

Sucres.

(Prix à la lierre.)		
Jaunes bruts	1 sac 0 60	0 03 1/2
" boucaut	0 00	0 03
Jaunes raffinés	0 03 1/2	0 03 1/2
Extra ground	0 00	0 05
" bte.	0 00	0 05 1/2
Cut loaf	0 00	0 05 1/2
" bte.	0 00	0 05 1/2
" bte.	0 00	0 05 1/2
" bte.	0 00	0 04 1/2
Powdered	0 00	0 05
" bte.	0 00	0 05

Thés. Noirs. (Prix à la livre.) Congous 1/4 caisses 0 10 0 50

De l'Inde. Darjeelings 0 35 0 42 Assam Pekoe 0 20 0 40

Verts de Chine. Gunpowder, extra, caisses 0 42 0 50

Japon. 1/2 caisses, Finest May 0 38 0 40 Caisnes fin à choix 0 25 0 35

Vinaigres.

De MM. M. Lefebvre & Cie. Imperial triple (en fûts) gal. Imp. 0 38

De Alfred Robitaille.

Eureka extra, à l'estragon (en fût) gal. 0 00 0 60

Fers et Métaux.

FERRONNERIE ET QUINAILLERIE

Fers à cheval.

Ordinaires... baril 3 50 0 00 En acier... 5 00 5 75

Fil de fer.

Poll. No 0 à No 8... 100 lb 2 60 0 00 Galvanisé Nos 9 à 12... 3 00 3 25

Clous coupés à chaud.

De 5 1/2 à 6 pes... 100 lbs 1 85 4 à 5 pes... 1 90

Clous coupés à froid.

De 1 1/4 à 1 3/4 pes... 100 lbs 2 35

Clous à finir.

1 pouce... 100 lbs 3 35 1 1/4... 3 05

De Manuf. de St-Hyacinthe. Vinaigre Pur-triple... gal imp. 0 37

Vins.

Bordeaux ord... caisse 2 60 3 50 Sauternes... 5 65 6 65

Mousseux.

Bourgogne Mousseux... 00 00 00 00 Moselle Mousseux... 12 50 18 50

Champagnes.

J. Mumm... grts. 23 00 25 00 G. H. Mumm... 28 00 30 00

Tessier... 14 00 15 50 Imperial extra dry... 00 00 15 50

Cuirs et Peaux.

Cuirs à semelles.

Spanish No 1, 18 lbs moy... 0 23 0 25 No 1, 25 lbs et au-d... 0 00 0 24

Cuirs à harnais.

Harnais finis à la main... 0 27 0 28 No 2... 0 25 0 26

Cuirs à empeignes.

Vache écorée mince... 0 35 0 45 forte No 1... 0 35 0 40

Cuirs vernis.

Vache vernie... pied 0 16 0 18 Cuir verni "Enamel"... 0 15 0 17

Cuirs fins. Mouton mince... dz. 2 00 6 00 épais... 10 00 0 00

Cuirs à bourrures.

Cuir à bourrure No 1... 0 60 0 20 No 2... 0 00 0 18

Peaux.

Peaux vertes, 100 lbs, No 1... 0 00 8 00 No 2... 0 00 7 00

(Pour peaux assorties et inspectées.)

Peaux de l'Ouest, No 1... 0 00 0 05 No 2... 0 00 0 00

Laines.

Touison du Canada... lb. 0 00 0 00 Arrachée, non assortie... 0 21 0 22

Etain.

Lingots... lb. 0 16 0 17 Barres... 0 17 0 18

Plomb.

Saumons... lb. 0 63 1/2 0 64 Barres... 0 64 1/2 0 64 1/2

Zinc.

Lingots, Spelter... lb. 0 64 1/2 0 65 Feuilles, No 8... 0 05 0 05 1/2

Acier.

A ressort... 100 lbs 2 50 3 00 A liasse... 1 90 2 00

Fontes.

Siemens... tonne 17 50 18 00 Coltness... 00 00 00 00

Fer en barres.

Canadien... 100 lbs 1 40 1 50 Anglais... 2 10 2 25

Fenillard.

A cercier... 100 lbs 2 15 2 25 Double... 1 90 2 00

Tôles.

Noir, No 10 à 20, 100 lbs 2 60 2 25 22 à 24... 0 00 2 30

Galvanisée Morewood... 0 05 1/2 0 06

Queen's Head... 0 04 1/2 0 05 Etamée, No 24, 72x30 Qu. Head... 0 06

Fer blanc.

Coke I. C., boîte... 3 00 Charbon de bois, I. C., boîte... 3 25

Tuyaux de poêle.

Tuyaux No 7, 100 feuilles... 5 75 No 6... 5 50

Matériaux de construction

PEINTURES.

Blanc de plomb pur... 5 37 1/2 6 25 No 1... 4 87 1/2 5 00

VERRES A VITRES

United 14 @ 25... 50 pds. 1 30 26 40... 1 40

ARCHITECTES ET MESUREURS

V. LACOMBE, 897, Ste Catherine

GAMELIN & HUOT, 58 St-Jacques

PLOMBIERS ET COUVREURS

E. DOUVILLE, 137B rue St-Urbain

La Construction

M. G. A. Monette architecte, est à préparer les plan et devis pour résidence devant être érigée sur le chemin de la Côte St Antoine à Westmont.

MM. Gamelin & Huot, architectes sont à préparer les plan et devis pour une maison formant deux logements devant être érigée sur l'avenue de Lorimier. Mde O. E. Forest en sera propriétaire.

MM. Gamelin & Huot sont à préparer les plan et devis pour une maison formant 2 logements devant être érigée avenue Delorimier. Mde T. Gagnon en sera propriétaire.

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue Canning, une bâtisse formant 6 logements 44 x 29 6 à 3 étages en brique, couverture en gravois; coût probable \$3,000. Propriétaire, B. Ethier; architecte, G. A. Monette; maçon, M. Poirier; charpente, P. Forgues.

Rue Charron, une bâtisse formant 2 logements 24 x 36 à 2 étages en brique, couverture en composition; coût probable \$2,000. Propriétaire, J. R. Lewis; architecte, Geo. Sleep; maçon, John Quinlan; charpente, J. McGee.

Rue Fullum en arrière du No 210, sept bâtisses formant 14 logements 147 x 36 à 2 étages en bois et brique, couverture en gravois; coût probable \$7,000. Propriétaire, Marcel Thibodeau; maçon, Cyriac St Germain; charpente, A. Chailifoux.

Rue St Charles, une bâtisse formant 3 logements 48 x 33 à 2 étages, en brique, couverture en gravois; coût probable \$1,800. Propriétaire, Dame Vve Louis Fortier; maçons, Gagnon et Charette; charpente, K. Laberge.

Rue Peel, Nos 139 et 141, réparations et modifications, refaire la façade etc; coût probable \$3,000. Propriétaire A. G. Thompson, architecte, Robert Finlay; maçon, George Nicholson.

Rue Roy, en arrière des Nos 30 et 32, une bâtisse formant une boucherie et une glacière 47 x 31 à 2 étages en brique, couverture en rosin ciment et gravois. Propriétaire, A. E. Shippel; architectes, Walter Silvermore; maçon A. E. Wand.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

Du 5 au 12 octobre 1897.

DISTRICT DE MONTREAL

William Perry vs Roderick Craven et al
Montréal—Les 6 7 ind. des lots 860-7 et 860-8 du quartier St Louis, situés rue St Hypolite, avec bâtisses.
Vente le 8 oct., à 10 h. a. m., au bureau du shérif à Montréal.

Agnès Monciau d t Desormeau vs Frs. Pontius dit Clermont.

St Martin—Le lot 196, avec bâtisses. Vente le 8 oct., à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

E. W. Gnaudiner et al vs N. B Thos Henderson.

Montréal—La partie du lot 1636-46 du quartier St Antoine, située avenue Edge Hill.

Vente le 8 oct., à 11 h. a. m., au bureau du shérif à Montréal.

Louis Séguin vs Joseph Séguin, fils. St Rédempteur—Les lots 109 et 121 contenant 98 ardens avec bâtisses.

Vente le 5 octobre, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Mde L. P. Demers vs J. B. Laplante jr.

Montréal—Le lot 687 du quartier Ste-Marie situé rue Plessis avec bâtisses.

Vente le 5 octobre, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

In ré Louis Racine et Thomas de Gruchey.

Laprairie—Les lots 104 et 105 avec bâtisses.

Vente le 5 octobre à 10 h. a. m à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE TERREBONNE.

Dame Marie Antoinette Thérberge vs Guillaume Labrosse.

St-Jérôme—1o Le lot 555 situé à Rivière Gagnon.

2o Le lot 558 situé au même lieu.

3o Le lot 560 situé au même lieu.

4o Le lot 561 situé au même lieu.

5o Le lot 562 situé au même lieu.

6o Le lot 563 situé au même lieu-avec bâtisses.

Vente le 5 octobre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'ARTHABASKA

A. T. Paré vs Dieudonné Lasalle.

St Eugène de Grantham. — Une terre située rang Brodeur, contenant 60 arpents avec bâtisses.

Vente le 5 octobre, à 9 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEAUCE

Dame Louis Beaudoin vs David Vachon et al.

Sacré-Cœur de Jésus — Les lots 23c et 23d du 6e rang de Broughton, contenant 100 acres, avec bâtisses.

Vente le 9 oct., à midi, à la porte de l'église paroissiale.

Louis Coulombe vs Jean Bureau.

St Vital de Lambton—1o Le lot 8a du 1er rang contenant 68 acres, avec bâtisses.

2o Le lot 12a du 8e rang contenant 65 1/2 acres, avec bâtisses.

Vente pour le 1er lot le 5 oct., à 10 h. a. m., à la porte de l'église de St Evariste de Forsyth et le second lot le même jour à 1 h p.m., à la porte de l'église de St Vital de Lambton.

DISTRICT DE CHICOUTIMI

Alexandre Blair vs Michel Lespérance dit Talon.

Chicoutimi—Les lots 7a et 7b situés au 14e rang avec bâtisses.

Vente le 11 octobre à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

Joseph Godreau vs Pitre Villeneuve.

Notre Dame du Lac St Jean—1o La moitié sud-est du lot 19 et la moitié

nord-ouest du lot 20 du 2e rang contenant 126 arpents avec bâtisses.

2o La moitié sud-est du lot 20 du 1er rang contenant 70 arpents avec bâtisses.

Vente le 8 octobre à 1 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE KAMOURASKA

The People's Bank of Halifax vs Louis Gagnon

Rivière Ouelle—1o Les lots 276 et 277.

2o La partie du lot 273.

Vente le 8 octobre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE RIMOUKI

Ste Angèle de Méridic—Les lots 323 et 324 contenant 52 arpents avec bâtisses.

Vente le 9 octobre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

W. T. Oughtred vs John C. Campbell Dudswell et Cookshire.—1o Le lot 12a du 3e rang de Dudswell.

2o Les lots 31 et 32 du village de Marbleton avec bâtisses.

3o Le lot 38 du canton de Bury contenant 146 acres avec bâtisses.

Vente le 8 octobre à 11 h. a. m. à la porte de l'église St-Adolphe de Dudswell pour les terres décrites dans les deux premiers paragraphes et le 9 octobre à 11 h. a. m. au bureau du registraire à Cookshire pour les autres terres.

DISTRICT DE QUÉBEC

C. J. Marchildon vs Esdras Castonguay.

St Jean des Chaillons.—Le lot 296 situé au 2e rang avec bâtisses.

Vente le 5 octobre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE RICHELIEU

Alphonse Larivière vs Ovide Larivière.

St Aimé—La partie du lot 422 et lot 423 avec bâtisses.

Vente le 7 octobre à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

UN PEU DE TOUT

Une commission nommée par le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud pour étudier les causes de l'inflammation spontanée des chargements de navires, vient de déposer son rapport. Comme la commission anglaise de 1876, cette nouvelle commission constate la relation entre l'importance des chargements et leur tendance à l'inflammation spontanée; elle condamne aussi la ventilation sauf à la surface. Les causes de l'inflammation doivent être recherchées dans l'absorption de l'oxygène par le charbon, cette absorption augmentant avec la température initiale du charbon et avec sa finesse, d'une part, avec la profondeur du chargement, la longueur du voyage et la température moyenne durant ce voyage, d'autre part.

En somme la commission n'apporte pas d'éléments nouveaux dans la question. Pourtant de nombreux systèmes ont été proposés pour parer au danger signalé. L'Engineering and Mining Journal en indique un, entre autres, imaginé par M. Kraus et qui consisterait à empêcher l'absorption de l'oxygène par le charbon en plaçant dans chaque navire des cylindres d'acide carbonique liquide de manière à mêler au chargement pendant la route une grande quantité d'acide carbonique à l'état gazeux. Reste à savoir si le procédé est bien pratique.

BOIS DE CONSTRUCTION

FELIX DANSEREAU
MARCHAND DE BOIS DE SCIAGE
 819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais)
 Tél. Bell No 6212. MONTREAL.
 T. PREFONTAINE H. BOURGOUIN

T. PREFONTAINE & CIE
Bois de Sciage et de Charpente
 GROS ET DETAIL
 Bureau: coin des rues NAPOLEON ET TRACY
 STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux côtés. Téléphone Bell 8141, Montréal.
 Spécialité: Bois préparés de toutes façons, assortis par longueurs et largeurs en grande quantité.

TÉLÉPHONE 368

John A. Bulmer & Co.
BOIS DE SERVICE
 EN GROS ET EN DETAIL

Les entrepreneurs et autres trouveront à nos clos toutes espèces de Bois Français, ainsi que le Pin, l'Épinette, la Pruche, Laitee, Etc.
 Une de nos spécialités est l'Érable préparée pour plancher.

CLOS:

Coin rues St-Charles Borromée et Dorchester, et au Canal, pied de la rue Guy.

BUREAU CENTRAL:

No 571, RUE DORCHESTER

A VENDRE

TERMS FACILES

La Bâtisse faisant le coin des rues
St-Gabriel et Ste-Thérèse,

ET PORTANT LES NUMEROS CIVIQUES:

25, RUE ST-GABRIEL,
25, RUE STE-THERESE

Revenus: \$1000 par année.

S'adresser à A. LIONAIS.

Chambre 401 Bâtisse New York Life.

INTERNATIONAL
Business College

Place d'Armes, Montréal.

Cette institution est une des mieux organisées du pays. Le programme comprend: la tenue des livres, l'arithmétique, la calligraphie, la correspondance, le droit commercial, la sténographie (dans les deux langues), la clavi-graphie, l'anglais, la français, la préparation aux examens du service civil, etc. Les cours du jour recommenceront LUNDI, le 23 AOÛT. L'enseignement se fait en anglais par des professeurs d'expérience. Un cours préparatoire est annexé au Collège. Salles spéciales pour dames. Demandez le prospectus (Téléphone 309).

GAZA & LORD, DIRECTEURS

Classes Privées du Soir

Montreal
Business College

COIN CARRE VICTORIA ET RUE CRAIC

Les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS
 COMMENÇANT LE 27 SEPTEMBRE

Instruction commerciale complète, Sténographie, Clavi-graphie, Anglais, Français et Service Civil.

Écrivez pour, téléphonez au No 2900, ou venez chercher des prospectus

J. D. DAVIS, Principal,

ARCHITECTES ET INGENIEURS

L. Z. GAUTHIER

Ci-devant de la société Roy & Gauthier

Tel. Bell 2287 ... Architecte et Évaluateur
 180, St-Jacques. Bâtisse Banque d'Épargne,
 Élévateur, 3me étage. Chambre 7

L. R. MONTBRIAND

ARCHITECTE et MESUREUR

280 - RUE ST. ANDRÉ - 280
 MONTREAL.

Joseph Ferrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE

Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1828.

Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

J. B. RESTHER & FILS
ARCHITECTES,

Chambre 13 | Bâtisse "Impérial

107 rue ST-JACQUES, - Montréal
 Téléphone 1800.

VICTOR ROY & ALP. CONTENT,

Architectes et Évaluateurs.

No. 151, Rue Saint-Jacques
 CHAMBRE 4
 Élévateur. Téléphone 2113.

J. EMILE VANIER,

Ancien élève de l'École Polytechnique, Ingénieur Civil et

Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.
 Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages publics et particuliers, de demandes de brevets d'invention, etc. Téléphone No. 1800.

E. L. de la VALLEE & Cie

Ingénieurs Civils et Entrepreneurs

17 Côte de la Place d'Armes, - MONTREAL.
 Travaux Municipaux, Etude et Installation de Distribution d'Eau, Ponts, Etc.

J. B. LAMONTAGNE, Architecte et

Mesureur.

1216, RUE DE MONTIGNY

Albt Mesnard. TEL. BELL 2452. Théo. Daoust.

Mesnard & Daoust

ARCHITECTES MEMBRES A.A.P.Q.

103, RUE ST FRANÇOIS XAVIER, MONTREAL
 Bâtisse du Séminaire

DEMANDEZ
 LE CATALOGUE
H.W. PETRIE
 DE
MACHINES NEUVES
 ET DE
 TORONTO CANADA.

R. WILSON SMITHCOURTIER EN
DEBENTURES

Débitures Municipales, des Gouvernements et des Chemins de Fer achetées et vendues. ---
 Débitures de premier ordre pour placements de fonds en fidéi-dépôts toujours en mains. ---

Bâtisse Standard Life,

151 rue St-Jacques, Montréal

Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 25 sept. 1897

MONTREAL EST
QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Cherrier, No 45. Lot pt S.-O. 1207-11, avec maison en pierre, terrain 23 6 x 100, supr 2350. Trefflé Bastien à Victoria Martin, épouse de Napoléon Deslauriers; \$2750 [44516].

1 QUARTIER ST-LAURENT

Rue Mance, No 156. Lot 43-6, avec maison en pierre et brique, terrain 25 x 92.10 d'un côté et 92 9 de l'autre, supr 2320. John Parslow à Berthia Abigail Thompson, épouse de Donald J. McGilles; \$7500 [44532].

QUARTIER ST-LOUIS.

Rue St-Denis, No 358. Lot 2 pts 744 avec maison en pierre, terrain irrég, supr 3224. Georgiana Telmosse, épouse de Denis Leduc à Hermine Lemaitre Anger épouse de Edouard Guilbault; \$4,300 [44539].

Ave de l'Hôtel de Ville, Nos 307 et 309. Lot 482 avec maison en brique, terrain 40 x 82. Marie P. Poitras Vve de F. X. Gagnon et al à Augustin D. Bédard; \$4,425 [44555].

Ave de l'Hôtel de Ville, Nos 356 et 858 Lot 497 avec maison en brique, terrain 20 x 76. Marie Philomène Poitras vve de F. X. Gagnon et al à Cléophas St-Aubin; \$1,150 [44558].

Rue Napoléon, Nos 41 et 39, Roy No 398. Lot pt 1055 avec maison en brique, terrain 38 d'un côté, 37.5 de l'autre x 49 6, supr 1770. Louis Gauthier, Xavier Gauthier et al à Victor Migneron; \$2,000 [44560].

QUARTIER STE-MARIE

Rue Nelleda, Nos 32 et 34. Lot 1461-9 avec maison en brique, terrain supr 1673. Charles Guilbault à Herménégilde Michel Dubé; \$1,500 [44522].

Rue Iberville, Nos 196 et 198. Lot 1362-51, avec maison en brique, terrain 22 x 80, supr 1760. Elie Benoit à Henri Maynard dit Bellerose; \$1250 [44543].

Rue de Montigny, Nos 934 à 942. Lot 681, avec maison en brique, terrain 45 x 90, supr 4050. Henri Bourdon & Philomène Bourdon à Gilbert Gagnon; \$6000 [44548].

Ruelle St Pierre, Nos 5 à 11. Lot 768, avec maison en brique, terrain 44 x 45 d'un côté et 45.2 de l'autre, supr 1984. Camille Gourdin et ux à Joseph Robillard; \$2000 [44544].

MONTREAL OUEST

QUARTIER STE-ANNE

Rue King, No 31. Lot pt S. E. 1568 avec maison en brique, terrain 20 de front 45 en arrière x 103 d'un côté et 109,8 de l'autre, supr 2861. Thomas F. McGrail à Joseph Thomas Usherwood; \$2,100 [130090].

QUARTIER ST ANTOINE

Rue St Marc, Nos 9 à 13. Lot 1624-6 avec maison en pierre, terrain 20.1 x 80.2 et de la 25.6 sur la profondeur de 20.8, supr 2713. Roch Magnan à Dame Marie Papineau épouse de Joseph Beaudry; \$10,200 [130077].

Rue Plymouth Grove, Lot 1637-21 avec maison en pierre et brique, terrain 20 d'un côté, 21.3 de l'autre x 72, supr 1489. La faillite George Bail à Damien Lalonde; \$2,300 [130031].

Ave des Pins, No 730. Lot pt 1726-b,

terrain 50.5 d'un côté et 50.4 de l'autre x 107 d'un côté et 105.10 de l'autre, supr 5361. Joseph Edouard Albany Lefebvre à Frédérick Nash ; \$7,773.45 [130086].

Rue Maison d'École, No 3. Lot 742, avec maison en bois, terrain 34 x 66. François-Xavier Rastoul à Joseph Rastoul ; \$2000 [130087].

Rue Dominion, Nos 71 et 73. Lot 86-18 avec maison en brique, terrain 30 x 90. Le Shérif de Montréal à The Trust & Loan Co ; \$700 [130092].

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER ST DENIS

Rue St Michel, No 7. Lot 218 avec maison en bois, terrain 35 4 x 60 9, supr 2146. Les Enfants Mineurs de Michel Émond et al à Georgiana R. y épouse de Auguste Béclair ; \$450 [69024].

Rue St Hubert, No 2007. Lot 7-696 avec maison en bois, terrain 25 x 101.8 d'un côté et 101 6 de l'autre, supr 2539. Alphonse Bergeron à François Bergeron ; \$500 [69050].

Rue Perrault. Lot 325-39, terrain 24 x 85, supr 2040 vacant. Victoria Martin épouse de Napoléon Deslauriers à Joseph Brouillet ; \$600 [69080].

Rue St-André. Lot 7-603, terrain 25 x 61 d'un côté et 61.3 de l'autre, supr 1628 vacant. H. V. Meredith à François Courteau ; \$100.75 [69061].

Ave Papineau. Lot 339-635, terrain 26 x 118, supr 3068, vacant. William F. Lewis à Arcade St Amour ; \$460 [69063].

Rue Perrault. Lot 325-38, terrain 24 x 85, supr 2040, vacant. Victoria Martin, épouse de Nap. Deslauriers à Louis Zéphirin Mathieu ; \$700 [69081].

Rue St Denis, Nos 1402 à 1408. Lot 198-19, avec maison pierre et brique, terrain 40 x 75, supr 3000. Le Shérif de Montréal à Robert Gruenwald ; \$4000 [69085].

Rue Denis Lot 196 151 & 1/2 N. O. 209-37 terrain 25 x 127, supr 3175, vacant. Jas. Tresidder à Théodore Sydney ; \$900 [69102].

Rue Carrières, Nos 303 à 319. Lot 280 avec maison en brique, terrain irrég. supr 6723 Le Shérif de Montréal à la Cité de Montréal ; \$1300 [69136].

Rue Huntley. Lot 1/2 N 8 637, terrain 25 x 100. H. V. Meredith à Honoré Dazé ; \$262.50 [69138].

QUARTIER ST GABRIEL

Rue des Manufactures, No 270. Lot 2564 avec maison en brique, terrain 48 x 104 d'un côté et 98 de l'autre, supr 4848. Bernard McManus à William Patrick Sheridan ; \$1,150 [69093].

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Rue Breboeuf. Lot 7-127 et 128 terrains 25 x 80, supr 2000 chacun, vacants. Olivier Mallette à Elie Major ; \$1,100 [69028].

Rue Breboeuf, No 49. Lot 7-18 avec maison en brique, terrain 25 x 80, supr 2000 Philomène Desourdy vve de Moïse Dominique à François Charles Laberge & Joseph Ed Laberge ; \$1200 [69030].

Rue Berri, Nos 976 et 978 Lot 15-198 avec maison en brique, terrain 20 x 70 Pomméla Bellefleur et al à Zotique Bayard ; \$1,900 [69034].

Rue Rivard, Nos 391 et 393. Lot 15-248 avec maison en brique, terrain 20 x 70 Joseph Louis Beaudoin à Joseph Honoré Lépine ; \$1,600 [69039].

Rue St Laurent, Nos 1040 à 1044. Lot 425 avec maison en brique, terrain 47 6 x 191, supr 9024. Le Crédit Foncier

ENTREPRENEURS
JOS. BINETTE
Constructeur-General
398 RUE ST-JACQUES.

J. A. BOYER, ENTREPRENEUR
REPARATIONS EN TOUS GENRES
185 & 187, ST-CHAS.-BORROME
Tel. Bell 7129. Tel des Marchands 10

A. CHENEVERT & CIE, ENTREPRENEURS
Spécialité d'Escaliers et réparations de tous genres.
Atelier : 77 RUE CRAIG Résidence : 18 AVE PAPINEAU

Résidence : 583 et 585 St-André. Tel. Bell 6103
COUVRETTE & FILS
Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers
ATELIERS : — No 80 RUE BERARD
HORMISDAS CONTANT
CONTRACTEUR - PLATRIER
290 RUE BEAUDRY
TEL. BELL 7177. DES MARCHANDS 90.

D. HOULE, ENTREPRENEUR
Menuisier - Charpentier.
Ateliers : 142 ST-CHAS.-BORROME. Résidence Privée : No. 203 AVENUE LAVAL. 6. 18.

LABRECQUE & MERCUR
Entrepreneurs-Menuisiers
37 RUE ST-ANDRE, MONTREAL
Téléphone Bell 6328.

EUG. PAQUIN, ENTREPRENEUR
CHARPENTIER - MENUISIER.
Réparé de toute sorte à des prix défiant toute compétition
No. 1 Rue Calumet, Ste-Cunégonde.

ETIENNE ROBERT & FRÈRE
Contracteurs : en Général
465, RUE ST-ANDRE

J. SAUVAGEAU,
ENTREPRENEUR, REPARATIONS DE TOUS GENRES.
110 rue St-Dominique, - Montreal.

ARISTIDE BELAIR, CONTRACTEUR
GENERAL
161, Av. Pie IX, Ville de Maisonneuve

WILFRID MERCIER
Entrepreneur Charpentier - Menuisier
194, RUE ST-ANDRE, MONTREAL.
Toute entreprise ou réparation exécutée à court délai.

W. D. RUFANGE Entrepreneur peintre de
maisons, d'enseignes, décorateur, imitateur, tapissier vitrier et blanchisseur. Résidence : 105 St Augustin
ATELIER : 105 ST-AUGUSTIN ST-HENRI.

PEINTURE et DECORATION
A BON MARCHÉ

L. Z. MATHIEU....
245 Rue RICHELIEU.

A. VAILLANCOURT,
PEINTRE-DECORATEUR
IMITATIONS, DORURES ENSEIGNES, une spécialité
Atelier : 535, rue St-André, Montreal.

CHS HENDRICK
2504, rue Ste-Catherine
PEINTRE DE MAISONS ET DECORATEUR
SPÉCIALITÉ : Nettoyage de la pierre, et pointage de briques

J. A. ROBILLARD & CIE
MARCHANDS DE BRIQUE et SABLE DE GREVE
COIN NAPOLEON ET CANAL LACHINE
Tel. Marchands 1211. NTE-CUNEGONDE

C. H. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.
LeTOURNEUX, FILS & CIE, Lim., MARCHANDS FERRONNIERS
Nos. 259, 281, 263 et 265 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

PLOMBISERS ET COUVREURS
M. BONIN **PLOMBIER ET COUVREUR**
1186, RUE ONTARIO
Tout ouvrage exécuté avec soin et à des prix défiant toute compétition

L. GIRARD & CIE Ferblantiers
Plombiers
Couvreurs
Spécialité ; Corniche en tôle galvanisée
TEL. BELL 6329. 350, ST-LAURENT

L. LAPIERRE, PLOMBIER ET POSEUR D'APPAREILS A GAZ ET A EAU CHAUDE
FERBLANTIER ET COUVREUR.
100 rue St-Henri, coin St-maurice, Montréal.

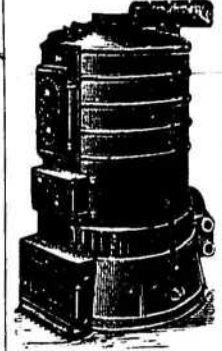
V. LAPOINTE & CIE, Ferblantiers, Plombiers et Couvreurs.
NO 1151, RUE ONTARIO
Réparations en tous genres. Prix modérés.

T. POULIOT Ferblantier, Plombier et Couvreur, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.
No. 226 RUE CRAIG. MONTREAL.

THE JAMES ROBERTSON CO., LIM
MARCHANDS DE METAUX,
FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB,
Coudes en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mastic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb ; aussi Scies rondes, Scies à mouline, Godendards et autres soies.
Bureaux : 144 rue William,
Usines : coin rues William et Dalhousie. MONTREAL.

A. BLAIS, PLOMBIER SANITAIRE
ET COUVREUR
Poseur d'Appareils à Chauffage.
Fabricant de Corniches en tôle galvanisée.
STE-ANNE DE BELLEVUE, Q.
TELEPHONE BELL 7012

A. DEMERS & CIE
CI-DEVANT
DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE
PLOMBIERS



Couvreurs,
Poseurs d'Appareils à Gaz et à Vapeur, Electriciens, Etc.
Spécialité pour la pose des Appareils de Chauffage de toutes sortes.
Votre patronage est respectueusement sollicité, et nos prix sont modérés
No 386, rue St-Laurent
MONTREAL

VICTOR BOHEMIER TEL. MARCH. 568
Manufacturier d'Ornements en Plâtre
No 108, RUE STE-ELISABETH

Propriétaire de Carrières de Granit Rouge, Rose et Gris.
Bureau et Atelier : - - - COTE-DES-NEIGES, MONTREAL

J. BRUNET
Manufacturier et Importateur de MONUMENTS EN MARBRE ET GRANIT, OUVRAGES DE BATISSES, en gros et en détail. Estimations données sur application. Téléphone Bell 4668, connection gratuite pour Montréal.
COTE-DES-NEIGES, MONTREAL

MARBRERIE CANADIENNE
T. ROCHON & FILS
(Successors of A. R. Cintrat)
Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Cheminées, Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers. Réparations de tous genres.
36 RUE WINDSOR. Tel. Bell 2973. March. 755.

THEO. DAVID
PEINTRE-DECORATEUR DE MAISONS ET D'ENSEIGNES
Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes d'annonces, etc. Spécialité : Décorations d'églises, édifices publics, résidences privées.
69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL
Entre les rues Vitré et Laguchetière.

Franco-Canadien à Latreille & Frère; \$6,000 [69077].
Ave de l'Hôtel de Ville, Nos 1151 à 1183. Lot 15-1149 à 1158 avec maison en brique, terrain 20 x 64 sup 1280 chacun. Anatole Larose à Trancrède Bienvenu; \$21,500 [69092].

Rue St André. Lot 11-33, terrain 21 x 94 sup 1974. Damase Masson à Noé Dinelle; \$500 [69120].

Rue St André. Lot 11-35, terrain 23 x 94, sup 2162. Damase Masson à Ferdinand Bayard; \$600 [69131].

Rue St-André, Lot 11-50 et 51, terrains 23 x 94, sup 2162 chacun vacants. Isaïe Préfontaine à David Ouimet; \$1,000 [69132].

Rue St André. Lot 11-50, terrain 23 x 94 sup 2162. David Ouimet à Joseph Perrier; \$500 [69133].

Rue St André. Lot 11-51, terrain 23 x 94, sup 2162. David Ouimet à Alphonse Crochetière; \$500 [69184].

Rue St Dominique, Nos 980 et 982. Lot 399, avec maison en brique, terrain 47 x 81. Joseph Huet dit Dulude, veuve Pierre Viger à George Etienne Mathieu; \$2000 [69142].

MILE END

Rue Stuart. Lot 137-229, terrain 42 6 x 73, sup 3102 vacants. Louis Sarrenant à Edouard Roy; \$1,000 [69087].

Rue St Louis. Lot 10-73 et 76, terrains 43 x 107,3 d'un côté et 109 de l'autre, sup 4649 pour le 1er et 43 x 102,1 d'un côté et 103,9 de l'autre, sup 4425 vacants. Frederick Nash à Joseph Edouard Albany Lefebvre; \$4,537 50 [69089].

MONTRÉAL ANNEXE.

Rue Mance. Lot 12-16-28, terrain 50 x 100 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co à Percy M. Bellehouse; \$750 [69062].

Rue Durocher. Lot 12-2-57, avec maison en brique, terrain 50 x 105 Clarence J. McQuaig à Thomas F. McGrail; \$5,060 [69068].

Rue Hutchison. Lot 12-1-52, terrain 50 x 102. François Lemoine à Joseph Roger Lesage; \$922 14 [69094].

STE-CUNEGONDE.

Rue Richelieu, No 320. Lot 617 avec maison en brique, terrain, sup 2520. Joseph Brisebois à Marceline Bessette vve de Moïse Chabot; \$1,600 [69064].

WESTMOUNT

Rue Dorchester. Lot 38-11 avec maison en pierre et brique, terrain sup 3008. Cécilia Fanny Thompson épouse de David H. Henderson à The Montreal Loan & Mortgage Co.; \$7,944 28 [69051].

Rue Stayer. Lot 384 28 avec maison en pierre et brique, terrain sup 3360. Wm Guild Cruickshank à John Parker; \$6,500 [69 65].

Ave Claude-boye. Lot pt 383-14 et 15 terrain sup 2369 vacant. J. H. Macduff & Cie à Joseph Chamberland; \$1,656 90 [69059].

Ave Claudeboye. Lot pt 383-14, terrain sup 2381. J. H. Macduff & Cie à Arthur Myre; \$1,666 70 [69080].

ST-HENRI.

Rue St-Ambroise. Lot 1913-82 et J. N. E. 1913-81, terrain, sup. 3595 vacant. Joseph Duclos à La Banque Jacques-Cartier; \$1,410 [69126].

DE LORIMIER

Ave De Lorimier. Lot 152-86 et 87, terrain 25 x 100 chacun vacants. Alfred Lionais et Henri Lionais à Mary Jane Ibbotson épouse de J. A. U. Beaudry; \$923 [69141].

MAISONNEUVE

Ave Lasalle. Lot 8-277 et 306, terrains 25 x 100 chacun, vacants. Charles Henri Letourneux à Joseph Rhéaume; \$800 [69120].

VERDUN

Lot 3707 et 3709, terrain sup 6647 pour l'un et 6563 pour l'autre. Alexander Walker à Hugh M. Patton; \$2500 [69118].

KENSINGTON

Ave Madison. Lot 162-364, 365, 366, terrain 25 x 106 chacun, vacants. William J. Morris à Walter G. Marshall; \$885 [69058].

COTE DES NEIGES

Lot 25-66, terrain vacant. Magloire Dutoir à Dosithee Perrault; \$500 [69091].

SAULT AUX RECOLLETS

Lot 228 571, terrain vacant. Joseph Quintin dit Dubois à Moïse Fortin; \$150 [69029].

Lot 489-141, terrain 32 x 87 vacant. H. V. Meredith à François Xavier Monette; \$89 [69041].

Lot 83 avec maison en bois, terrain, sup 1 arpent et 50 perches Joseph Charles Monette Fils à La Congrégation des Religieux du Très-Saint-Sacrement; \$1,300 [69046].

ST LAURENT

Lot pt 85. Gervais Cousineau à Omer Alfred Legault; \$1,100 [69108].

Lot pt 85. Omer Wilfrid Legault à Maud E. Lowe épouse de Thomas Sonne jr; \$1,400 [69109].

Lot 641-3-93, 94 et 95, terrain vacant. The Montreal Investment & Freehold Co à André Paiement; \$228 [69123].

LONGUE-POINTE

Droits dans le lot 14 avec maison, etc. terrain sup 2 arpents. Joseph Ulric Emard à Hon. Joseph Aldéric Ouimet; \$2,500 [69095].

LACHINE

Lot 240a avec maison, etc. Théophile Gariépy, failli, à Léopold Léger; \$888 25 [69075].

Lot 754-122, terrain vacant. Théophile Gariépy, failli à Susanna Corse, épouse de Arthur Fisher; \$373 58 [69073].

Lot 746-16 et 17, avec hangar et glacière, terrain sup 9882. Théophile Gariépy, failli à Pierre Claude; \$804 65 [69076].

Lot 236 avec maison etc, terrain, sup 6188. Théophile Gariépy, failli, à Joseph Bélanger \$3,400 [69099].

Lot pt 751-43 avec maison etc J. B. Richer Fils à François Paré; \$1,250 [69127].

Lot 409, terrain 40 x 90 vacant. Joséphine Robert à Hormidas Robert; \$400 [69128].

Lot 762 et pt 761, avec maison etc. Louis Paré à Camille Clément dit Larivière; \$7,000 [69129].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux de ventes par quartiers:

St Jacques.....	\$ 2,750 00
St Laurent.....	7,500 00
St Louis.....	11,875 00
St Marie.....	10,850 00
St Anne.....	2,100 00
St Antoine.....	22,973 45
St-Denis.....	9,273 25
St Gabriel.....	1,150 00
St Jean-Baptiste.....	38,400 00
Mile End.....	5,537 50
Montreal Annexe.....	6,672 14

Ste Cunégonde.....	1,600 00
Westmount.....	17,767 88
St Henri.....	1,410 00
De Lorimier.....	923 00
Maisonneuve.....	800 00

\$141,682 22

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants:

Rue Perrault quartier St. Denis 29½ et 34½ le pied.

Rue St. André quartier St. Denis, 6½ le pied.

Ave Papineau quartier St. Denis, 15c le pied

Rue St. Denis quartier St. Denis, 28½ le pied.

Rue Huntley quartier St. Denis, 10½ le pied.

Rue Brebœuf quartier St. Jean Baptiste 27½ le pied.

Rue St. André quartier St. Jean-Baptiste 25½ et 23c.

Rue Stuart Mile End 32c le pied.

Rue St. Louis Mile End, 50c le pied.

Rue Mance Montréal Annexe 18c le pied.

Rue Hutchison Montréal Annexe 18c le pied.

Ave Claudeboye Westmount 70c le pied.

Rue St Amboise St Henri, 39c le pied

Ave De Lorimier De Lorimier 18½ le pied.

Ave Lasalle Maisonneuve 16c le pied.

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 25 septembre 1897, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$165,993 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs:

Particuliers.....	\$60 381
Cies de prêts.....	47,575
Successions.....	2,000
Autres corporations ...	56,037
	\$165,993

Les prêts et obligations ont été consentis aux taux de:

- 4½ p. c. pour \$36,000.
- 5 p. c. pour 2 sommes de \$1,000; \$3,000; \$5,000; \$6,000; \$8,000 et \$18,000.
- 5½ p. c. pour \$3,000.
- Les autres prêts portent 6, 7 et 8 p. c. d'intérêt.

Lorsque le gaz d'éclairage traverse du caoutchouc ou est en contact avec lui il y a, en même temps, absorption et diffusion, mais principalement absorption. Le caoutchouc le moins altérable, et, par conséquent, celui dont l'usage est à recommander pour les conduites de gaz, est celui qui renferme le plus de matières fixes; le noir est celui qui convient le moins bien, le rouge est préférable, mais c'est le gris le meilleur. Les tubes de petit diamètre donnant un poids moindre et présentant une surface réduites à l'absorption, doivent être employés de préférence toutes les fois que cela est possible; on peu, dans ce cas, admettre, pour leur dimensions 3/16 pouces de diamètre intérieur et 3/8 pouces de diamètre extérieur.

CAPITAINE TELLIER & CIE

— MARCHANDS DE —

SABLE DE GREVE

81, rue McCord, Montréal

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le Prix Courant

Page(s) manquante(s)